

M. Johnson revendique le réseau français de R.-Canada pour la nation canadienne-française

de notre envoyé spécial, Paul Cliche

SAINT-JEAN — Le premier ministre Daniel Johnson a lancé samedi une importante offensive québécoise dans le domaine de la radiotélédiffusion.

● en protestant vigoureusement contre le projet de loi actuellement aux Communes qui prévoit que Radio-Canada de vra promouvoir l'unité nationale;

● en réclamant que le réseau français de la société d'Etat tombe sous le contrôle d'un organisme représentatif de la nation canadienne-française, notamment en matière de programmation et que le Québec participe à la gestion de ce réseau;

● en menaçant Ottawa de créer prochainement un système de télédiffusion québécois si les négociations que son gouvernement se propose d'entreprendre avec le gouvernement central à ce sujet échouent.

Le chef du gouvernement québécois a fait ces déclarations au cours d'une conférence de presse quelques heures avant la fin du caucus de trois jours que les ministres, députés et principaux organisateurs de l'Union nationale ont tenu dans une maison de retraites fermées.

M. Johnson a révélé que le projet de loi fédéral sur la radio et la télévision avait fait l'objet d'une étude attentive par le caucus et que d'une façon unanime les participants l'avaient chargé de "protester avec la plus grande véhémence possible"

contre l'article qui confie à Radio-Canada la tâche de promouvoir l'unité nationale.

C'est là un objectif qui est "pas mal proche du fascisme surtout dans le contexte canadien", a-t-il soutenu.

Qui définirait en définitive l'unité nationale quant à son contenu si le système actuel se perpétue? de se demander le premier ministre sinon les représentants gouvernementaux du parti au pouvoir à Ottawa. Or cela ne peut plus être au Canada, pays constitué de deux peuples, de deux cultures, de deux nations, même si des députés québécois siègent aux communes.

M. Johnson a alors déclaré qu'il faut que le réseau français de la société d'Etat soit dirigé par un organisme où siègeront pour une bonne part des représentants nommés par le gouvernement du Québec puisque c'est dans cette province que résident 83 pour cent des membres de la nation canadienne-française. Les représentants des autres minorités francophones du pays, notamment celles du Nouveau-Brunswick et de l'Ontario, combleraient les autres postes de l'organisme qui, entre autres fonctions, contrôlerait la programmation du réseau français.

Le premier ministre a aussi indiqué que l'organisme pourrait être de même nature que le conseil supérieur de l'éducation à Québec en étant formé de représentants de tous les groupes francophones du pays, principalement du Québec, et même de

quelques délégués du gouvernement fédéral qui feraient le lien entre les réseaux français et anglais.

Le chef du gouvernement québécois s'est dit prêt à négocier avec le gouvernement central en vue de l'établissement de cette nouvelle organisation qui reconnaîtrait dans les faits l'existence des deux nations canadiennes. Si les négociations échouent, a-t-il déclaré solennellement, Québec n'aura pas d'autre choix que de mettre sur pied dans un bref délai de façon prioritaire son propre réseau de communications.

D'ailleurs, a-t-il ajouté, le gouvernement Pearson ne peut qu'agréer aux propositions du Québec dans ce domaine si vraiment il est sincère lorsqu'il parle de bilinguisme et de biculturalisme.

Répondant aux questions des journalistes, le premier ministre québécois a avoué qu'il ne s'attendait pas à ce que le gouvernement fédéral modifie le projet de loi actuellement à l'étude dans le sens de ses propositions. Je ne me fais pas d'illusion et même si le Québec proteste, le projet de loi sera adopté quand même, mais j'avertis solennellement Ottawa que c'est là le point crucial et que le reste de ses bonnes intentions ne vaudra rien si dans un monde de communications aussi intensives on laisse entre les mains d'un gouvernement très

majoritairement anglophone un moyen de communications comme Radio-Canada".

Lorsqu'on lui a demandé pourquoi il n'avait pas formulé sa demande il y a quelques mois alors que le projet de loi était encore en préparation, M. Johnson a répondu simplement qu'il avait préféré attendre le caucus des députés de l'Union nationale parce que de toute façon il ne croit pas que son point de vue aurait changé quelque chose dans les intentions des libéraux fédéraux.

Le chef du gouvernement québécois entend donc plutôt commencer à négocier avec Ottawa sur cette question après l'adoption de la nouvelle loi en vue d'en venir à une entente mais il ne veut pas s'attacher à un échecancier pour la création de son réseau si les négociations échouent.

Ottawa trouvera là, a-t-il ajouté, "une façon claire de prouver sa sincérité quand il parle de bilinguisme et de biculturalisme. La meilleure façon de le prouver est de faire participer le Québec à la gestion du réseau français de Radio-Canada".

Voir page 6: M. Johnson et Radio-Canada

Vastes sondages du NPD pour dégager les lignes de force de sa politique

par Pierre O'Neil

OTTAWA (DNC) — Dans un effort pour faire participer l'ensemble de la population canadienne à la définition constitutionnelle et à la définition d'objectifs politiques nouveaux, le conseil fédéral du Nouveau parti démocratique a lancé hier une importante opération en quatre étapes destinées à recueillir les avis.

Dans un premier temps, des militants du parti se chargeront de former des équipes qui au printemps de 1968, parcourront tout le pays, enquêtant dans les foyers sur ce que les Canadiens pensent des problèmes actuels du pays et des solutions qu'il faudrait y apporter.

En même temps, le parti aura des consultations avec des représentants de la plupart des groupes d'intérêt dans le domaine culturel, économique, social.

Finalement, ayant compilé les résultats de cette vaste enquête, le parti organisera à travers tout le pays des rencontres qui auront pour but de favoriser l'élaboration d'une sorte de consensus sur ce que sera le Canada de l'avenir.

Ces rencontres déboucheront sur une réunion plénière

du parti au cours de laquelle on fera de ces objectifs communs et des moyens de les atteindre, des lignes de force du programme politique du parti.

L'opération complète doit durer un peu plus d'un an "et comme personne ne sera payé pour la faire, a déclaré M. Robert Cliche, il y a des chances qu'elle se déroule plus rapidement que les travaux de la commission Laurendeau-Dunton," dont le chef québécois des néo-démocrates a d'ailleurs déclaré qu'il s'agit "d'une enquête bourgeoise, conduite par des bourgeois pour avoir l'opinion de bourgeois" sur la crise canadienne.

Dans un communiqué publié hier, le conseil fédéral du NPD déclare en somme que les rencontres des premiers ministres et les conférences fédérales provinciales ne sont que des trompe-l'œil "dont le but est avant tout de faire croire qu'il se passe quelque chose tout en assurant la perpétuation d'un immobilisme dans tous les domaines."

"Il ne peut y avoir de négociation, a ajouté M. Char-

Voir page 6: Le NPD

Répercussions de la dévaluation

La dévaluation de la livre sterling a déjà entraîné dans son sillage d'autres monnaies nationales; un certain nombre de pays envisagent à l'heure actuelle de suivre l'exemple de la Grande-Bretagne, tandis que d'autres ont annoncé qu'ils maintiendraient la parité de leur monnaie avec le dollar.

Les dévaluations

● La livre irlandaise a été dévaluée d'un pourcentage égal à la livre sterling; le nouveau taux de change de l'Irlande sera le même que celui de l'Angleterre.

● Le gouvernement de Hong Kong a décidé hier soir de dévaluer le dollar de Hong Kong dans la même proportion que le sterling afin de maintenir le taux de 16 dollars H.K. la livre, a annoncé M. J. J. Cowperthwaite, secrétaire financier de la colonie.

● Israël a ajusté la valeur de sa monnaie sur la livre sterling, afin de maintenir ses exportations vers les pays de la zone sterling à leur niveau actuel. Le ministre des finances israélien a également annoncé le gel des prix de certaines denrées de première nécessité.

● Le premier ministre du Danemark, M. Otto Krag, a annoncé que la couronne danoise a été dévaluée de 7,9 pour cent. Le marché des changes de Copenhague restera fermé lundi.

● La peseta espagnole a été dévaluée. Le nouveau taux de la devise sera de 70 pesetas par dollar.

Les dévaluations possibles

● Le gouvernement du Ceylan fera connaître lundi sa décision concernant une éventuelle dévaluation de la roupie, apprend-on dimanche soir de source officielle à Colombo. Une dévaluation analogue à celle de la livre sterling et n'excédant pas le taux de 14,3 pour cent a été recommandée par le conseil monétaire gouvernemental au cours d'une récente réunion.

● L'Australie a suspendu toutes les opérations internationales de change jusqu'à mercredi et le cabinet australien se réunira lundi pour étudier les implications de la dévaluation du sterling. Il semble que le gouvernement australien résiste à la pression puissante des agriculteurs qui réclament la dévaluation.

● Le gouvernement népalais a suspendu les transactions en sterling pour une période indéfinie et les milieux compétents du pays tiennent des

Voir page 6: Répercussions



Face au 10 Downing Street à Londres (résidence officielle du premier ministre) des Britanniques crient leur mécontentement au sujet de la décision du gouvernement de dévaluer la livre sterling. "Nous voulons Harold mort ou vif", "Wilson au poteau", a scandé le groupe de manifestants. (Photo AP).

Dévaluation de la livre sterling

LONDRES (AFP) — Le chancelier de l'échiquier du Royaume-Uni a annoncé samedi soir la dévaluation de 14,3 pour cent de la livre sterling à compter de 21.30 heures. La parité de la livre anglaise avec le dollar américain passe donc de \$2.80 à \$2.40.

Cette mesure s'insère dans un programme d'austérité d'une sévérité sans précédent, destiné à équilibrer une fois pour toutes la balance des paiements de la Grande-Bretagne, plus ou moins chroniquement déficitaire depuis la fin de la Deuxième guerre mondiale, et de hâter les

transformations structurelles de son économie, qui ont fait de l'ancienne puissance coloniale, depuis quelques années, "l'homme malade" des économies occidentales.

En outre, le chancelier de l'échiquier a annoncé le relèvement du taux de l'escompte qui passe à 8 pour cent (contre 6,5 pour cent). Le communiqué précise que les banques seront soumises à de nouvelles restrictions de crédit, à l'exception de certains clients prioritaires, dont les exportateurs.

Les dépenses militaires du gouvernement seront réduites

de 100 millions de livres dans le prochain exercice budgétaire.

A partir de minuit, samedi soir, la vente à crédit des automobiles, sur le marché intérieur, subira de nouvelles restrictions et nécessitera un dépôt initial minimum de 33,3 pour cent; les remboursements devront être effectués au maximum en 27 mois.

L'impôt sur les bénéfices des sociétés est porté à 42,5% (contre 40%). Le gouvernement a demandé au fonds monétaire international un prêt

Voir page 6: Dévaluation

Réactions de M. Lesage

Si M. Johnson a l'argent pour un réseau radio-TV, il doit en avoir assez pour l'assurance-maladie

par Gilles Lesage

Si M. Johnson a assez d'argent pour créer un réseau de télévision-radio québécois, il devrait en avoir suffisamment pour donner suite au rapport Castonguay concernant l'assurance-maladie.

C'est ce qu'a souligné hier le chef du parti libéral, M. Jean Lesage, au terme d'un caucus de ses députés au cours duquel M. Robert Bourassa, député de Mercier, a été réélu président de la commission politique de la Fédération libérale du Québec.

M. Lesage commentait alors les déclarations faites par M. Daniel Johnson à la fin d'un caucus de son parti à Saint-Jean.

Comment le premier ministre peut-il donner une telle "priorité" à cette question au moment même où il affirme d'autre part n'avoir pas d'argent pour établir le régime d'assurance-maladie en juillet 1968? a demandé M. Lesage, après avoir souligné qu'un tel réseau coûterait "extrêmement cher". Il n'a pas précisé davantage, alléguant que les journalistes qui ont entendu les propos de M. Johnson donnaient des interprétations fort divergentes aux "menaces" du chef de l'Union nationale.

Conférence de Toronto

Le chef du parti libéral a d'autre part déploré que le premier ministre se recuse derrière des "chinoiseries" de procédure pour ne pas réunir le comité parlementaire de la constitution avant la conférence convoquée par le premier ministre de l'Ontario, M. Robarts, pour la prochaine fin de semaine.

M. Lesage aurait voulu que le chef du gouvernement dévoile au comité parlementaire la teneur du mémoire qu'il présentera au nom du Québec, à Toronto. "Ce n'est pas une conférence ordinaire, a-t-il expliqué. Elle peut engager profondément l'avenir du Québec et du Canada. Que dira M. Johnson, que fera-t-il? Nous n'en savons rien."

Le chef libéral a précisé qu'en aucune façon, fût-ce officieusement, le gouvernement de l'UN n'avait fait part de ses intentions à l'opposition officielle.

M. Lesage a réitéré qu'à son avis les deux grands partis devraient faire front commun sur la question constitutionnelle. Mais il faudrait d'abord, dit-il, que l'UN définisse clairement ses positions au lieu de donner "un coup de patin à gauche ou à droite, selon les circonstances ou l'humeur de M. Johnson".

Le leader libéral a rappelé que M. Robarts a invité les chefs du parti libéral et du Nouveau parti de la province à assister à titre d'observateurs à la conférence de Toronto. "Pourquoi M. Johnson n'en fait-il pas autant?", a-t-il demandé.

Réforme des règlements

Tout comme l'Union nationale l'a fait à Saint-Jean, le caucus libéral a pris connaissance du travail accompli à ce jour par le comité parlementaire bipartite sur la réforme des règlements de la Chambre.

M. Lesage a dit que le comité en avait décidé ainsi afin de déterminer si les deux partis sont favorables à "l'orientation" du travail du comité d'étude. La consultation devait, dit-il, demeurer confidentielle, et ne pas porter atteinte au travail d'équipe qui réunit unionistes et libéraux.

A cet égard, il a déploré avec vigueur les "fuites" qui ont été commises au caucus de l'UN et à la suite desquelles les membres libéraux du comité ont menacé hier de démissionner. Le chef du parti et les autres députés les ont toutefois convain-

Voir page 6: Réactions de M. Lesage

M. George Romney sollicite l'investiture républicaine

WASHINGTON (AFP) — M. George Romney, gouverneur du Michigan depuis 1962, est le premier homme politique américain qui fasse officiellement acte de candidature à l'élection présidentielle de 1968. Il a annoncé samedi à Detroit, sans surprendre personne, qu'il briguera l'investiture du parti républicain, dont le candidat sera désigné à la convention nationale, à Miami, au début du mois d'août prochain.

L'ancien président d'American Motors, fidèle de l'église mormonne, s'est lancé dans la course à la Maison-Blanche au moment où il ne fait plus figure que de lointain "outsider" parmi les hommes qui ambitionnent de représenter le "Grand Old Par-

ty" aux élections de novembre. Malgré une campagne non officielle qu'il a commencée dès le mois de février dernier, en voyageant à travers tous les Etats-Unis, la cote du gouverneur du Michigan est tombée régulièrement. Peu d'experts politiques pensent aujourd'hui qu'il pourra "survivre" aux élections primaires qui, dès le début du printemps, placeront les candidats, en donnant d'avance aux délégués à la convention nationale une idée des préférences de l'électorat républicain.

Un sondage auprès des délégués à la dernière convention place M. Romney, qui a 60 ans, au quatrième choix, loin derrière MM. Richard Nixon, Nelson et Rockefeller et Ronald Reagan.

René Lévesque: "Tôt ou tard, un parti politique"

par Jean-V. Dufresne

Le mouvement "souveraineté-association", première étape vers la création possible d'un nouveau parti politique québécois, peut-être même au printemps, a été fondé hier au terme d'une réunion de deux jours à laquelle participaient quelque 400 personnes sympathiques à l'option constitutionnelle proposée il y a quelques semaines par le député de Laurier, René Lévesque: un Québec souverain dans une union économique, librement consentie, d'égal à égal, avec le Canada.

Du matin jusqu'au soir, presque inintermittamment, René Lévesque et les membres d'un comité directeur provisoire ont répondu aux mille questions que suscite une option aussi radicale. Au terme du colloque, l'assemblée était acquise aux énoncés de base, mais choisissait pour les quelques mois qui viennent de constituer une association pure et simple bien que plusieurs personnes aient réclamé la formation immédiate d'un parti politique.

Cette décision est inspirée par la nécessité de rejoindre la population par le recrutement, l'information, la diffusion de la "thèse de M. Lévesque", tout en évitant des cloisonnements qui, pour l'heure, auraient quelque chose de parfaitement artificiel, et équivalaient à exclure au départ, de la nouvelle formation ceux qui, dans d'autres cadres comme le RN et le RIN, oeuvrent depuis plusieurs années à l'indépendance du Québec.

Pour l'instant, les partisans du mouvement axent leur travail sur un objectif-jalon, pour ainsi dire, la tournée que doit entreprendre ces prochaines semaines le député de Laurier dans chacune des régions du Québec, en commençant par "la plus pressée", la Côte Nord, où le "leader naturel" de la nouvelle formation souverainiste prendra la parole, à Sept-Îles, le 9 décembre prochain.

Entre-temps, les partisans vont se créer des comités locaux, amorcer le recrutement, se rejoindre au niveau des régions qui à leur tour vont se doter d'un comité régional, et d'un coordonnateur pour faire le lien avec le comité directeur.

"Il faudra, tôt ou tard, créer un parti politique", a déclaré M. Lévesque à un invité — ils l'étaient tous, par le truchement du courrier — qui pressait ses collègues dans la salle de passer sans tarder à l'action.

Tôt ou tard, le comité directeur choisira, suivant que le travail de recrutement aura porté ses fruits. Il s'agit en somme de savoir, avant de le fonder, si la population est "prête" pour un parti politique nouveau; et de savoir aussi si les sympathisants de l'option Lévesque sont résolument décidés de la préparer, cette population-là.

Le colloque s'est caractérisé par une participation extrêmement sérieuse, presque redoutable de sérénité, sans le moindre indice de cette hostilité si facilement perceptible dans d'autres

formations, une participation tant au niveau de l'option elle-même, ses avantages, ses désavantages, les faiblesses même de la thèse encore formellement incomplète de M. Lévesque, — on l'a fait observer — qu'au niveau de l'organisation concrète pure et simple.

Ainsi s'entrechoquaient dans une musique bien de notre époque, et bien du Québec, des termes brutaux comme "organisation électorale" et, plus gracieux, comme "animation sociale"; pour la première fois, dans cette sorte d'aventure, les spécialistes, si l'on peut dire, et les gens ordinaires, se retrouvaient sur le même pied.

M. Lévesque n'a pas été élu chef du mouvement. A vrai dire, l'assemblée a souligné au contraire l'importance de "dépersonnaliser" un mouvement qui possède l'avantage parfois encombrant d'être dirigé par une personnalité aussi électrique. M. Lévesque a lui-même rejeté d'un revers de la main les appellations "mouvement Lévesque" et autres du même genre. Il a résumé: "C'est notre patente à tous, pas la mienne". En tout cas, celle du Québec, pourvu que les partisans du mouvement s'y mettent. Et les échéances sont brèves, de l'avis du député qui a repris, dès samedi matin, dans un long exposé, les diverses raisons de son impatience.

Cependant, il a mis son auditoire en garde contre des "partis parachutés d'en haut", ce qui reviendrait à en créer un neuf avec les habitudes qui sont celles des vieux. Les décisions prises par l'assemblée vont dans ce sens: qu'importe pour l'instant le nom boîteux de "Mouvement souveraineté-association", il fera l'affaire; en attendant, il faut s'étendre, faire des contacts, diffuser l'idée, convaincre, préparer le terrain, lire les documents et la petite édition format de poche que le comité directeur s'approprie à publier, discuter, préparer la tournée de Lévesque, favoriser l'émergence de "leaders naturels", construire des comités régionaux en respectant strictement la nature même de la région, sa composition économique et sociale, tenir compte de ses problèmes particuliers, etc. Sans tout ce travail, créer un parti serait un leurre, de l'opinion de la grande majorité des participants.

Ceux-ci venaient de la côte nord, Saguenay-Lac-St-Jean, Abitibi, Mauricie, Gaspésie, Estrie, ouest et est québécois, Montréal. Ils se recrutaient parmi ceux qui expriment leur sympathie à l'endroit de Lévesque, au lendemain de sa démission de la Fédération libérale du Québec. Mais du passé, ces deux derniers jours, il ne fut point question.

Voir page 6: M. Lévesque et un parti

L'institut Vanier

L'Institut Vanier de la famille s'est fait dire qu'il aurait beaucoup à apprendre des hippies et des Indiens du Canada. Il clôturait alors son congrès à Ottawa sur un rapport de M. William Boss de l'université d'Ottawa.

Des gens plus engagés et inquiets, comme "les hippies qui sortent de la société pour entreprendre des projets qui modifieront la société dans laquelle vivront leurs enfants", devraient faire partie de l'Institut, a dit M. Boss, et ce "au risque de sa propre sécurité".

Intervenant dans le débat, Mme Vincent Castellano, travailleuse sociale membre de la tribu des Indiens Mohawk, a dit que la société trouverait certaines réponses dans l'expérience des Indiens où les vérités fondamentales sont plus évidentes. Un autre Indien, l'ingénieur G.G. Monture d'Ottawa, a suggéré à l'Institut de faire des recherches auprès des familles indiennes obligées de quitter les réserves faute d'un "territoire viable", et d'affronter la civilisation technologique.



Brandissant leurs placards en faveur de la paix au Vietnam, 1,500 étudiants des trois universités ont défilé vendredi soir sur le boul. Dorchester et ont gagné la rue McGregor où est situé le consulat des États-Unis. (Photo UPI)

Manifestation devant le consulat américain Les étudiants appréhendent vendredi soir comparaitront le 24 novembre

par Gilles Gariépy

Les 50 étudiants arrêtés vendredi soir au cours d'une échauffourée avec la police devant le consulat américain ont tous été relâchés sous cautionnement samedi en attendant de comparaître à nouveau devant la cour.

Deux des manifestants arrêtés ont été conduits devant la cour du bien-être social, à cause de leur jeune âge. Les autres ont comparu devant le juge Émile Marier de la cour municipale, samedi matin, sous l'accusation d'avoir troublé la paix. Tous ont nié leur culpabilité et l'affaire a été remise au 24 novembre.

Un étudiant de 18 ans fait face, outre l'accusation d'avoir troublé la paix, à l'accusation de voies de fait sur la personne d'un policier. Il a nié sa culpabilité et le juge l'a remis en liberté sous un cautionnement de \$100.

Les arrestations ont été effectuées vendredi soir, au moment où une manifestation organisée par l'Union générale des étu-

dants du Québec devant le consulat américain, rue McGregor, menaçait de dégénérer en émeute.

Une foule évaluée à entre 1,500 et 2,000 étudiants avait envahi la rue face au consulat, pour protester contre les agissements américains au Vietnam, dans le cadre d'une journée mondiale de solidarité avec le peuple vietnamien.

Le groupe, qui avait formé ses rangs au square Dominion, en fin d'après-midi avait d'abord failli se heurter à une centaine d'étudiants de Sir George Williams qui tenaient, eux, une manifestation pro-américaine.

La police avait réussi à éviter le désordre, mais elle ne put empêcher quelques manifestants pro-vietnamiens, une fois le convoi massé devant le consulat, de lancer divers projectiles (torches, bouteilles, briques, piquets de bois, pots de peinture rouge) sur la façade de l'immeuble.

La police arrêta les présumés auteurs de ces actes et il s'ensuivit un corps-à-corps énergique avec un certain nombre de manifestants, puis une charge des policiers à cheval. Six étudiants et cinq policiers ont été blessés, un agent ayant même reçu une brique en plein visage. Après une demi-heure d'échauffourée, la police réussit à disperser les manifestants.

Le secrétaire de l'Union générale des étudiants, quelques heures après ces incidents, a émis un communiqué affirmant que les troubles devaient être imputés "très évidemment aux provocations inutiles et acharnées des policiers, en particulier des policiers à cheval". Le communiqué blâme en outre la police d'avoir entravé le travail du service d'ordre de l'UGEQ et d'avoir refusé à ce dernier la permission d'utiliser une "unité mobile" pour diriger la manifestation.

L'UGEQ avait pourtant prévu l'hypothèse d'un accrochage avec la police et avait recommandé à l'avance aux manifestants d'adopter en pareil cas une attitude passive, et de riposter aux policiers en leur lançant des fleurs. Apparemment, certains manifestants ont préféré lancer les pots.

Le feuillet de directives publié par l'UGEQ disait: "Aucune violence quelle qu'elle soit ne doit être suscitée. On ne répond pas à la violence par la violence. Faites l'amour, non la guerre."

"Aucun dommage matériel à la propriété d'autrui ne doit être commis. Il faut utiliser la persuasion pour convaincre les têtes chaudes".

Le feuillet se terminait ainsi: "Des fleurs, des fleurs, des fleurs, des fleurs, des fleurs, des fleurs à tout le monde!"



la promenade du dimanche
VOIR PAGE 8

Radio vedette...

SOLANGE CHAPUT-ROLLAND

FÉMINA

tous les jours
à 10 h 30

CBF/690

radio qualité • radio vedettes
radio-canada



Colloque des professeurs d'éducation des universités

Il faut combler le fossé qui sépare l'école publique des centres de formation des maîtres

par Claude Lemelin

Il faut combler le fossé qui sépare l'école publique des centres de formation des maîtres. C'est à cette condition seulement que facultés d'éducation et écoles normales pourront dispenser un enseignement psycho-pédagogique adapté aux besoins du système scolaire et que le stage d'enseignement pratique des futurs maîtres, pourra être vraiment utile.

Ce n'est pas en plaçant les futurs maîtres sous la tutelle de mauvais maîtres, enlisés dans la routine, rompus à des méthodes désuètes et inefficaces, que l'on en fera de bons maîtres.

Les spécialistes en pédagogie sont loin d'être unanimes sur l'utilité des stages d'enseignement pratique, tels qu'on les connaît à l'heure actuelle: certains voudraient en faire la pierre à l'heure actuelle; certains voudraient en faire la pierre de touche de la formation des maîtres, les notions de psycho-pédagogie venant se greffer sur l'apprentissage du métier par l'entremise de colloques et d'études de cas; d'autres voudraient les réduire au strict minimum, pour insister davantage sur l'assimilation des techniques d'enseignement, des principes d'éducation; tandis que l'orthodoxie continue d'insister sur la triade classique: théorie, didactique et formation pratique.

Une collaboration étroite entre l'école publique et les centres de formation des maîtres pourrait conduire à l'intégration de la formation de nouveaux maîtres et du recyclage de ceux déjà en place. A cet égard, le stage d'enseignement pratique des nouveaux maîtres, que suivraient sur place des conseillers pédagogiques "dans le vent", pourrait devenir le moyen par excellence d'accélérer le changement, la modernisation des méthodes d'enseignement.

A longue échéance, il faut songer à intégrer le stage d'enseignement pratique des futurs maîtres dans une nouvelle forme d'enseignement, le "team teaching", l'enseignement par équipe.

Telles sont les impressions générales qui se dégagent du colloque organisé samedi par l'Association des professeurs d'éducation des universités du Québec et auquel participaient plus de 250 universitaires, professeurs d'école normale et représentants des commissions scolaires.

La séance de la matinée était consacrée à l'analyse et à la critique de la formation pratique des maîtres au Québec. Le professeur G.A. Pelletier, de l'École normale supérieure de l'université Laval, en a tout d'abord souligné l'insuffisance, par voie de comparaison avec ce qui se fait à McGill et à Bishop. En effet, les étudiants du "Department of Education" de Bishop's University doivent consacrer de 185 à 250 périodes à l'enseignement pratique au cours de leur année de formation pédagogique; environ 40% de cet apprentissage se fait sous la surveillance de "formateurs de maîtres", car cette institution compte un professeur par sept étudiants.

En revanche, les étudiants de l'École normale supérieure de Laval consacrent rarement plus de 10 périodes à la pratique de l'enseignement, en partie parce que les études de pédagogie se font "concurrentiellement" avec d'autres études. Cependant, cette initiation est suivie d'une année de stage surveillé et dirigé. Le moins que l'on puisse dire toutefois, c'est que cette surveillance est sporadique, car l'institution ne compte qu'un professeur par 165 élèves.

Après avoir rappelé la nécessité d'une formation théorique en psycho-pédagogie et d'une formation didactique — didactique générale, c'est-à-dire la somme des lois et préceptes de la communication en classe; didactique spéciale, afférente à l'enseignement d'une discipline en particulier — le professeur Pelletier a affirmé que le stage d'enseignement pratique en est le complément nécessaire. L'aboutissement du travail en laboratoire. Il peut se faire de deux façons:

sous forme de leçons modèles, plus ou moins nombreuses dans les classes ou sous forme d'enseignement régulier dans les classes réelles. La deuxième forme, de l'avis du pédagogue, présente un avantage considérable: il serait toutefois difficile d'y recourir d'une façon intensive, à cause du trop grand nombre d'étudiants. En l'occurrence, la réalisation d'une formation pratique adéquate des maîtres exigera une collaboration étroite entre l'Université, les maisons d'enseignement, les commissions scolaires et les associations de professeurs.

Ce thème de la collaboration a été repris par M. André Potvin, de l'École normale Laval. La formation pratique des maîtres, a soutenu M. Potvin, est nettement insuffisante à l'heure actuelle; il en résulte que les diplômés permanents octroyés aux enseignants sont en quelque sorte de faux diplômés. Et on ne pourra corriger la situation qu'en organisant une collaboration étroite entre l'école publique et l'école normale — un professeur de l'université de Montréal a proposé, au cours de la discussion qui suivit, la création de comités de liaison entre les centres de formation des maîtres et les commissions scolaires.

M. Gérard Saintonge, de la Commission des écoles catholiques de Montréal, a pour sa part insisté sur le manque de

synchronisation entre les besoins du système scolaire et les programmes de formation des maîtres. Pour y remédier, il a suggéré que les commissions scolaires prêtent temporairement aux écoles normales et aux facultés d'éducation les services de leurs coordinateurs et animateurs pédagogiques.

Edin M. Dehaies, de la Corporation des enseignants du Québec, a rappelé à l'assistance que la réforme de la profession et de la formation des maîtres dont on parle depuis quelques années n'a fait que reprendre des revendications et des griefs que les enseignants eux-mêmes formulent depuis les années trente à l'endroit des universités et des administrations scolaires.

Apparemment, de poursuivre avec humour le représentant syndical, on est maintenant prêt à labourer avec les boeufs qu'on a; mais il faudra alors leur donner le foin qu'ils aiment!

M. Dehaies a réclamé, entre autres, un règlement précis sur la formation des maîtres, assez rigide pour inciter les gens qui sont actuellement dans le système à s'y conformer dans un minimum de temps, mais assez souple pour tenir compte de la diversité des situations à travers la province. Il a également préconisé l'inclusion dans le code d'éthique de la profession enseignante d'un chapitre sur l'accueil qui devrait être réservé aux nouveaux maîtres par les "anciens".

DUBONNET
DUBONNET
Un apéritif à la française
IMPORTÉ DE FRANCE
EN VENTE PARTOUT
CDC, 30 rue, Paris 16, France.

Montréal — Toronto
en 4h 59 min.

par le
Rapido



vous mangez
en toute quiétude
à quatre pieds
d'altitude

- Départs quotidiens de la gare Centrale à 11h 00* et à 16h 50; de Dorval à 11h 22* et à 17h 12
- Repas offerts gratuitement aux détenteurs de billets de voiture-salon
- Toutes les places doivent être réservées d'avance
- Voitures-coach, voiture-lounge, voitures-salons, voiture-restaurant

*sauf le dimanche

bon prix bon repas bon repos

Les jours de tarif Rouge:
Billet simple de voiture-coach: \$ 8.20
Billet simple de voiture-salon: \$15.20



Nouveau service Rapido du weekend
(vendredi et dimanche)

Départ de la gare Centrale: 18h 00
Départ de Dorval: 18h 22
Arrêt à Guildwood.
Durée du voyage: 4h 59 min.
Toutes les places doivent être réservées d'avance.

Règlement no 4: 5 à 7 ans?

Le directeur général de la formation des maîtres au ministère de l'éducation a déclaré samedi lors du colloque organisé par l'Association des professeurs d'éducation des universités du Québec que l'on pouvait difficilement envisager l'application intégrale et universelle du règlement ministériel numéro quatre, sur la formation des maîtres, avant cinq à sept ans. En effet, l'application de ce règlement est liée au rythme d'implantation des nouveaux collèges — les CEGEP qui sont appelés à fournir leurs sujets aux centres de formation des maîtres reconnus par le ministère: or leur implantation s'échelonne "si tout va bien" sur une période d'environ trois ans. De plus, étant donné la pénurie de maîtres, exiger de tous les enseignants une année de formation psycho-pédagogique et pratique priverait le système scolaire — en particulier au niveau secondaire — des enseignants dont il a besoin.

Après avoir rappelé les dispositions principales du règlement, M. Paradis a révélé que le comité consultatif établi sous son empire le 16 janvier 1966 avait mis au point des projets de règlement sur les critères d'approbation des programmes des centres de formation des maîtres, l'émission des brevets d'enseignement et les modalités de la probation des détenteurs d'un permis temporaire d'enseignement.

M. Paradis a souligné qu'en vertu du nouveau système, le

profil d'admission aux centres de formation sera déterminé essentiellement par le champ d'enseignement qu'on aura choisi. La formation pédagogique des candidats aux brevets du ministère devra toutefois satisfaire à des normes minimales uniformes, bien que le règlement laisse aux institutions beaucoup de latitude, particulièrement en ce qui a trait à la formation pratique.

A l'heure actuelle, la direction générale de la formation des maîtres étudie les modalités de nouveaux types de probation; elle songe également à mettre sur pied des organismes de liaison entre les centres de formation, les écoles et les associations de professeurs; elle cherche en outre à organiser de façon plus systématique la recherche et l'expérimentation de nouveaux programmes de formation.

A plus longue échéance, a conclu M. Paradis, la direction "rêve" à l'institution de périodes de recyclage statutaires pour les enseignants — une sorte d'année "sabbatique", au niveau du primaire et du secondaire; de plus, on voudrait éventuellement créer une sorte de "multiversité" pour les enseignants, où il leur serait possible de suivre un vaste choix de cours, et de poursuivre des programmes de formation et de recherche établis par eux-mêmes.

Niveau d'éducation trop faible des Canadiens français

ESTEREL (PC) — Les Montréalais de langue française gagnent moins que leurs concitoyens de langue anglaise et n'ont personne à blâmer qu'eux-mêmes, a déclaré M. Jérôme Choquette, député libéral de Montréal-Outremont à l'assemblée législative, devant les membres de l'Association des hebdomadaires de langue française.

"Il est évident que les revenus des Montréalais anglophones surpassent ceux que gagnent les francophones de cette ville, a-t-il dit.

"Mais il est également évident que le niveau d'éducation chez les Canadiens français est totalement inférieur. Et ceci n'est pas la faute de personne d'autre que nous-mêmes".

M. Choquette a dit aussi que la richesse au Québec appartenait généralement aux Anglo-Canadiens ou aux Américains et qu'elle était presque toujours administrée par des anglophones.

Cette disparité sera rapidement comblée par le développement rapide des facultés de sciences sociales, de commerce et de génie dans les universités du Québec, a-t-il dit.

AIR CANADA

Air Canada recherche des jeunes gens intéressés à devenir Commissaires de bord.

- Conditions essentielles: parler couramment le français et l'anglais
- Un degré d'instruction de niveau secondaire
- Age: 21-27 ans révolus
- Taille: 6'7" à 7'1"
- Poids: proportionné à la taille sans excéder 170 lb
- Vue: 20/50 ou mieux non corrigée. Les verres de contact sont acceptés et le port de lunettes est éliminatoire.

Bonne éducation, l'habitude du public sont des conditions essentielles et l'expérience de l'hôtellerie est un atout supplémentaire.

Vous serez payés durant l'entraînement qui aura lieu à Montréal et sitôt votre entrée en fonction, vous recevrez un bon salaire de base avec augmentations régulières.

Vous pourrez également bénéficier des avantages sociaux de la compagnie et voyager par avion à des conditions avantageuses.

Écrivez ou téléphonez à:

874-4361
Place Ville-Marie

AIR CANADA

1, Place Ville-Marie

INGÉNIEUR - MUNICIPAL

Offre de Service

Ingénieur-Civil à la retraite avec complète expérience dans les travaux municipaux, construction et entretien, offre ses services comme ingénieur municipal. Résidera dans la municipalité où il sera employé. Pour détails supplémentaires écrire à Case 707 Le Devoir.

REPRÉSENTANT MÉDICAL

L'une des plus importantes maisons pharmaceutiques d'Amérique requiert les services d'un représentant pour la ville de Québec. Excellent traitement - commission sur les ventes - avantages sociaux. Automobile fournie.

QUALIFICATIONS REQUISES: 2 années ou moins d'études universitaires en pharmacie ou en Sciences ou une expérience équivalente. La préférence sera accordée aux diplômés d'université.

Veuillez postuler par écrit et faire parvenir votre curriculum vitae à l'adresse suivante:

LABORATOIRES AYERST

Case postale 6115
Montréal, Qué.
à/s M. A. MARIEN



La justice doit s'adapter aux situations sociales et économiques si elle veut remplir son objectif, a déclaré le juge en chef de la Cour du bien-être social, M. Jean-Paul Lavallée, lors de l'assemblée de quatre nouveaux juges pour le district de Montréal. Les nouveaux juges sont, debout de gauche à droite, MM. Gabriel Houde, René Cousineau, André Fauteux et Pierre Lavery.

Martin: la place du Québec est à l'intérieur du Canada

ESTEREL (Le Devoir) — La remise en question de tous les aspects de la vie québécoise indique que les Canadiens français ont une plus grande confiance en eux-mêmes et qu'ils ont la conviction qu'ils peuvent atteindre à l'excellence et à l'originalité dans presque tous les domaines.

"Cette nouvelle attitude du Canada français doit conserver ses premiers points de comparaison à l'échelle canadienne. C'est dans le Canada qu'elle pourra se développer le mieux et qu'elle a le plus de chance de croissance et de survie."

"Je suis convaincu que le meilleur investissement que le Canada puisse faire de sa vitalité, de son imagination et de son labour est encore dans un grand Canada, qui respecte les droits fondamentaux des individus et des groupes."

Telles sont les vues exprimées en fin de semaine par M. Paul Martin, ministre des affaires extérieures du Canada, au cours d'une causerie qu'il prononçait devant l'association des hebdomadaires bilingues de la province de Québec, à l'Estérel.

Le ministre a ajouté qu'il sera possible aux Canadiens de trouver des solutions à leurs problèmes actuels "si on ne perd pas de vue les objectifs à atteindre, si on n'élève pas au niveau de religion, ni d'un côté ni de l'autre, des structures politiques dont nous deviendrons rapidement prisonniers."

"Nous aurons atteint l'essentiel de nos objectifs, a poursuivi le ministre, d'abord, lorsque les Canadiens français se sentiront collectivement en sécurité dans la communauté canadienne et que le Québec aura la conviction qu'il peut contribuer à développer une société selon ses propres caractéristiques; en second lieu, mais non moins important, lorsque les relations du gouvernement fédéral avec toutes les provinces, seront à un niveau de dialogue permanent où les problèmes normaux dans une société complexe ne prendront pas constamment une allure de conflit."

M. Martin a ajouté que le développement d'une société franco-

phone forte est une condition essentielle de la solution des problèmes du pays. "La logique de la politique fédérale actuelle, a-t-il dit, qui souhaite et exige une présence canadienne-française de plus en plus importante dans tout le Canada, suppose une communauté canadienne-française forte."

Le discours de M. Martin est le premier qu'il prononce sur "le Canada français dans la Confédération." Candidat à la succession de M. Pearson, M. Martin avait été jusqu'ici assez discret sur la question constitutionnelle et les relations entre les deux communautés ethniques. Dans l'esprit du ministre, ce discours marque donc, malgré son caractère un peu général, une étape importante dans ses efforts pour se ménager l'appui des Québécois.

Parlant de changements éventuels dans le système politique et administratif fédéral, M. Martin a dit qu'on pourrait en énumérer "toute une série en ajoutant à la suite les unes des autres toutes les réclamations courantes."

Le ministre a rappelé la contribution des Canadiens français au développement de ce vaste morceau de continent nord-américain que fut le Canada des premiers jours et il a expliqué le repliement ultérieur des Québécois par "l'inhospitalité institutionnalisée" au Canada anglais.

Le cardinal Léger dénonce les méfaits sociaux de l'alcool

"Je sais qu'il y a des misères chez nous, mais quand je compare la situation d'ici avec celle de là-bas, je constate que vous avez les moyens de combattre la pauvreté", a déclaré samedi dernier le cardinal Paul-Emile Léger aux membres du mouvement Lacordaire, à l'occasion de la journée de clôture de la Semaine nationale de la sobriété.

Livrant en quelque sorte son testament, l'administrateur apostolique de l'Eglise de Montréal a dénoncé les méfaits sociaux de l'alcool et déploré que les millions de dollars utilisés pour l'alcool ne servent pas à mettre en place de nouvelles structures sociales.

Dans une allusion à sa décision

récente de quitter l'Eglise de Montréal pour aller simple missionnaire en Afrique, le cardinal a déclaré aux Lacordaire qui participaient à une consécration dans la cathédrale Marie-Reine-du-Monde: "Vous avez des biens de consommation et une Eglise qui vous offre le moyen de vous sauver. Nous devons par notre exemple prouver à ces chrétiens nouvelles que nous les aimons."

Il a recommandé aux Lacordaire de ne pas se contenter de paroles, mais de faire quelque chose.

Il a aussi repris un des thèmes de sa déclaration annonçant son départ: "Les jeunes n'écourent pas toujours notre parole. Les époux, les familles n'écourent plus notre parole, a-t-il dit.

LE DEVOIR

LUNDI, 20 NOVEMBRE 1967

Aujourd'hui

Septième jour d'audiences publiques de la Commission d'enquête sur l'enseignement des arts, à l'auditorium de l'Institut des arts appliqués, 1430 rue Saint-Denis, à Montréal. Les audiences commenceront à 10 heures.

Lancement de la campagne de jouets des pompiers bicolores de l'Association des pompiers de Montréal, à 11 heures, en présence des journalistes, au 443 rue Caty. La salle d'exposition est attenante à l'atelier.

Causerie de M. Alexander B. Campbell, premier ministre de l'Île-du-Prince-Édouard, devant les membres du Canadian Club de Montréal, à midi 15, à l'hôtel Windsor. Sujet de la causerie: "A Special Status for Canadians".

Remise du pavillon de la Suisse à la ville de Montréal par le commissaire général Victor Nes. La cérémonie se déroulera à 15 heures au bureau du maire Drapeau.

Mise en chantier d'un édifice à bureaux, coin Sherbrooke et Saint-Denis, à 16h30. Il s'agit d'une entreprise conjointe de la SSJB de Montréal; de l'Economie mutuelle d'assurance et de la Société nationale de fiducie. La Société nationale d'assurance y aura aussi ses bureaux.

Présentation aux journalistes, à 17 heures, au salon H-425 de l'université de Montréal, du livre de Jacques Brosseau, André Patry et Elizabeth Weiser sur "Les pouvoirs extérieurs du Québec".

Dîner-causerie bimensuel du Club Kinsmen Alouette de Montréal, à 18h30, au Club Canadien. Conférencier: M. François Aquin.

Souper-causerie du Club Renaissance de Montréal à 18h30. Le conférencier sera le ministre des affaires municipales, M. Robert Lussier.

L'Entraide universitaire mondiale inaugure son expo-vente "La Corne aux trésors" à 20 heures, en présence des journalistes et de plusieurs personnalités consulaires, au foyer du Centre social de l'université de Montréal.

Conférence de la Fédération des étudiants-maîtres de l'Etat du Québec, à l'auditorium de l'Ecole normale Ville-Marie, 623 boul. Sainte-Croix, Saint-Laurent, à 20 heures. Le président de la CEQ, M. Raymond Laliberté, parlera de "La nécessité d'un grade universitaire (licence) à l'Ecole normale" avant l'inscription à l'université.

La population du Canada est de 20,548,000

OTTAWA (PC) — Selon un relevé effectué par le Bureau fédéral de la statistique, la population canadienne au 1er octobre se chiffrait par 20,548,000, soit une augmentation de 296,000 depuis le début de l'année 1966.

La hausse la plus manifeste depuis le recensement intermédiaire de juin 1966 a été enregistrée en Colombie-Britannique.

TAS
UNE REPONSE A CHAQUE APPEL COMMERCIAL OU RESIDENTIEL
SERVICE D'APPELS TELEPHONIQUES
T.A.S.
866-6921
SHERBROOKE GRANBY QUEBEC
569-6366 372-5851 522-2024

AU PETIT VERSAILLES
présente une collection de
• STATUETTES
• MASQUES
• SALADIERS
• BONBONNIERES
d'HAITI
Cordiale invitation à tous
au petit versailles
Modèle illustré \$600.
930 est, rue SAINT-CATHERINE — 842-8219

Le SCFP prône l'unité du secteur public

par Evelyn Dumes-Gagnon

Le regroupement des employés du secteur public, au-delà des divisions administratives et syndicales, est le thème qui a dominé la rencontre des représentants du syndicat canadien de la fonction publique (CTC) au Québec, tenue en fin de semaine à la veille du congrès national du même syndicat. Les délégués et le personnel du syndicat ont également exprimé à maintes reprises leur conviction que la tournée des relations du travail exige l'engagement politique du mouvement syndical.

Dans son rapport au congrès du conseil québécois du syndicat canadien de la fonction publique M. André Thibaut, directeur de ce syndicat, a déclaré que l'évolution des relations de travail dans le secteur public exige que les syndicats débouchent sur une action de plus grande envergure, soit l'action politique et un effort de participation à la gestion des entreprises. Voici quelques extraits de ce discours:

"Nous devons éviter à tout prix de tomber dans le piège qui consiste à vouloir atteindre des sommets au chapitre des salaires et de faire de la revendication salariale le seul motif de syndicalisation."

"Il est malheureusement à craindre que les employés les mieux payés ne veuillent jamais livrer de batailles communes avec leurs autres camarades et décident de continuer seuls à progresser vers le haut sans s'occuper des autres secteurs."

"La preuve a été faite... que lorsqu'on est trop fort dans un secteur comme celui de l'électricité, par exemple, cela équivaut à être trop faible... Il nous fallait donc absolument changer nos tactiques..."

"Il ne faut pas oublier que lorsque nous commençons à atteindre un niveau de salaire allant de \$5,000 à \$8,000, les travailleurs qui tombent dans ces catégories sont les gens les plus taxés. Le gouvernement reprend votre argent sous forme de taxes pour en faire une nouvelle distribution et il devient alors important d'élever les petits salaires de \$3,000 jusqu'à \$5,000 afin que le fardeau des taxes ne repose pas sur les épaules d'un seul groupe."

De plus, quand on analyse par exemple la convention collective des employés manuels de Montréal qui ont obtenu des augmentations de salaires substantielles, on constate qu'à peine dix mois après la signature, le coût de la vie a augmenté d'au-delà de 4%."

Qui dirigera les destinées des 112,000 membres du SCFP?

Le congrès national du Syndicat canadien de la fonction publique commence aujourd'hui à Montréal, à l'hôtel Mont Royal. Ce qui domine de loin ces quatre jours de débat, ce sont les élections, particulièrement au poste de président, qui auront lieu mercredi après-midi. Il y a en outre le projet de créer un fonds de grève, ou de défense professionnelle, mais d'un commun accord les deux factions qui s'affrontent autour des élections à la présidence ont convenu de renvoyer ce débat à jeudi, dernier jour du congrès, de manière à ce qu'il ne soit pas empoisonné par la lutte électorale.

Le Syndicat canadien de la fonction publique, avec ses quelque 112,000 membres, est l'un des plus gros syndicats au sein du Congrès du travail du Canada. Il est le produit d'une fusion entre deux syndicats de fonction publique: l'union nationale des employés publics (NUPE) et l'union nationale des employés de services publics (NUPSE). Depuis cette fusion, survenue il y a quatre ans, le SCFP s'est fait connaître comme l'un des éléments les plus dynamiques du CTC. C'est notamment à cause du travail de son directeur de services et assistant du président, M. Francis Eady, si le CTC a décidé au cours de son dernier congrès (Winnipeg, avril 1966) de tenir une enquête sur ses propres structures. La direction actuelle du syndicat vise maintenant à une fusion avec l'Alliance de la fonction publique en vue de regrouper tous les employés syndiqués du secteur public au Canada.

Cette orientation de la direction du syndicat vers les changements rapides au sein du mouvement syndical n'a pas laissé de créer des heurts, non seulement avec le CTC

(qui malgré l'importance du SCFP ne lui a donné aucune place dans le conseil exécutif lors du congrès de Winnipeg) mais aussi au sein même du syndicat.

Ces tensions s'expriment au congrès biennal à l'occasion des élections. Le président sortant de charge, M. Stanley Little (54 ans) affronte la concurrence de M. William Black, vice-président général et responsable des services pour le syndicat général des employés d'hôpitaux de la Colombie-Britannique. C'est la première fois qu'il y a des élections à la présidence depuis la fusion qui a donné naissance au SCFP en 1963: il avait été convenu qu'il faudrait quatre ans pour tenter de cimenter ce mariage. Néanmoins les vieilles divisions semblent percer à la surface, puisque M. Black vient de NUPE et M. Little de NUPSE. Le premier, dans sa campagne électorale, mettra l'accent sur l'importance de consolider les gains acquis, tandis que le second insistera sur les projets d'expansion. Leurs slogans respectifs témoignent de cette différence d'accent: "A quality union, not a quantity union", slogan de M. Black, et pour M. Little: "Think big, vote Little".

Le congrès national du Syndicat canadien de la fonction publique commence aujourd'hui à Montréal, à l'hôtel Mont Royal. Ce qui domine de loin ces quatre jours de débat, ce sont les élections, particulièrement au poste de président, qui auront lieu mercredi après-midi. Il y a en outre le projet de créer un fonds de grève, ou de défense professionnelle, mais d'un commun accord les deux factions qui s'affrontent autour des élections à la présidence ont convenu de renvoyer ce débat à jeudi, dernier jour du congrès, de manière à ce qu'il ne soit pas empoisonné par la lutte électorale.

Le Syndicat canadien de la fonction publique, avec ses quelque 112,000 membres, est l'un des plus gros syndicats au sein du Congrès du travail du Canada. Il est le produit d'une fusion entre deux syndicats de fonction publique: l'union nationale des employés publics (NUPE) et l'union nationale des employés de services publics (NUPSE). Depuis cette fusion, survenue il y a quatre ans, le SCFP s'est fait connaître comme l'un des éléments les plus dynamiques du CTC. C'est notamment à cause du travail de son directeur de services et assistant du président, M. Francis Eady, si le CTC a décidé au cours de son dernier congrès (Winnipeg, avril 1966) de tenir une enquête sur ses propres structures. La direction actuelle du syndicat vise maintenant à une fusion avec l'Alliance de la fonction publique en vue de regrouper tous les employés syndiqués du secteur public au Canada.

Cette orientation de la direction du syndicat vers les changements rapides au sein du mouvement syndical n'a pas laissé de créer des heurts, non seulement avec le CTC

(qui malgré l'importance du SCFP ne lui a donné aucune place dans le conseil exécutif lors du congrès de Winnipeg) mais aussi au sein même du syndicat.

Ces tensions s'expriment au congrès biennal à l'occasion des élections. Le président sortant de charge, M. Stanley Little (54 ans) affronte la concurrence de M. William Black, vice-président général et responsable des services pour le syndicat général des employés d'hôpitaux de la Colombie-Britannique. C'est la première fois qu'il y a des élections à la présidence depuis la fusion qui a donné naissance au SCFP en 1963: il avait été convenu qu'il faudrait quatre ans pour tenter de cimenter ce mariage. Néanmoins les vieilles divisions semblent percer à la surface, puisque M. Black vient de NUPE et M. Little de NUPSE. Le premier, dans sa campagne électorale, mettra l'accent sur l'importance de consolider les gains acquis, tandis que le second insistera sur les projets d'expansion. Leurs slogans respectifs témoignent de cette différence d'accent: "A quality union, not a quantity union", slogan de M. Black, et pour M. Little: "Think big, vote Little".

NOUVEAU...
EN 12 COULEURS
GOUTTIERES
"PRIMEAU"
ALUMINIUM
PEINTURE CUITE
Estimation gratuite
• MONTREAL 322-4160
• QUEBEC 872-9244
PRIMEAU METAL INC.

PROGRAMME D'ÉDUCATION POUR ADULTES

- ACCELEREZ VOS PROMOTIONS
- AUGMENTEZ VOTRE REVENU
- EXPOSEZ VOS IDÉES

GRÂCE AU COURS
DALE CARNEGIE
EN FRANÇAIS
1,200,000
DIPLÔMÉS
Hôtel Sheraton Mt-Royal, 1455, rue Peel
Renseignements: Jacques de Bellefeuille 845-5264

ST. LEGER
Soyez dans le vent, buvez le scotch
Importé d'Ecosse
Distributeurs: Importations Durand - 842-5471

vail exige l'engagement politique du mouvement syndical.

Au Québec, le SCFP groupe environ 20,000 membres, dont approximativement 8,000 à l'Hydro-Québec, 6,000 dans les municipalités et 5,000 dans les hôpitaux. Environ 80 délégués représentaient ces secteurs au congrès de fin de semaine.

Pour ce qui est du secteur municipal, environ 6,000 membres s'engagent sous peu dans des négociations avec 14 municipalités de la région métropolitaine, dont la ville de Montréal: en effet, le contrat conclu au printemps entre la métropole et ses employés manuels ne valait que pour un an. Le SCFP est le principal syndicat affilié à la FTQ dans le secteur public où la CSN compte environ 90,000 membres et la CEQ (enseignants), 60,000.

Plusieurs délégués ont souhaité une collaboration étroite entre le SCFP et la CSN. Un syndiqué de l'Hydro, M. Jean Campeau, a été particulièrement insistant. Il a déploré amèrement que la FTQ n'ait pas participé à la manifestation organisée par la CSN à Québec le jour de l'adoption du bill numéro un, à propos de la grève des transports.

"On est tous des travailleurs, que ça s'appelle CSN ou XYZ", a dit M. Campeau, ajoutant par la suite que si les centrales ne parvenaient pas à faire l'unité d'action sur le plan politique, il n'y aurait bientôt plus d'intérêt pour les travailleurs d'y appartenir.

Les délégués se sont aussi interrogés sur les thèses voulant que les travailleurs syndiqués s'embourgeoient — "pourquoi parle-t-on d'embourgeoisement pour ceux qui gagnent \$5,000 à \$8,000 par année, et ne dit-on rien des médecins et des radiologistes" — et sur les principes qui doivent inspirer la fixation du sa-

laire. A ce dernier sujet, on a soutenu que le salaire devrait être basé au premier chef sur les besoins d'épanouissement de l'individu, plutôt que sur sa fonction, son degré d'instruction ou de responsabilité.

Le congrès a approuvé trois rapports, l'un pour chacun des secteurs professionnels représentés, qui forment un programme d'avenir pour les négociations dans le secteur public.

Au niveau municipale, le SCFP prône la régionalisation des négociations, en vue d'éventuelles négociations provinciales. Il souhaite que la fonction publique, estimant qu'on ne peut laisser les politiques de négociations dans les municipalités soumises "aux intérêts égoïstes d'un petit groupe d'élites locales qui veulent maintenir leur pouvoir sur une collectivité donnée pour réaliser leurs ambitions politiques et économiques".

Le secteur hospitalier du SCFP propose un mode de négociations en deux temps — provinciale pour le plus grand nombre de clauses possibles, à l'échelle du secteur pour les clauses particulières — pour toute la fonction publique.

Le secteur hydroélectrique — après avoir souligné la nécessité d'une période de négociations plus longues que prévue dans la loi actuelle, soit 100 jours plutôt que 60 — propose des critères de négociation des salaires (hausse du coût de la vie et de la productivité, comparaison avec l'industrie et les autres employés de la fonction publique, évaluation des emplois). Il suggère aussi un inventaire des conditions de travail de tous les employés du secteur public aux divers niveaux d'administration et recommande qu'à partir de cet inventaire, le mouvement syndical mette au point un programme de rattrapage destiné à conduire tout le monde au même niveau.

Aussi pure que Célestins
Aidez votre digestion en buvant quotidiennement VICHY CÉLESTINS, l'eau minérale alcaline naturelle pure, rafraîchissante et légèrement thérapeutique. VICHY CÉLESTINS est une eau diététique appréciée qui convient à tous, aux enfants comme aux adultes. IMPORTÉE DE FRANCE, CÉLESTINS est la seule authentique EAU DE VICHY vendue au Canada.
Méfiez-vous des imitations, exigez toujours
VICHY CÉLESTINS
l'eau qui fait... du bien!
32 OZ. 59¢ — 16 OZ. 39¢ — 8 OZ. 2 pour 49¢

Quelle chance est la mienne!
d'avoir découvert le service de buanderie de JOLICOEUR. Depuis lors, je m'épargne chaque semaine deux dures journées de labeur... et ma lessive me revient plus impeccable que jamais auparavant.
LA. 1-2161
Jolicoeur
1907-1967
Confiez-nous le nettoyage de vos vêtements de dignes (surtout)
100 camions bleu et blanc pour mieux vous servir

COURS DE CONVERSATION
ENGLISH ESPAÑOL ITALIANO РУССКИЙ 日本語 Deutsch FRANÇAIS
Berlitz
Langues Vivantes
mettent à votre disposition
90 années d'expérience
de recherches
et d'expansion
BÉNÉFICIEZ
DE CETTE GARANTIE UNIQUE
Leçons Particulières — Cours Collectifs
Inscrivez-vous dès maintenant
De 9 heures à 21 heures.
Pour renseignements composez:
MONTREAL 288-3111
QUEBEC 529-6161
TROIS RIVIÈRES 278-2811
SHERBROOKE 879-8197
OTTAWA 232-5343
Également — Chicoutimi — Rimouski — Montmagny — Shawinigan — Joliette — Sorel — St. Hyacinthe — Drummondville — Granby — Repentigny — Beloeil — Châteauguay — St. Jean — Valleyfield — St. Jérôme — Ste. Thérèse — Rouyn — Val d'Or — Toronto — Edmonton — Calgary — Vancouver — Halifax.

EDITORIAL

Autres questions sans réponse⁽¹⁾

Dans son volume récent sur l'avenir du Canada, M. Eric Kierans consacre de longs développements au rôle capital des "sociétés multi-nationales" dans la marche de l'économie canadienne. Ces sociétés sont établies, dans un grand nombre de cas, d'un bout à l'autre du pays. Elles croissent sans cesse. Elles ont atteint à un degré d'efficacité et de productivité, à un niveau de puissance technologique tels qu'on ne saurait les rayer de la carte sans accepter du même coup, dans plusieurs secteurs qui influent inévitablement sur l'ensemble, des chutes sérieuses de productivité et donc le revenu.

Un autre fait non moins important a été rappelé en termes clairs par le Conseil économique du Canada. Le problème majeur du pays, au cours des années à venir, consistera à créer des emplois nouveaux pour les milliers de jeunes qui sortiront des écoles et des universités. Ce problème sera encore plus aigu pour le Québec, vu la production accélérée de diplômés que nous connaissons pendant la prochaine décennie.

Une question cruciale se pose à ce sujet. Vaut-il mieux offrir à ces futurs citoyens un cadre économique-politique large, qui mette progressivement à leur portée les avantages d'un pays biculturel d'un océan à l'autre, accroissant ainsi (facteur essentiel à leur avancement et à leur intégration dans les cadres supérieurs de la grande industrie) leurs chances de mobilité professionnelle? Ou mieux vaut-il leur offrir un cadre comme celui que leur proposent les avocats de l'indépendance, cadre au sein duquel il y aura (peut-être, cela restera à voir dans la pratique) plus de français dans le Québec et de moins en moins de français dans le reste du Canada actuel?

Si la deuxième option devait être adoptée, il suffirait qu'elle fût appliquée de la manière le moins rigide pour qu'elle risquerait d'aboutir à un cul-de-sac économique-professionnel dont les plus dynamiques chercheraient sans cesse à s'évader, dont ils devront de toute façon sortir à un stade où l'autre de leur carrière afin d'élargir leur expérience. Si, une fois adoptée, cette option ne réussit pas, si on a les lois et les discours sans avoir la chose, elle ne sera qu'un masque de plus, celui d'un nouveau confessionalisme non moins coûteux et inadapté que celui d'hier.

A ces objections, on répond d'ordinaire en évoquant la perspective d'un rôle considérablement accru pour l'Etat du Québec en matière économique. Il reste à prouver que cela peut se faire, dans l'état actuel de la préparation du Québec et dans les conditions présentes de la concurrence en Amérique du Nord, sans entraîner des conséquences à court et à long terme qui ne peuvent conduire qu'à de nouveaux retards économiques, peut-être aussi politiques.

A maintes reprises, ces derniers temps, M. Lévesque et d'autres porte-parole de l'option qu'il préconise ont souligné combien il importe d'agir vite, de prendre une décision radicale dans les plus brefs délais. Car, selon eux, la situation de la nation cana-

dienne-française se détériore de jour en jour, et tout délai menace d'être fatal.

Or, interrogées au sujet de notre état actuel de préparation, du nombre et de la qualité des cadres qui seront requis pour faire une indépendance qui soit autre chose qu'un mirage, les mêmes personnes postulent que nous avons actuellement ce qu'il nous faut, que nous possédons les cadres voulus, dans tous les domaines, pour faire le saut.

De deux choses l'une. Si nous possédons présentement les cadres voulus, c'est signe que, loin de perdre du terrain, nous avons accompli des progrès miraculeux et que notre situation n'est pas aussi abyssale qu'on l'affirme. Si nous n'avons pas les cadres requis, quelle sorte d'indépendance nous donnerons-nous?

La vérité brutale, c'est que la communauté canadienne-française ne possède pas présentement, surtout dans le secteur économique, les cadres dont elle aurait besoin pour jeter à terre, sans plus d'examen, le régime économique-politique actuel et être capable dans un délai raisonnable, d'en bâtir un qui lui soit supérieur en efficacité et en liberté. Nous devons consacrer l'effort d'au moins une autre génération à préparer, dans une atmosphère de travail et d'étude, les cadres qui nous font terriblement défaut dans tant de domaines. Il est vrai que, dans le contexte présent, nous progressons souvent moins vite que les autres. Mais cela est attribuable à notre nombre beaucoup plus qu'au seul régime actuel. Si nous voulons être équitables, mesurons plutôt ce que nous sommes aujourd'hui par rapport à ce que nous étions hier. Cessons de nous leurrer en traçant des comparaisons déprimantes avec des géants qui sont toujours, à côté de nous, des géants, quelle que soit notre option politique.

A peu près tout ce que nous comptons d'hommes d'affaires d'envergure, de financiers et d'industriels de taille, accueillent avec une extrême réserve les propositions de M. Lévesque.

A cela, on a tenté de répondre que les nantis et les notables seront toujours en faveur du statu quo. Ce n'est pas là une réponse honnête et intelligente, surtout quand elle vient de gens qui sont eux-mêmes des notables. Si ce que nous affirmons est vrai, il faut plutôt se demander pourquoi tout ce monde hésite. On découvrirait alors que des entreprises dynamiques, capables de marcher par elles-mêmes sans l'appui de subventions gouvernementales artificielles, capables de faire concurrence à d'autres dans les conditions d'aujourd'hui, cela ne se bâtit pas dans l'isolement, mais à l'aide d'une participation intense à ce qu'un pays grand et ouvert offre comme champ de relations professionnelles et humaines.

Le prix à payer pour maintenir ces avantages, dont nous n'avons que très insuffisamment profité jusqu'à maintenant mais qui restent à notre portée pour l'avenir, c'est un régime politique qui offre assez de stabilité et

de cohésion en son centre pour qu'à l'intérieur de ses lois générales, la vie économique puisse se développer de façon dynamique. C'est probablement à cela que pensent les personnes engagées dans la direction des affaires économiques quand elles hésitent à épouser les vues de M. Lévesque.

Sur la question des minorités qui existent tant dans le Québec que dans le reste du Canada, le fédéralisme bien compris est d'emblée la formule qui se prête aux solutions les plus souples et les plus réalistes. Après des retards et des fautes tragiques, le Canada anglais commence à comprendre cela. Il manifeste depuis quelque temps des signes de plus en plus nombreux d'ouverture à l'endroit des minorités francophones en dehors du Québec.

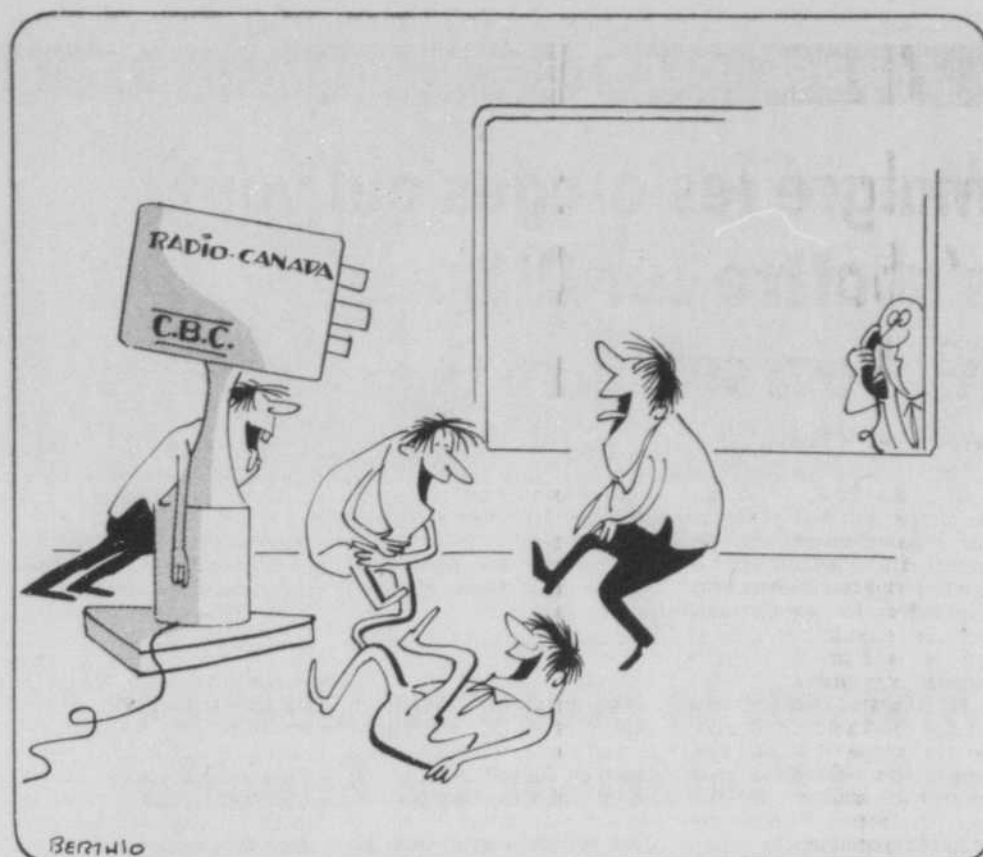
Le moment est-il venu, après un siècle de revendications incessantes, de reléguer cette question au second rang alors même que l'effort de plusieurs générations commence à porter des fruits tangibles? Que ferions-nous demain, dans l'hypothèse d'une séparation, avec les minorités francophones des autres provinces et avec la minorité anglophone du Québec? Que ferions-nous des droits historiques de ces minorités? Après avoir affirmé pendant longtemps que nous défendions des principes sacrés, en serions-nous venus à considérer que ces questions de droits humains ne sont plus désormais "qu'une matière à négociation comme les autres"? Autant le dire tout net: nous n'aurions guère confiance à un changement de régime qui se ferait sous de tels auspices.

Certains en sont venus, en ces matières, à un tel durcissement que tout progrès du côté du Canada anglais est, à leurs yeux, une imposture ou une tactique, ou au mieux une goutte d'eau qui arrive trop tard. Ils souhaiteraient, en leur for intérieur, que rien n'arrive d'encourageant de ce côté. Nous ne pouvons le suivre. Nous constatons, au contraire, des progrès sensibles. Nous demeurons disposés à les accueillir favorablement. Aussi longtemps que ces progrès se poursuivront, nous préférons ne pas rompre.

Le désir de liberté de M. Lévesque est noble et grand. Celui de ceux qui ne pensent pas comme lui l'est tout autant. M. Lévesque a peur, pour ses compatriotes, d'un avenir qui devrait être trouvé dans le cadre politique actuel. D'autres se posent des questions non moins graves au sujet de la qualité d'existence qui serait le lot des Canadiens français dans le cadre que leur propose M. Lévesque. Au lieu de faire passer ceux-ci pour des froussards, M. Lévesque devrait s'employer à discuter sans passion leurs arguments.

Claude RYAN

(1) Cet article, complète l'éditorial publié dans Le Devoir de samedi sous le titre "Questions sans réponse". Les deux articles, qui ne devaient d'abord former qu'une seule pièce, ont été présentés en deux tranches afin d'alléger la tâche du lecteur. Ils furent rédigés avant la conférence de presse que devait donner hier M. Lévesque.



Madame LaMarsh, je les entends vous pourrir au nez!

À la recherche du français

par Jacques Poisson

Etre sans ignorer

Un lecteur, M. Claude Gélinas, pose une question piquante: "Vous n'êtes pas sans ignorer" est-il conforme au bon usage?

"Nous prétendons (au contentieux de Shwinigan) qu'à cause de la négation le verbe ignorer a la même signification que savoir."

Pour ma part, je n'interpréterais pas ainsi cette phrase à triple négation: ne pas, sans et ignorer (ne pas savoir).

Mais procédons plutôt par exemples et comparaisons.

Vous n'êtes pas sans savoir: vous saviez, mais vous avez quand même décidé de passer outre.

Vous n'êtes pas sans ignorer: vous ignorez, mais vous avez quand même...

Au fait, est-ce qu'il existe des circonstances où cette locution puisse s'employer naturellement? Peut-être.

Vous n'êtes pas, chère Constantine, sans ignorer le nom même de l'écrivain, mais vous avez pris un air entendu, vous avez fait la fine bouche.

Voilà, c'est donc possible. Toutefois, la négation de la négation d'une négation risque de demeurer de l'algebre pour les esprits positifs.

A hue et à dia

Le pauvre traducteur ne sait plus où donner de la tête. Il voudrait avoir un cerveau électronique.

Est-ce que ça s'écrit en un mot, ou en deux avec le trait d'union? Encore une fois il ouvre le dictionnaire:

Underestimate: sous-estimer...

Ah! J'aurais crue l'inverse. "Anti-dazzle" donne bien antiaveuglant.

Allez donc vous y retrouver.

La mare aux canards

En France on qualifie étourdiment de canard toute feuille de chou, voire les journaux les plus sérieux. C'est injuste pour le volatile.

Dans notre pays on pousse encore plus loin l'iniqité. Un adversaire de notre radiodiffusion-télévision d'Etat qualifie celle-ci de "canard boiteux" il y a quelques jours. A vrai dire, l'intention était plus blessante que le terme employé, car le brave palimpse claudique, toujours, et tout bonnement, même normal, chaque fois qu'il met une patte devant l'autre.

L'insulteur aurait pu trouver mieux avec un brin d'imagination. "Canard hennissant", par exemple, eût stigmatisé les folâtreries de Radio-Canada dans les maigres prés du joual.

Quant à "lame duck", ce terme veut dire: épave, spéculateur insolvable, failli ou décafé, selon le Harrap.

Le mur de la non-signification

Y a-t-il un défaut de la langue québécoise qui vous déplaît plus que tout autre?

J'hésite à répondre, car il en est deux qui me semblent souverainement détestables: la vulgarité et l'insignification ou, si l'on veut, la trivialité et la non-signification.

Vulgarité ni trivialité n'appellent d'explications. Il est bien facile de nous mettre d'accord là-dessus, "câlène de bine".

C'est l'autre volet du diptyque qui peut prêter à confusion. On peut distinguer dans le langage la communication objective (relativement), le message affectif et enfin le style, entre autres éléments.

à la colonne vertébrale de recouvrer l'usage de leurs membres. Il a, du même coup, redonné espoir à des milliers d'humains qui, grâce à ses travaux, pourront désormais envisager de retrouver une vie normale.

Ce fait illustre l'extrême importance qu'il faut attacher à la recherche, notamment à la recherche médicale. Ce sont des chercheurs comme le Dr Murray et ses collègues

animés de la même passion, qui font progresser la science et qui permettent à la médecine d'être continuellement à l'avant-garde sur le plan de la qualité et de l'excellence.

Des médecins de chez nous, comme les Drs Jacques Genest et John C. Beck, aiment répéter que les gouvernements se doivent de ne jamais sacrifier la recherche au profit de quelque plan grandiose que ce

soit. Il faut leur donner pleinement raison. Tout projet d'assurance-santé qu'on mettra sur pied devra tenir compte de la nécessité de faire ainsi progresser la science. Les deux doivent aller de pair. La médecine doit être rendue accessible à tous, mais sans qu'on la détériore pour autant. Avec un mode de financement approprié, il y a sûrement moyen de réaliser ces deux objectifs à la fois.

V.P.

JEAN-PAUL NACKE,
Montréal, 14 novembre 1967

Rectification

(NDLR) — La "lettre au Devoir" qui apparaissait, vendredi dernier, sous le titre: "Loyauté mal récompensée", et que signait Paul Breton, fut malheureusement amputée du nom de son destinataire. Elle était adressée au député libéral fédéral, Ralph Cowan.

BLOC NOTES

Québec et le réseau français de Radio-Canada

Le premier ministre Daniel Johnson a déclaré, samedi, que son gouvernement envisageait de s'assurer le contrôle de la section française de Radio-Canada. Aucune décision n'aurait été arrêtée à cet égard, mais la question serait à l'étude.

Nous sommes enclin à prendre cette déclaration du premier ministre québécois avec un grain de sel. Il ne peut s'agir, croyons-nous, en effet, que d'un ballon d'essai ou d'une manœuvre de diversion. M. Johnson a le don de ces propos successifs qui visent à impressionner favorablement, et à tour de rôle, chacun des divers secteurs de l'opinion publique.

Nous n'entendons pas discuter ici du mérite de la question, nous n'avons pas l'intention de nous demander si le contenu des émissions devrait relever plutôt de la compétence des provinces que de celle d'Ottawa. Mais, même en supposant qu'on en viendrait à la conclusion ferme que c'est là un champ d'action proprement et exclusivement provincial, il nous apparaît nettement que ce problème ne saurait être classé, pour l'instant, au nombre des grandes priorités de notre gouvernement québécois.

Le domaine de la radio et de la télévision, en effet, est un de ceux où nos griefs con-

tre l'action d'Ottawa sont les moins nombreux et les moins solidement étayés. La radio de Radio-Canada, sans donner encore pleinement justice à tous les groupes francophones du pays, a réalisé de très grands progrès dans ce sens, et ces progrès se continuent à un rythme encourageant. Dans quelques jours, par exemple, soit le 4 décembre, cette société d'Etat aura son poste français à Vancouver, un poste qui sera en ondes dix-sept heures sur vingt-quatre, et témoignera du caractère biculturel de ce pays jusque sur la côte du Pacifique.

Si la radio et la télévision n'avaient pas été prises en charge par Ottawa, il est permis de se demander quel sort aurait été celui de nos minorités. Il est permis de croire qu'elles seraient encore privées, du moins dans une très large mesure, de ce puissant instrument de résistance à l'anglicisation. On n'a, pour s'en convaincre, que de constater ce qui se passe depuis cent ans dans le secteur des écoles.

Autonomie et qualité

Il est même permis de s'interroger sur ce que serait la situation au Québec, Radio-Canada a eu la chance de puiser à même les ressources financières de tout un pays.

Une société exclusivement québécoise aurait probablement été beaucoup plus limitée dans ses moyens de financement. Du moins durant les premières décennies de son existence. Aurions-nous pu, alors, avoir une radio d'égalité? Il est permis d'en douter.

En tout cas, il convient de reconnaître que Radio-Canada nous a vraiment bien servis à ce chapitre de la qualité. Son réseau français a largement contribué à la diffusion de notre culture et à l'amélioration de notre langue, tant parlée qu'écrite. Il ne faudrait tout de même pas que les faiblesses qu'on lui a reprochées, à l'occasion, à d'autres points de vue, nous fassent oublier ce qu'elle a fait de positif à cet égard.

Certains ont prétendu que Radio-Canada pourrait devenir un serait déjà un instrument de propagande en faveur du présent régime constitutionnel. Il en est au moins d'aussi nombreux qui prétendent le contraire, de sorte que, au moins à première vue, il s'agit probablement là de prétentions qui s'annulent. Quand les critiques sont à peu près aussi nombreuses d'un bord comme de l'autre, c'est souvent un signe assez évident que l'on ne fait pas trop mal son travail.

Quoi qu'il en soit, une Radio-Québec qu'on substituerait à Radio-Canada serait bien obligée, elle aussi, de se laisser guider, sur le plan de l'information, par les mêmes critères que doit respecter la presse en général. Que ce soit dans les journaux ou à la radio, l'information doit être complète et objective. Personne ne peut supprimer une nouvelle ou en minimiser l'importance sous prétexte qu'elle ne cadre pas avec son idéologie politique ou constitutionnelle.

Sur le plan des commentaires, on imagine bien également que la tribune d'une Radio-Québec devrait être aussi largement ouverte à toutes les options que l'est actuellement

la tribune de Radio-Canada. Après tout, les Québécois qu'on entendrait à Radio-Québec seraient, en bonne partie du moins, les mêmes qu'on entend déjà à Radio-Canada.

Au fait, le réseau français de Radio-Canada a toujours joui d'une large autonomie. Il a cherché à nous faire entendre la voix du Canada français comme le réseau anglais a cherché à nous faire entendre la voix du Canada anglais. C'est une des sociétés de la couronne fédérale où nous sommes toujours sentis passablement chez nous.

Pour toutes ces raisons, donc, nous répétons que nous ne voyons aucun caractère de priorité aiguë à cette question de la radio. M. Johnson, d'autre part, nous paraît en terrain plus solide quand il suggère qu'il serait peut-être opportun que les provinces, le Québec, en particulier, soient associées plus étroitement à la vie de cette société d'Etat. M. Johnson s'est demandé, par exemple, s'il ne serait pas dans l'ordre qu'un certain nombre des dirigeants du réseau français soient nommés par Québec. C'est une idée qu'on aurait probablement intérêt à étudier d'avantage et, peut-être même éventuellement, à faire triompher.

Protocole parlementaire

Lors du caucus de l'Union nationale à Saint-Jean certains membres de ce parti auraient proposé de réduire sensiblement le cérémonial que l'on observe depuis des temps immémoriaux au Parlement. Par exemple, on aurait suggéré que le rôle du lieutenant-gouverneur, au début de chaque session, consiste simplement à se rendre dans l'enceinte du Conseil législatif, où il déclarerait la session ouverte. Le discours du trône serait ensuite lu par le premier ministre à la Chambre basse ou, en son absence, par le président de cette dernière. Pour la sanction des projets de loi, qui demeurerait

une prérogative du représentant vice-royal, celle-ci ne se ferait plus également avec apparat à la Chambre haute, mais dans les appartements du lieutenant-gouverneur au Parlement. Quant au président des débats, il n'aurait plus à revêtir la toge, à se coiffer du tricorne et à porter les gants blancs.

Comme il y a présentement un comité de la Chambre chargé d'étudier ces questions de protocole en même temps que tout le problème de la modernisation des règles de procédure parlementaire, c'est à lui qu'il appartiendrait de se prononcer sur de telles suggestions. Mais il nous semble nettement qu'il ne devrait pas se faire prier pour les accepter.

Ce protocole désuet que l'on continue d'observer religieusement peut être d'un symbolisme savoureux, mais il est une occasion de distraction et de perte de temps. C'est d'un royalisme guindé, d'un royalisme d'un autre âge. Comme à peu près tout le monde s'en moque, plus ou moins ouvertement, ce serait de la pure hypocrisie que de le maintenir. Même les rois, de nos jours, s'habillent comme le commun des mortels.

En réduisant d'autre part le rôle du lieutenant-gouverneur à une simple formalité qui n'a pas à s'entourer d'éclat, on se conformerait tout simplement à l'évolution constitutionnelle qui s'est produite au pays. Le personnage le plus important de notre politique, ce n'est pas le représentant de la reine, mais le chef du gouvernement.

La recherche médicale

Les journaux ont fait grand état, ces jours-ci, d'une importante découverte réalisée par un médecin de Toronto, le Dr Gordon Murray. Ce dernier, après huit longues années de recherches, a mis au point une technique chirurgicale qui permet aux personnes paralysées par des blessures

lettres

Une précision

Dans vos articles sur l'élection partielle qui avait comme but de fournir à M. Stanfield un siège aux Communes, vous avez mentionné un M. Ross Dowson, qui se présentait contre M. Stanfield, mais qui s'est retiré de l'élection en faveur d'un candidat anciennement membre du NDP.

M. Dowson est le leader du mouvement trotskyste au Canada, comme vous avez dit. Mais les lecteurs peuvent bien se demander qu'est-ce que c'est cette "Ligue pour l'Action Socialiste" dont il est censé être le chef? Parce qu'elle n'existe pas. Le mouve-

ment trotskyste au Canada français est la Ligue Socialiste Ouvrière, qui fait partie d'un mouvement commun avec les trotskystes du Canada anglais, groupés dans la "League for Socialist Action".

ARTHUR YOUNG,
Montréal, 8 novembre 1967

Félicitations

Permettez-moi, à titre personnel de féliciter votre reporter M. Gilles Garipuy pour son compte rendu substantiel et objectif du symposium de l'Asso-

ciation des Parents catholiques du Québec.

JEAN-PAUL NACKE,
Montréal, 14 novembre 1967

Rectification

(NDLR) — La "lettre au Devoir" qui apparaissait, vendredi dernier, sous le titre: "Loyauté mal récompensée", et que signait Paul Breton, fut malheureusement amputée du nom de son destinataire. Elle était adressée au député libéral fédéral, Ralph Cowan.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Claude RYAN
Directeur
André LAURENDEAU
Rédacteur en chef
Rédacteur en chef adjoint: Paul SAURIOU
Directeur de l'information: Jean FRANCOEUR
Trésorier: Arthur LEFEBVRE

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est au no. 434, rue Notre-Dame, Montréal. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont Inc., à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. Seule la Presse canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS: édition quotidienne, Montréal, Québec, Lévis et bédouilles, 12 mois \$25.00, 6 mois \$13.00, 3 mois \$7.00. Ailleurs au Canada: 12 mois \$20.00, 6 mois \$11.00, 3 mois \$6.00. À l'étranger: 12 mois \$35.00, 6 mois \$18.00. Édition du samedi 12 mois \$6.00. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

TÉLÉPHONE: 844-3361

DES IDEES DES EVENEMENTS ET DES HOMMES

Malgré les orages qui vont s'abattre sur Ottawa, M. Pearson part pour Londres

par Pierre-C. O'Neil

OTTAWA (DNC) — Malgré les orages qui vont s'abattre sur le gouvernement cette semaine rien n'indique que le premier ministre Pearson contremander le voyage qu'il doit entreprendre ce soir et qui le conduira à Londres pendant une semaine.

M. Pearson doit recevoir un diplôme d'honneur au cours de son voyage et il aura également des entretiens avec le premier ministre, M. Wilson, et d'autres hommes politiques britanniques.

Le premier ministre quittera au moment où s'ouvre aujourd'hui en Chambre un débat de deux jours sur une motion de subsides qui sera vraisemblablement ponctuée d'une ou deux motions de non confiance contre le gouvernement.

Le chef des néo-démocrates, M. Tommy Douglas, a laissé entendre clairement hier qu'il est disposé à appuyer une motion de censure conservatrice si celle-ci devait porter, comme ce sera le cas, croit-on, sur la façon dont le

gouvernement s'est comporté dans les difficultés économiques actuelles.

M. Douglas a critiqué l'ensemble des décisions récentes du ministre des finances en disant qu'elles frappent davantage le secteur public que le secteur privé.

Aux mesures modératrices annoncées par M. Sharp il y a quelques jours sont venus s'ajouter d'autres événements récents qui vont certainement alimenter le débat d'aujourd'hui: la dévaluation de la livre sterling qui pourrait bien ralentir le rythme des exportations canadiennes en Grande-Bretagne, la hausse de 5% à 6% du taux d'escompte de la Banque du Canada et la récente décision des Etats-Unis de réduire, pour améliorer leur balance commerciale, le rythme de leurs investissements au Canada.

A cet orage qui peut fort bien éclater en Chambre, on doit ajouter celui qui s'annonce au cabinet au sujet de la décision de prendre sur la mise

en oeuvre de l'assurance médicale.

Les journaux ont signalé que la dernière fois qu'une sérieuse division s'est manifestée au cabinet à cet égard, M. Pearson était absent et qu'il sera à nouveau cette semaine lorsque M. Sharp fera rapport au cabinet de ses discussions avec les ministres des finances.

On ne doute pas, malgré l'attitude qu'il a prise publiquement que, dans son for intérieur, il veuille ou bien remettre à plus tard la mise en oeuvre du régime ou bien proposer l'application graduelle d'un régime qui devait être dès l'origine complet, obligatoire, universel et administré par un organisme public.

Il se peut en effet que le ministre préfère maintenant que le régime ne s'applique au début qu'à certaines catégories de citoyens et qu'il ne couvre que des services limités.

On a laissé entendre hier que le premier ministre n'entendait pas annuler ce voyage à cause de ces discussions parce que de toute façon une décision finale ne sera pas prise par le cabinet cette semaine à cet égard.

D'autre part, on avait cru que, plongés dans une sérieuse crise économique, les hommes politiques anglais n'auraient pas trop de temps à consacrer au premier ministre du Canada mais tout indique que les projets établis il y a longtemps tiendront malgré la crise et que le programme de M. Pearson serait inchangé.

Quant aux propos tenus par M. Daniel Johnson en fin de semaine au sujet de Radio-Canada ils n'ont pas créé un remous très important à Ottawa. Le principal intérêt qu'ils soulèvent est celui de savoir ce qui a bien pu pousser le premier ministre du Québec qui aura toutes les occasions la semaine prochaine de pester contre Ottawa, de faire à ce moment-ci une déclaration aussi vigoureuse. La seule explication qu'on en donne, c'est que le caucus de l'Union nationale est peut-être inquiet des propos modérés tenus par M. Johnson depuis quelques semaines et que celui-ci a peut-être senti le moment de se montrer un peu plus dur pour satisfaire ses propres troupes.

Il n'est pas exclu toutefois que M. Pearson fasse en Chambre aujourd'hui des commentaires sur la déclaration de M. Johnson.

lettres

Penser aux minorités

Quoique j'aie de l'admiration pour M. René Lévesque, je n'approuve pas son plan. La première raison, c'est qu'il y a des Canadiens français de Halifax à Vancouver et jusqu'à la Terre de Baffin. Si 35% sont déjà anglicisés, il est urgent de protéger le reste. Comme je l'ai écrit dans un quotidien anglais, ce qui importe c'est une révision de la Confédération où le français aurait un statut égal à l'anglais. Quant à un Canada entièrement bilingue, c'est impensable; il n'y a pas un pays au monde qui soit bilingue.

A. MARSAN,
Montréal, 14 novembre 1967

Hommage au cardinal

Bravo, cher Cardinal pour le geste si plein de signification que vous venez de poser! Puis-je l'être compris des nombreux pasteurs d'âmes en rupture de ban qui ont abandonné le troupeau pour courir après de vains plaisirs, et à ramener les meilleurs éléments dans la voie de l'humilité, du renoncement à leurs égoïsmes et à des plaisirs éphémères, qui ne leur laisseront souvent plus tard que d'amers regrets.

R. MARCOUX,

Gouvernements provinciaux et décentralisation constitutionnelle

par Jacques Parizeau

2 - Comment s'est opérée la décentralisation

Communication présentée le 17 octobre 1967 à la conférence de Banff sur "les aspects économiques de la crise canadienne". La première tranche de ce texte a paru samedi. La troisième et dernière partie sera publiée demain. (Traduction établie par Jean-Pierre Fournier).

Si cela était arrivé, nous en serions probablement à discuter aujourd'hui de la mesure dans laquelle les provinces devraient être libérées d'ajuster les normes de construction aux conditions locales ou de déplacer l'affectation des fonds d'un poste de dépense à un autre. Des voix se feraient entendre en faveur de subventions en bloc. Et sans doute s'opposeraient-on à la révélation par l'auditeur général des comptes déjà vérifiés par les auditeurs des provinces. En outre, le gouvernement fédéral devrait se rendre à la demande des premiers ministres des provinces de les consulter avant de traduire nos priorités en objectifs immédiats.

Bref, nous parlerions de décentralisation et de collaboration dans le contexte, pourrait-on dire, d'un pays normal dans lequel la politique économique et sociale émane d'un consensus et s'exprime comme telle. Les provinces disposeraient de revenus qu'elles pourraient employer à la réalisation de leurs objectifs particuliers. Mais la dimension de leurs revenus et la nature des dépenses auxquelles ils seraient affectés seraient telles que les objectifs de la nation ne seraient pas compromis.

Nous avons été bien près d'en arriver là. Pourtant, lorsque nous parlons aujourd'hui de décentralisation, ce que nous avons à l'esprit n'a pas grand-chose en commun avec l'esprit d'idéal que j'ai tracé plus haut. Comment avons-nous erré et comment en sommes-nous arrivés à la situation actuelle?

L'évolution des dernières années: une décentralisation anarchique plutôt que rationnelle

Le transfert de revenus qui s'est opéré en faveur des provinces était dans une grande mesure inconditionnel. Grâce à lui, certains gouvernements provinciaux se sont trouvés en position de réaliser leurs propres projets et, ces dernières années, d'améliorer considérablement leur personnel administratif et politique. Bref, ils sont redevenus de vrais gouvernements.

On ne saurait prétendre, sans exagérer, qu'il en fut ainsi de toutes les provinces, mais certainement de quelques-unes. Pensons seulement au changement remarquable survenu dans le gouvernement de l'Ontario entre le jour où il a accepté de collaborer étroitement avec le gouvernement fédéral à l'établissement d'un formidable réseau de maisons d'enseignement technique et professionnel et sa déclaration d'il y a moins de deux ans dans laquelle il affirmait sans ambages que le développement régional en-deçà de ses frontières relevait au premier chef de son autorité.

Parallèlement, le gouvernement fédéral s'est montré de plus en plus hésitant à étendre les programmes conjoints. L'une des provinces s'est retirée de plusieurs d'entre eux et le gouvernement fédéral a offert à son tour de se retirer de certains programmes importants en matière de sécurité sociale. Il a ensuite proposé d'instituer l'assurance-maladie sous une forme mitigée de programme conjoint.

La dernière étape est survenue il y a un an quand le système d'abatement qui gouvernait depuis des années le partage des impôts directs entre les deux ordres de gouvernement a été aboli. Cette mesure revêtait, d'une manière symbolique, une grande signification. Jusque-là, le gouvernement fédéral avait en quelque sorte limité l'accès des provinces aux sources d'impôts directs. Sans son approbation, les provinces ne risquaient pas d'être tentées d'élever les impôts. Bien entendu, les provinces pouvaient toucher des revenus supplémentaires en remaniant leurs cédules d'impôts indirects de sorte que le contrôle exercé par le gouvernement fédéral n'était que par-

tiel. Mais tout partiel qu'il était, il est aujourd'hui disparu.

Désormais, chaque gouvernement peut taxer comme il l'entend.

Pour ce qui touche la dette publique, les provinces n'ont jamais été soumises au contrôle du gouvernement fédéral mais elles devaient au moins se plier à une sorte de discipline de marché. Il existait une limite au-delà de laquelle elles ne pouvaient plus emprunter. Cette limite a été repoussée par la mise en oeuvre du régime de retraite en vertu duquel le gouvernement fédéral remet aux provinces le produit des contributions sans influencer sur l'usage qu'elles peuvent en faire. Ces prêts n'ont évidemment pas réduit la somme d'emprunts des provinces. Elle a, au contraire, continué d'augmenter. Encore une fois, le virement de fonds du régime de retraite en faveur des provinces n'est à tout fin pratique soumis à aucune condition.

Bien entendu, on peut, si l'on veut, appeler décentralisation l'effondrement du pouvoir central. L'anarchie résultant de ce bouleversement a amené une augmentation incontrôlée des dépenses publiques et exercé des pressions sur l'économie dont l'assurance-maladie peut être la première victime. Les dépenses incontrôlées et désordonnées de tous les gouvernements ont épuisé les réserves disponibles et davantage.

Qu'arrivera-t-il aux priorités? Des hommes politiques de tous les paliers gouvernementaux ont maintes fois posé la question. Elle est toujours sans réponse.

Personne ne le sait vraiment. En fait, qu'est-ce maintenant qu'une priorité? Est-ce un objectif arrêté par une conférence fédérale-provinciale? Alors quels ont été les objectifs arrêtés ces derniers temps? L'assurance-maladie en est un, mais il apparaît maintenant que ce qui semblait avoir été le fruit d'une entente ne l'est plus.

Je sais que tous ne sont pas aussi pessimistes que moi. Ce qui est arrivé, disent-ils, n'a pas sérieusement infirmé le pouvoir stabilisateur du gouvernement fédéral. Celui-ci reste en mesure de poursuivre une politique d'expansion au-delà de ce que font les provinces.

Ils n'ont que partiellement raison. Car il ne peut exister de saine politique économique quand une partie du secteur public fonctionne sans tenir compte de l'autre et il n'est certes pas de gouvernement efficace qui n'est pas en mesure de contrôler la somme des impôts, des dépenses et de la dette publiques.

L'économie, dit Lawrence Klein, est affaire de bon sens et la théorie économique n'est que bon sens légèrement compliqué. Quelques savantes que soient nos discussions et nos exégèses, nous ne saurions encore bien longtemps nous moquer du bon sens.

Nous en sommes maintenant au point de vouloir traduire dans la constitution le mouvement de décentralisation de notre politique économique et sociale que, selon moi, nous avons déjà poussé beaucoup trop loin. Si nous devons fixer dans la constitution la situation actuelle, je

doute fort que nous puissions jamais procéder au Canada à une planification rationnelle. Nul pays ne devrait être autorisé à fragmenter son pouvoir de décision comme nous l'avons fait et, pis encore, comme nous le faisons de plus en plus tant de fabricants de constitutions.

Le cas unique du Québec

Les difficultés viennent du Québec et de nulle part ailleurs. Nous parlons en termes généraux et même abstraits de pouvoirs économiques et sociaux, des mérites d'une société décentralisée, de techniques nouvelles d'administration publique quand nous savons fort bien qu'il n'y aurait pas l'ombre d'une difficulté sous ce rapport si le Québec n'existait pas ou encore s'il consentait à rentrer dans le rang.

Chaque pas qui a été accompli dans le sens de transferts inconditionnels de revenus en faveur des provinces l'a été pour apaiser le Québec. Depuis que Duplessis a décrété la double taxation en 1954 et forcé le gouvernement fédéral du temps à lui céder une partie du champ des impôts sur le revenu, chaque nouvelle crise a conduit à de nouveaux transferts.

Quand chaque année, le gouvernement fédéral offrait de céder sous condition une nouvelle tranche des impôts, le Québec parvenait inévitablement à relâcher ces conditions, à ménager une période de transition au bout de laquelle les conditions seraient supprimées, à obtenir des compensations fiscales et le reste. Quand le Québec s'est retiré en bloc de 29 programmes conjoints, les modalités du retrait appaurent d'abord si confuses que le premier ministre du Canada et celui du

Québec en vinrent à se contredire publiquement l'un l'autre en toute bonne foi.

Sur le régime de retraite, on en est venu à une entente mais le régime québécois et le régime fédéral sont tout à fait distincts et les programmes d'investissement qui découlent de leurs opérations n'ont rien de commun.

A la fin de 1965, le premier ministre Jean Lesage a brusquement déclaré que le Québec n'accepterait plus de subventions conditionnelles. Qu'on l'ait cru ou non importe peu. Le fait est que les subventions fédérales à l'enseignement secondaire ont été redéfinies de telle manière que les gouvernements des provinces puissent les affecter à la voirie ou aux travaux publics s'ils le désirent. Ce sont en réalité des subventions inconditionnelles.

La politique des gouvernements du Québec ne s'est à peu près pas démentie depuis bon nombre d'années: de plus en plus d'argent ou de pouvoirs fiscaux sans condition. Nos gouvernements ne demandaient pas de décentralisation de la politique, ils voulaient déterminer leur propre politique.

Le Québec a profité de chaque imperfection, de chaque vice, de chaque travers des programmes conjoints pour dénigrer la formule. Chaque fois qu'une somme d'argent a été avancée pour dépenses d'équipement par le truchement de programmes conjoints, Québec a réussi tôt ou tard à mettre la main dessus. Parait-on de nouveaux programmes? Québec répondait infailliblement non quand il ne trouvait pas moyen d'empêcher qu'ils soient proposés officiellement.

Son attitude a eu un effet étonnant sur celle des autres provinces. Quelques-unes ont pensé

(Suite à la page 6)

COLLOQUE DES ETUDIANTS ET PROFESSEURS DE SOCIOLOGIE DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

La Sociologie dans la Société québécoise

Mardi 21 novembre - 8 p.m. salle P-310
Université de Montréal

L'engagement politique du sociologue

Participants: Marcel Rioux et Luc Martin, prof. département de sociologie de l'Université de Montréal.
Pierre Page étudiant en sociologie.

Animateur: Luc Racine, ass. recherche sociologiques

Jeudi 23 novembre - 8 p.m. salle P-310
Université de Montréal

À qui profite la recherche sociologique?

Participants: Robert Sévigny et Michel Brûlé, prof. sociologie, Normand Wener et Marcel Fournier, étudiants en sociologie.

Invitation aux professeurs fonctionnaires, administrateurs, syndicalistes aux étudiants et au grand public.

AVEZ-VOUS DES CORS?

Pas besoin de revenir une fois par mois.
Nous enlevons la racine des cors et durillons.
Traitement aux ongles incarnés.

Visitez la CLINIQUE ST-JEAN

G. Gauthier, Podiatre
Méthodes scientifiques

2549, rue Desormeaux, Montréal 5
Près Hochelaga - Tél.: 351-4130

SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT

Vos chèques "personnalisés" de Compte de Chèques Véritable

Votre carnet de Compte d'Epargnes Véritable

La formule idéale: 2 Comptes Véritables

Les pièces dont vous aurez besoin pour vos comptes couplés (un Compte d'Epargnes Véritable et un Compte de Chèques Véritable) sont réunies dans l'élégant portefeuille qui vous est offert. Et vos chèques sont complètement personnalisés.

C'est la formule vraiment idéale: ces comptes couplés vous permettent de contrôler séparément vos économies et vos paiements. Vous gardez une provision suffisante dans votre Compte de Chèques Véritable pour régler vos factures; vous déposez le reste à votre Compte d'Epargnes Véritable rapportant 4½%. (Si vous avez déjà un compte d'épargne "ordinaire" à 3%, vous pouvez le convertir en "Véritable" à 4½%.) Cela simplifie merveilleusement vos opérations bancaires. Venez nous voir pour vous renseigner en détail sur cette nouvelle formule de comptabilité "Véritable". Nous vous remettrons gratuitement votre nouveau portefeuille bleu.

Le pour et le contre des comptes couplés

Compte de Chèques Véritable

Inconvénients

Ne rapporte pas d'intérêt

Avantages

Idéal pour régler vos factures. Le relevé mensuel qui vous est posté constitue un registre permanent des dépôts et des déboursés. Vos chèques payés vous sont retournés chaque mois et constituent vos reçus.

Compte d'Epargnes Véritable

Inconvénients

Ne permet pas de tirer des chèques

Avantages

Rapporte 4½% sur le solde mensuel minimum. Votre argent reste disponible. Virements gratuits à votre Compte de Chèques Véritable. Retraits gratuits.

Banque de Montréal

La Première Banque au Canada



ETUDIANTS SPECIAL
CETTE SEMAINE
AUX
3 LIBRAIRIES
PINEAULT

Le "PUPIRE VERSATILE"

DE MARQUE COLE EN ACIER.
MESURANT 45" x 24" AVEC TROIS
TIGES DEVAINT FERMES. PIEDS
CHROMES. DESSUS COULET. RES-
ISTANT AUX BRULURES DE CHA-
UFFETTES, AID CHOCES, AUX MARQUES
ET AUX TACHES DE TOUTES SORTES.
Reg. 199.34

\$74.95



3320 est, rue ONTARIO (coin
Dorling) Tel. 526-9241
2001 est, rue MONT-ROYAL (coin
Bordeaux) Tel. 526-6641
2339 est, rue BEAUBIEN (coin
des Ecoles) Tel. 722-4671

UNE ENTREPRISE CANADIENNE-FRANÇAISE AU SERVICE
DU PUBLIC DEPUIS PLUS D'UN SIÈCLE

élégance invisible
confort certain

Amiral
CRÉATIONS LIBRAIRIES

dépôtaires à

montréal - bovet inc. - savé frères itée - dupuis frères itée -
mercerie diplomate - a. gasco inc. - s.w. gasco ltd. - c. paluzzi -
e. fiset - lorinet haberdashery - boutique napoleon - m.g. mercerie.

longueuil - a. gendron enr.

joliette - roger pauze

sorel - a. simard

st-jérôme - michel tamblé

trois-rivières - dupuis frères itée - menard & pelletier - mercerie
de luxe

québec - vêtements pierre - boutique masculine - jean-guy boillard -
liquori carmichael

chicoutimi - francois gravel

rivière-du-loup - enest vézina

distribué exclusivement au Canada par les importations gemini inc.
1405 rue iberville, montréal, p.q.



PROJET '67

ANGLAIS
ESPAGNOL
ALLEMAND

COURS SPÉCIAL
\$89.00



LEÇON GRATUITE
866-9731

1 PLACE VILLE MARIE - SUITE 1538

Suites de la première page

M. JOHNSON ET RADIO-CANADA

Enfin M. Johnson a admis n'avoir pas encore saisi Ottawa officiellement de sa demande.

Les caucuses de l'Union nationale a aussi approuvé la coopération du Québec avec la France dans le projet Paris-Bonn du lancement de satellites de télécommunications à cause de la léthargie d'Ottawa qui ne fait rien pour la diffusion de la culture française dans ce domaine qui deviendra primordial d'ici quelques années.

M. LÉVESQUE ET UN PARTI

Le public se recrutait donc parmi l'élite traditionnelle et la classe moyenne: ingénieurs, techniciens, médecins, hommes d'affaires aussi, fonctionnaires, instituteurs, infirmières, appartenant à une moyenne d'âge plus élevée qu'au RN, moins âgée qu'au RN, plus "cool" que dans le parti de M. Bourget, plus articulés que dans celui de M. Giguère: toute cette partie de la population pour laquelle ni le RN ni le RIN ne semblent offrir les garanties suffisantes d'une orientation valable. La personnalité, la maturité, l'expérience pratique de Lévesque et de ses camarades y sont pour beaucoup, mais plus encore, cette identité singulière que percevait hier l'auditoire entre Lévesque et l'avenir du Québec.

Pourtant, aucune inspiration messianique dans cette assemblée, au contraire, les qualités les plus magnétiques de Lévesque furent souvent tournées à la blague. Les interventions témoignaient au reste de ce que le noyau qui s'est constitué hier autour de lui exige impérieusement un mouvement de participation commune.

Pas plus, d'ailleurs, a-t-on pu relever au cours des assises un indice de propriété idéologique. Le mouvement ne se propose pas de prendre l'indépendance du Québec à sa charge, pour ainsi dire, mais de soumettre à la population une option qu'il estime plus valable et plus sérieuse que toutes celles qui ont été mises de l'avant depuis la confédération, y compris la confédération elle-même.

C'est pour éviter le piège des options exclusives que le mouvement a refusé, par exemple, de se donner une personnalité partisane plus précise, tandis que vont se poursuivre, par le haut et par le bas, les contacts entre la nouvelle formation et le RN et le RIN.

A défaut d'un accord idéologique, qui ne se réalisera peut-être jamais, en tout cas il est, pour l'heure, imprévisible, rien n'interdit, si le mouvement devient parti, de constituer un front commun pour la nécessité d'élections. D'autres ententes permettraient également "de ne pas s'entre-tuer les uns les autres" comme faisait observer hier un participant peu soucieux des péonismes.

Les questions économiques ont dominé les débats, ensuite le contenu d'un programme politique. Pour les premières, M. Lévesque a reconnu que, dans bien des cas, il lui a fallu répondre sommairement. Pour le deuxième, on a insisté sur le fait qu'un programme rédigé d'avance risquerait de n'avoir aucune prise sur la réalité. Quant aux grands principes, M. Lévesque a mis l'auditoire en garde contre les dogmes: "Nous n'avons pas les raisons que les Cubains ont de se prendre pour des Cubains". Les politiques sociales qu'il défend sont déjà assez connues du public, de sorte qu'à ce chapitre les questions n'ont pas été nombreuses.

Le congrès ou colloque, comme on veut, fut un franc succès, si l'on songe qu'il fut organisé sur le coin de la table, en vitesse, et que M. Lévesque a fait connaître son option il y a quelques semaines à peine.

"En fait, nous sommes débordés", a-t-il dit aux participants, après l'assemblée, pour reconforter un grand nombre de partisans qui s'attendaient sans doute à quelque chose de mieux structuré. En fait, son message, c'était: "Un parti, ça ne se fait pas tout seul". L'auditoire semble l'avoir compris.

RÉACTIONS DE M. LESAGE

cus de poursuivre leur travail, et le caucus dans son ensemble a approuvé l'orientation du comité bipartite.

Rapport Gérin-Lajoie

D'autre part, la commission politique de la FLQ se réunira dès la fin de semaine prochaine sous la présidence de M. Robert Bourassa. M. Paul Gérin-Lajoie, député de Vaudeville-Soulages, représente le chef du parti au sein de cette commission permanente. M. Lesage a répété hier qu'il proposera lui-même que le comité des affaires constitutionnelles soit réformé sans délai et que M. Gérin-Lajoie en soit à nouveau le président. Le comité constitutionnel étudiera sous tous ses aspects le projet de "statut particulier" pour le Québec soumis par M. Gérin-Lajoie au dernier congrès de la FLQ. Etudiera-t-il aussi d'autres documents, par exemple l'essai de M. Eric Kierans dans son livre récent? Ce n'est pas exclu mais, a dit M. Lesage, le rapport Gérin-Lajoie est "le document de base" à l'étude. Au cours de l'hiver, il y aura des journées d'étude régionales et, en juin prochain, un congrès spécial qui permettra aux libéraux de donner un "contenu" au statut particulier.

Et M. Kierans

M. Gérin-Lajoie n'était pas à la réunion d'hier; M. Kierans y était mais rien n'a transpiré des griefs que des députés et dirigeants du parti avaient l'intention de formuler à l'égard du président de la FLQ. Depuis le congrès d'octobre, on le sait, M. Kierans a publiquement exprimé des vues opposées à celles de M. Gérin-Lajoie.

Nous n'avons pu, à l'issue du caucus, demander à M. Kierans si ses collègues l'avaient invité à faire preuve de plus de discrétion, pour la bonne raison qu'il avait déjà quitté l'hôtel pour prendre la route de Vancouver, où il est conférencier aujourd'hui. Ainsi, M. Kierans complètera la tournée des "Canadian Clubs" qu'il s'était engagé à faire, mais il est probable qu'il prendra garde de ne pas aviver le mécontentement de certains de ses collègues. Quant à M. Lesage, il a simplement dit en riant que tout le monde était de bonne humeur à la réunion.

D'autre part, le caucus libéral a nommé M. Paul Gérin-Lajoie à titre de membre du comité exécutif du parti (il en compte 7), pour remplacer M. Lucien Cléche, député d'Abitibi-Est, qui a demandé à être relevé de cette fonction. M. Louis Philippe Lacroix, député des Îles-de-la-Madeleine, est l'autre représentant des députés au sein du comité exécutif présidé par M. Lesage.

En ce qui concerne le conseil supérieur de la FLQ, dont le président est M. Kierans, les députés suivants en ont été élus membres: MM. Claude Wagner, Jean Bienvenue, Raymond Mailloux, Roy Fournier, Paul Gérin-Lajoie, Louis-Philippe Lacroix, Gérard Harvey, Gérard Cadieux, Georges Tremblay et Richard Hyde.

RÉPERCUSSIONS

réunions pour étudier la situation après la dévaluation du sterling. On apprend de source informée que le Népal pourrait dévaluer sa monnaie d'au moins 16 p. c.

● Toutes les opérations bancaires et monétaires ont été suspendues aujourd'hui en Jordanie, à la suite de la dévaluation de la livre sterling et en attendant que le gouverne-

ment ait pris une décision fixant le taux de change du dinar jordanien à la lumière de la modification intervenue dans le pouvoir d'achat du sterling. Le gouvernement de la Banque Centrale jordanienne a déclaré que le gouvernement prendra une décision à ce sujet de main. Cependant, certains changements ont été effectués aujourd'hui: le dollar à 0,370 contre 0,360 livres jordanien.

Les monnaies "fermes"

Les Etats-Unis: le président Johnson a affirmé samedi après-midi que la dévaluation de la livre sterling n'entraînera aucune modification de la valeur du dollar et que le prix de l'or reste fixé à \$35 l'once. "Je sais que le gouvernement du Royaume-Uni a pris cette décision à regret, a poursuivi M. Johnson, et je comprends les raisons péremptives qui l'ont rendue nécessaire dans les circonstances actuelles. Les nations du monde libre sont unies dans leur détermination de maintenir un système monétaire international fort."

La Communauté européenne: Aucune monnaie communautaire ne subira de dévaluation, malgré celle de la livre sterling. Cette décision, annoncée samedi soir par le premier ministre belge, a été confirmée dans les capitales de la CEE. C'est après des "consultations" que les Etats-membres — la France, l'Allemagne, l'Italie, la Belgique, la Hollande et le Luxembourg — sont parvenus à une position commune. La dernière de ces consultations a eu lieu samedi au sein du comité monétaire du marché commun.

Le Canada: Le ministre fédéral des finances, M. Mitchell Sharp, a déclaré samedi que le Canada maintiendrait le taux de change de son dollar à son ni-

veau actuel, la dévaluation de la livre anglaise ne devant pas modifier de façon sensible la position financière du pays sur le plan international. Le dollar canadien "vaut" à l'heure actuelle 925 dollars (USA). La décision britannique aura pour effet de rendre les marchandises anglaises plus attractives pour les importateurs canadiens, tout en décourageant les acheteurs britanniques de s'approvisionner sur les marchés canadiens et étrangers. Toutefois, les échanges du Canada avec le Royaume-Uni ne représentent que 14,5% de l'ensemble de son commerce extérieur. On prévoit que la mesure adoptée par le gouvernement britannique rendra plus difficile la réalisation du chiffre des exportations prévu par le ministère fédéral du commerce pour l'année à venir.

La Suède: Le gouvernement suédois a décidé que la Suède maintiendra la parité de sa monnaie par rapport au dollar américain et, par conséquent, ne suivra pas la dévaluation de la livre sterling, annonçant samedi soir un communiqué publié par le gouverneur de la Banque d'Etat, M. Per Aasbrink.

La Norvège: La Couronne norvégienne ne sera pas dévaluée à la suite de la dévaluation de la livre sterling, annonçant-on à Oslo dimanche soir.

Enfin, les pays suivants avaient annoncé hier soir qu'ils n'avaient pas l'intention de dévaluer leur monnaie: Finlande, Egypte, Nigeria, Iran, Afrique du Sud, Rhodesie, Zambie, Japon.

LE NPD

les Taylor, s'il n'y a pas de consensus dans la population."

Le chef du parti a laissé entendre qu'on avait trop simplifié les problèmes du Canada en les présentant comme l'affrontement de deux groupes linguistiques. Selon lui, la crise actuelle est bien plus complexe et naît de la coexistence au pays de plusieurs solitudes, qu'elles soient de nature culturelle, régionale, sociale ou économique.

C'est pourquoi, d'ailleurs, le parti se refuse à définir par l'instant ce que sera le statut particulier du Québec dont le principe a été adopté au cours du dernier congrès du Nouveau parti à Toronto. M. Douglas a déclaré hier qu'avant de le définir, il faudrait mieux connaître ce que les Canadiens veulent; de là la volonté du Nouveau parti de cesser la discussion avec les éditeurs et les élites intellectuelles pour faire participer la population à la définition de ce que sera le Canada de demain.

M. Douglas n'a laissé aucun doute sur le fait que le statut particulier du Québec représente entre autres choses pour son parti la possibilité d'une centralisation beaucoup plus accentuée pour les 9 autres provinces.

De la constitution, M. Douglas a dit qu'elle doit être un instrument de travail plutôt qu'un joug; et M. Cléche a renchérit en déclarant qu'il ne s'agit pas de savoir quelle partie de cette loi on allait modifier mais bien plutôt d'en prendre la refaire complètement.

Au cours de la conférence de presse qui a suivi la réunion du conseil fédéral, M. Douglas a pris à partie le ministre des finances, M. Sharp, qu'il a accusé en somme de tromper la population en fixant à 1 milliard en 1969-70 le coût de l'assurance médicale.

Ce chiffre représente un coût par capita de \$50,00 et M. Douglas estime que le coût réel par capita du régime ne peut dépasser \$36 au maximum si l'on tient compte de l'expérience de la Saskatchewan où le programme actuel coûte environ \$28 par tête et où les médecins sont, selon lui, les mieux payés au pays.

M. Douglas a en outre déclaré que le régime d'assurance médicale n'entraînerait généralement que des transferts de dépenses et que le coût ad-

PARIZEAU

(Suite de la page 5)

qu'elles pouvaient assumer une bien plus grande part de l'administration que celle qui leur était dévolue par certains programmes. Leurs gouvernements ont voulu qu'on les traite comme tels et Ottawa a peut-être trop mis de temps à le reconnaître. D'autres gouvernements se sont plaints de ce que le gouvernement fédéral déterminait trop souvent les priorités sans les consulter.

Pour une raison ou pour une autre, le Québec a trouvé un appui inattendu en plusieurs occasions, et en temps de crise, cet appui s'est révélé inestimable.

Comme il était prévisible, tout ce que le Québec a obtenu a été offert aux autres provinces. Dans la mesure où l'offre ne comportait pas de revenus nets supplémentaires, les provinces n'ont guère manifesté d'intérêt. La procédure de retrait a été présentée comme une simple opération comptable et elle n'était en effet rien d'autre pour autant que les provinces ne modifiaient pas la nature des programmes. Aussi pourquoi se retirer du régime de retraite puisque les contributions perçues seraient rendues aux provinces. L'Ontario avait institué un régime d'assurance-dépôt mais il n'eut de valeur qu'aussi longtemps que le projet fédéral n'eut pas force de loi. Le régime du Québec a été établi par la suite, mais aucune autre province n'a emboîté le pas.

(à suivre)

dictionnel net par rapport à ce que l'ensemble des Canadiens paient déjà en frais médicaux ne dépasserait pas \$80 millions.

Il ne s'agit donc pas d'une politique qui peut entraîner une grande mesure d'inflation, ce sur quoi le chef néo-démocrate de l'Ontario, M. Donald MacDonald, a ajouté qu'en autant que ces \$80 millions assurent une meilleure santé aux Canadiens, ils seront une contribution valable à l'accroissement de la productivité.

DÉVALUATION

immédiat d'un milliard 400 millions de dollars. Le communiqué indique que le gouvernement britannique a reçu l'assurance que cette demande serait examinée avec sympathie et recevrait une réponse rapide.

C'est la troisième fois que la livre est dévaluée. Toutes les dévaluations ont eu lieu à 18 ans d'intervalle et sous des gouvernements travaillistes. En 1931, la valeur de la livre avait été ramenée de 5 à 4,03 dollars. En 1949, le taux fut abaissé à 2,80.

"Nous sommes une nation fière. Nous avons maintenant l'occasion de nous libérer de la camisole de force dans laquelle nous étions emprisonnés ces dernières années". "Tout maintenant dépend de nous. Cela signifie que nous devons mettre les intérêts de la Grande Bretagne avant toute autre chose", a déclaré d'urgence le premier ministre Harold Wilson, dans une intervention radio-diffusée où il a fait part de la décision du gouvernement au peuple anglais.

Expliquant les raisons de la dévaluation et ses conséquences, le premier ministre a déclaré: "Notre décision de dévaluer s'attaque à la racine du problème, et c'est pourquoi la communauté monétaire internationale s'est portée à notre aide avec toute sa formidable puissance pour soutenir cette opération. Cet appui est bien entendu destiné à décourager les spéculateurs, ce ne sont pas des rentes que l'on nous offre. C'est pourquoi cette aide n'a pas été assortie de conditions inacceptables".

M. Wilson a lancé un appel au peuple britannique pour que toute la nation participe au redressement économique du pays. "Il est vital, a déclaré M. Wilson, que les augmentations des prix soient limitées aux produits importés. Le peuple ne tolérera pas que des négociants procèdent à des augmentations de prix injustifiées. Nous y veillerons avec attention et userons au besoin des pouvoirs que nous avons aux termes de la loi sur les prix et les revenus".

"Il est tout aussi vital, a encore dit le premier ministre, que l'augmentation des prix, quels qu'ils soient, ne serve pas d'excuse à des revendications excessives d'augmentation de salaires. Cela ne ferait qu'augmenter les prix à l'exportation et diminuerait les avantages qu'ont maintenant nos industries d'exportation".

AVIS

AVIS est par les présentes donné, conformément aux dispositions de l'Article 1571 (d) du Code Civil, que JEAN GRONDIN ayant sa principale place d'affaires en la Cité de Montréal, Province de Québec, a le 9 novembre 1967, cédé et transféré à la Banque Royale du Canada, Centre d'Achats Normand, tous ses comptes aux livres et autres comptes et dettes présents et futurs, à titre de garantie, et que ladite cession a été dûment enregistrée dans la division d'enregistrement de Montréal, le 13 novembre 1967, sous le numéro 2025974.

Daté le 13 novembre 1967.

La Banque Royale du Canada
Centre d'Achats Normand



APPEL D'OFFRES
GPE-67-10318
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 5 décembre 1967

Poste Des Patriotes
(Comité de Laval)
INSTALLATION ELECTRIQUE ET
TRAVAUX CIVILS CONNEXES
(ADDITION 1967)

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chaque visa ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi, inclusivement de 8h30 a.m. à 4h45 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de TROIS MILLE DOLLARS (\$3,000) chaque visa payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-sécrétaires,
B. LACASSE - W.E. JOHNSON
Montréal, le 15 novembre 1967

AVIS

AVIS est par les présentes donné que RIVERSHORE INVESTMENT CORP., une corporation constituée en vertu de la Loi des compagnies de Québec et ayant son siège social dans la Cité de Montréal, s'adressera au Secrétaire Provincial de la Province de Québec pour obtenir la permission d'abandonner sa Charte selon les dispositions de la Loi des compagnies de Québec, datée à Montréal ce 10e jour de novembre 1967.

ERNA NEUMAN
Président

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPERIEURE

No 740-962
DAME HELEN MARY LE-BLANC WOOD, Ménagère, épouse séparée en biens de RAYNOLD JOHN WOOD, présentement domiciliée et résidente à 1443 rue Chomedey, en les Cité et District de Montréal,

Demanderesse

- vs -
RAYNOLD JOHN WOOD, autrefois des Cité et District de Montréal, présentement de lieu inconnu,

Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR

Le Défendeur, RAYNOLD JOHN WOOD, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à son intention.

Montréal, le 13 novembre 1967

NORMAND DESROCHES
Protonotaire adjoint C.S.M.

ASSELIN & SCHNAIBERG
Procureurs de la Demanderesse,
1010 rue St. Catherine ouest,
Chambre 701,
Montréal, P.Q.

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR PROVINCIALE

No 80-649
ANCIENNE MUTUELLE ACCIDENTS, corps politique dûment incorporé, et autorisé à faire le commerce des assurances dans la Province de Québec, et ayant sa principale place d'affaires dans les Cité et District de Montréal,

Demandeur

- contre -

JEAN CADIEUX, autrefois résident et domicilié dans les Cité et District de Montréal, et maintenant de lieux inconnus, et GEORGES GUENETTE, domicilié et résident dans les Cité et District de Montréal, où il fait affaires seul sous les nom et raison sociale de GEORGE'S PARKING,

Défendeurs

PAR ORDRE DE LA COUR

Il est enjoint au défendeur Jean Cadieux, à l'intention duquel une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

Montréal, le 17 novembre 1967

ME WILFRID LEFEBVRE,
Greffier

Mes Martineau, Walker, Allison, Beaulieu, Tetley & Phelan, Avocats,
3400 La Tour de la Bourse, Place Victoria, Montréal,
Avocats du demandeur

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR PROVINCIALE

No 64-535
THERESA BEAULAC, épouse commune en biens de GEORGES NAKASHIMA, ce dernier pour autoriser son épouse aux fins des présentes si besoin est, tous deux résidents et domiciliés à 154 rue de La Concorde, app. 3, VILLE DE LAVAL, district de Montréal,

Demanderesse

- contre -

LIONEL CYR, restaurateur, autrefois résident et demeurant à 122 rue Bernard ouest Cité et District de Montréal, et maintenant de lieux inconnus,

Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR

Il est enjoint au défendeur, LIONEL CYR, à l'intention duquel une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

Montréal, le 10 novembre 1967

WILFRID LEFEBVRE
Greffier

Mtres Greigore, Dansereau, Daoust, Duceppe, Allaire, Perron & Beaudry
1595 rue St-Hubert
Montréal,
Avocats de la demanderesse

Les Chemins de fer Nationaux lancent des appels d'offres en vue de l'échange ou de la vente à Pointe-Claire, des fermes portant les numéros de cadastre 50 et 51. Facade: environ 940 pieds le long du chemin Donegan. Profondeur: environ 2 950 pieds. Superficie: plus ou moins 2 1/2 millions de pieds carrés, soit 70 arpents.

Possibilités d'échange contre terrains industriels facilement accessibles par rail dans la région métropolitaine de Montréal. Possibilité de vente à forfait.

Les soumissions doivent être présentées sur les formules spéciales du Chemin de fer et dans des enveloppes cachetées portant la mention: "Soumission, Terrains à Pointe-Claire". Date limite: le mercredi midi 20 décembre 1967.

Adresse: L. Forges
Directeur du Service des immeubles
Case postale 8107
Montréal

Téléphone: 877-5305

Pour tout renseignement et pour obtenir les documents de soumissions, s'adresser à M. Forges. La Compagnie se réserve le droit de rejeter toute offre, si basse soit-elle.

Le Vice-Président
J.A. McDonald

AVIS

AVIS est par les présentes donné que le 10ème jour de novembre 1967, sous le no 2025766, il a été enregistré au Bureau d'enregistrement pour la division d'enregistrement de Montréal un contrat de vente, cession et transport par LUCERNE KNITWEAR LTD., à la Banque de Nouvelle-Écosse, une banque canadienne à charte, de l'universalité des créances et comptes de livres, actuels ou futurs de la dite compagnie, LUCERNE KNITWEAR LTD.

Cet avis est donné conformément aux dispositions de l'Article 1571 (d) du Code Civil de la Province de Québec.

Ce 10ème jour de novembre 1967

La Banque de Nouvelle Écosse
2000 Boul. St. Laurent,
Montréal, P.Q.

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPERIEURE

No 741-608
DANIEL WILLIAMS, retraité, résident et domicilié au 5841 rue Sherbrooke Ouest, dans le district judiciaire de Montréal,

Demandeur

- vs -

DOROTHY WRIGHT, épouse, séparée de biens de Daniel Williams, résident à San Francisco, Californie, U.S.A.

Défenderesse

PAR ORDRE DE LA COUR

La défenderesse DAME DOROTHY WRIGHT est par les présentes requise de comparaître dans un délai de trente (30) jours à compter de la date de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à son intention.

Montréal, le 14 novembre 1967

WILFRID BRODEUR,
Protonotaire Adjoint

Martineau, Walker, Allison, Beaulieu, Tetley & Phelan
Suite 3400, Tour de la Bourse, Place Victoria,
Montréal 3, P.Q.
Procureurs du demandeur

DEMANDE DE SOUMISSIONS

ÉCOLE POLYVALENTE A L'ANSE ST-JEAN CO. DUBUC
PROPRIÉTAIRE:
La Commission Scolaire Régionale du Saguenay
36 est, Jacques-Cartier, Chicoutimi.

ARCHITECTES:

Gravel & Gravel, Chicoutimi.

INGÉNIEUR EN STRUCTURE:

Gagné & Lamarque, Joliette.

INGÉNIEUR EN MÉCANIQUE ET ÉLECTRICITÉ:

M. Bernard Cauchon, Chicoutimi.

Les plans et devis ainsi que les formules officielles de soumissions pourront être obtenus au bureau des architectes ci-haut mentionnés, à partir du 20 novembre 1967.

Un dépôt de deux cents dollars (\$200.00) sera exigé pour les plans et devis.

LES SOUMISSIONS DES SPÉCIALISTES DE:

Plomberie, chauffage

Ventilation

Électricité

Cuisine

Structure acier

Aménagement de laboratoire

seront reçues au bureau des SOUMISSIONS DÉPOSÉES DE CHICOUTIMI, 204 rue des Oblats avant 2.00 P.M. le 11 décembre 1967. Les soumissionnaires en ces spécialités devront accompagner leur soumission d'un cheque visé ou d'un cautionnement égal à dix pour cent (10%) du montant de leur soumission, fait au nom de la COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DU SAGUENAY.

Les soumissions des entrepreneurs généraux devront inclure les spécialités, plus haut mentionnées.

Les entrepreneurs généraux devront accompagner leur soumission d'un cheque visé ou d'un cautionnement au montant de soixante-dix mille dollars (\$70,000.00).

Les soumissions seront remises dans une enveloppe cachetée portant mention "SOUMISSION POUR LA CONSTRUCTION DE L'ÉCOLE POLYVALENTE DE L'ANSE ST-JEAN."

Les soumissions des entrepreneurs généraux seront reçues avant midi (5) hrs. p.m. le 15 décembre 1967 au bureau de la Commission Scolaire Régionale du Saguenay a/s de Monsieur Joseph Bonneau, secrétaire-trésorier, 36 est, rue Jacques-Cartier, Chicoutimi. Elles seront ouvertes immédiatement lors d'une session spéciale.

La Commission Scolaire Régionale du Saguenay s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

DONNÉ A CHICOUTIMI
CE 10e jour de novembre 1967.

JOSEPH BONNEAU
Le secrétaire-trésorier

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR PROVINCIALE

No 70905
NATHAN GRUNSTEIN, propriétaire de taxi, des Cité et District de Montréal,

Nouvelles brèves

Contribution de Montréal

La ville de Montréal a contribué un montant de \$7,500 à la Fédération canadienne des maires et municipalités, bien qu'elle ne fasse pas partie de ladite fédération. M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif de la ville de Montréal, explique que cette contribution est la reconnaissance tangible du travail accompli par la fédération en vue de la solution des problèmes municipaux.

Immigrant désillusionné

HULL (PC) — Un immigrant français a été condamné à un mois de prison pour avoir passé des faux chèques dans le but d'acheter des billets d'avion pour retourner en France avec sa famille. Cet immigrant, Lionel Courcier, 26 ans, de Buckingham, a dit au juge Avila Labelle qu'on lui avait promis, à l'ambassade canadienne à Paris, qu'il trouverait travail et logement au Canada. Au bout d'un an, il n'avait encore rien trouvé. Courcier est le second immigrant français à comparaître à Hull à la suite de déboires au Canada.

Proulx parle mariage

TORONTO (PC) — Bernard Proulx, le quadriplé que le Dr Gordon Murray a ramené sur la voie de la guérison il y a six mois, nourrit maintenant l'espoir d'épouser un jour l'infirmière qui avait pris soin de lui, en 1964, lorsqu'on l'avait conduit à l'hôpital privé Notre-Dame-du-Chemin, à Québec, souffrant de fractures à la colonne vertébrale. L'infirmière en question, Nicole Jacob, n'a cessé de correspondre avec Bernard Proulx et lui a même rendu visite en août dernier, au cours de ses vacances annuelles.

Les croustilles Dulac

Les débuts modestes de la maison Dulac Inc. il y a 19 ans, avec un capital initial de \$5,000, se sont transformés en une entreprise dont la capitalisation a dépassé de \$2,000,000 aujourd'hui la nouvelle usine de Lauzon inaugurée ces jours derniers.

Madame Viator Dulac, fondatrice et présidente de la société, a rappelé les débuts modestes, à Sainte-Marie-de-Beauce, en 1948, de la compagnie Dulac, fabricant des croustilles du même nom, qui a prospéré au point où elle possède aujourd'hui au-delà de 125 véhicules-moteurs, une vingtaine d'entrepôts et un territoire de vente s'étendant jusqu'à Terre-Neuve.

La Lauzon, on fabriquera annuellement des dizaines de millions de sacs de croustilles.

La fabrication de ces produits demandera, outre les pommes de terre achetées par centaines de camions-remorques, l'utilisation annuelle de 1,500 sacs de sel et de 50,000 livres d'huile végétale par semaine. La production est entièrement automatisée chez Dulac Inc. mais, en dépit de cela, on y emploie quelque 275 personnes, la plupart d'entre elles affectées soit à la fabrication, soit à l'emballage, soit à la livraison.

Systèmes de suggestions

La section Laurentienne de Montréal de l'Association nationale des systèmes de suggestions, a remporté le trophée d'excellence décerné chaque année par cet organisme, à l'occasion de son congrès annuel. Cette distinction qui s'accompagne d'un chèque de \$100 a été remise au président du groupe, M. Frank Rhead, lors du 25e congrès tenu à Chicago. La section Laurentienne est composée de plusieurs représentants de compagnies du Québec. L'image de la vieille boîte accrochée au mur est aujourd'hui désuète et dépassée.

M. Rhead qui agit à titre de président de la section de Montréal, est aussi responsable au CN des suggestions et services aux employés, au siège social du réseau.



Madame Lorraine Monk (à gauche) de l'Office national du film a présenté à Madame Georges-P. Vanier et à son fils Michel des albums de photographies commémorant les funérailles d'Etat du feu gouverneur général du Canada. Ces albums, dont les frais de production ont été assumés par le National Press Club, la tribune des courriéristes parlementaires et l'ONF contiennent 22 photos en couleurs et en noir et blanc et six pages de coupures de journaux contenant des éloges du défunt. (Téléphoto UPI)

Première conférence de M. P. Bourgault à Paris

PARIS (AFP) — Le président du parti séparatiste (légal) du Rassemblement pour l'indépendance du Québec, M. Pierre Bourgault, a fait recette pour sa première conférence à Paris organisée par le club "Gaulisme et prospective". Il a réaffirmé les thèses de son parti sur l'indépendance du Québec, devant quelque cent cinquante personnes, notamment des jeunes Québécois de Paris. Se défendant d'être un agent de publicité du général de Gaulle, M. Pierre Bourgault ne peut s'empêcher de plusieurs reprises d'exprimer son admiration et sa reconnaissance, en tant que Québécois, pour "l'homme d'Etat le plus prestigieux de notre époque".

L'indépendance du Québec avant dix ans, selon le secrétaire général du RIN

PARIS (AFP) — "L'indépendance du Québec sera probablement effective dans cinq ans et, en tout cas avant dix ans", a déclaré samedi M. Pierre Renaud, au micro de la station radiophonique Europe numéro 1, qui avait convié dans ses studios le président et le secrétaire général du parti "Rassemblement national pour l'indépendance" du Québec, MM. Pierre Bourgault et Pierre Renaud, pour qu'ils répondent aux questions des auditeurs.

Celles-ci ont été nombreuses.

M. Pierre Bourgault a déclaré en substance qu'il était venu en France pour faire connaître aux Français la situation de son pays après le "choc psychologique" causé par le voyage du général de Gaulle au Québec, en juillet dernier.

"Nous sommes, a-t-il dit, au sein de la Confédération canadienne, une minorité qui entretient des rapports de minorité avec la majorité. Nous rejetons le statut de minorité qui nous est imposé, nous constituons une collectivité francophone originale en Amérique du Nord. A l'image de tous les peuples du monde, nous voulons conquérir notre indépendance, car l'indépendance c'est l'âge adulte pour une nation."

Il a ensuite analysé les principales causes de la situation du Québec, causes qui sont à ses yeux au nombre de trois: l'esprit défaitiste issu de la conquête anglaise, la discrimination opérée par le gou-

vernement d'Ottawa, la démission collective des Québécois devant les responsabilités publiques.

Question de vie ou de mort

Il a ensuite proclamé: "Nous ne pouvons plus supporter l'humiliation quotidienne et collective qui est notre lot. Etre nationaliste est pour nous une question de vie ou de mort. Nous refusons de disparaître. Le Québec est une réserve au sein de la Confédération, comme il en existe pour les Indiens. Nous voulons nous gouverner nous-mêmes, c'est-à-dire agir dans le sens de nos intérêts et de nos aspirations. Ce ne sera pas facile. Nous voulons nous donner le pays qui nous ressemble et où nous pourrions un jour dire que nous sommes chez nous".

Répondant aux questions, M. Bourgault a déclaré qu'il ne préconisait pas la violence, qu'il travaillait à l'union des différentes forces favorables à l'indépendance. Pour lui, le mouvement s'y développe à une cadence accélérée, et si des élections se déroulaient actuellement, il obtiendrait 25 pour cent des suffrages. Doué d'un indéniable talent d'orateur, le chef du R.I.N. a parlé plus d'une heure dans la salle Debussy. Maniant l'humour, il a au passage dénoncé "le charabia que constitue le langage parlé par les Canadiens français". Bien que son style soit sobre, M. Bourgault sait aussi s'exprimer par de larges gestes, des éclats de voix soigneusement mesurés.

Il compte entreprendre cette semaine une tournée en province, se rendant notamment à Grenoble et Lyon.

Nominations

Allan B. Ramsay, président et directeur général de Guaranty Trust Company of Canada, a été élu président de The Trust Companies Association of Canada. Il succède à Marcel Faribault qui a été récemment nommé au Conseil législatif du Québec par le premier ministre Daniel Johnson, et conseiller spécial pour les affaires économiques et constitutionnelles. M. Ramsay, natif de la Nouvelle-Ecosse, a fait ses études à l'université Mount Allison et à la faculté de droit de l'université Dalhousie.

Deux laïcs ont été élus au conseil de direction de la Commission permanente des maisons de retraites de langue française du Canada. L'élection de Mme Robert Parent, de Chicoutimi et de M. Delphis Duhamel, de Saint-Hyacinthe s'est déroulée à l'issue du congrès que tenait cette commission à la maison Jésus-ouvrier de Québec.

Le président de l'organisme, est le père Louis-N. Desilets.

Le père Georges Bérubé, provincial des Rédemptoristes canadiens-français a été élu consultant et vicaire général ou adjoint par le chapitre général de sa congrégation. Le père Bérubé exerçait les fonctions de provincial à Sainte-Anne de Beaupré depuis 1958.

M. Earl Morse, de New York, a été élu président de la commission des syndicats de l'Union américaine des congrégations hébraïques, organisme central de la Réforme du judaïsme dans l'hémisphère occidental. L'organisation tenait récemment sa 49e assemblée générale biennale à Montréal même.

Le problème syndical à Radio-Canada

Michel Bourdon donne la réplique à Louis Laberge

"Laissez les employés voter et choisir leur syndicat", dit M. Michel Bourdon, président du S.G.C.T., à M. Louis Laberge, président de la F.T.Q., dans un communiqué qui se lit comme suit:

"Le syndicat général du Cinéma et de la Télévision (CSN) est prêt, comme il l'a toujours été, à faire décider par les travailleurs de la production de Radio-Canada au Québec deux choses, qui sont au fond même du problème syndical à Radio-Canada:

1) Veulent-ils une unité de négociation strictement québécoise?

2) Si oui, veulent-ils le S.G.C.T. ou bien toute autre union qu'il vous plaira de mettre sur le bulletin?"

"Le S.G.C.T. a toujours été prêt à ce qu'on laisse la parole aux travailleurs en question. Non seulement a-t-il toujours été prêt à le faire, mais il a toujours exigé qu'on la

leur laisse. Il se bat depuis trois ans pour qu'on la leur laisse. La F.T.Q., le Congrès du travail du Canada, M. Laberge, M. Daoust, IATSE, Nabes, le S.C.F.P., M. Thibodeau, M. Jodoin, M. Dodge, se sont battus pour empêcher qu'on la leur donne. Le S.G.C.T., avec l'appui de la CSN, demande depuis toujours un vote. Les autres le refusent depuis toujours, avec la complicité du Conseil canadien des relations ouvrières, de l'employeur la Société Radio-Canada et du gouvernement fédéral.

Requête conjointe?

"Nous avons lu le verbiage de M. Laberge, publié dans les journaux. On ne saurait empêcher le président de la FTQ de dire n'importe quoi n'importe quand: c'est un bavard incorrigible. D'après M. Laberge, le S.G.C.T. ne représenterait pas la majorité des salariés visés. C'est trop facile à dire, surtout pour quelqu'un qui parle tout le temps. Qu'il se taise et qu'il laisse s'exprimer les travailleurs, par un vote, là-dessus précie-

sément. Nous sommes prêts à faire une requête conjointe avec n'importe quelle union, à cette fin, malgré trois ans d'attente sur lesquelles il comptait, comme y comptait le C.C.R.O., pour décourager les travailleurs.

"La lutte se poursuit. Elle se poursuit parce que les travailleurs, quelle que soit la situation difficile à laquelle on a prétendu les acculer pour les réduire, savent que leur arme véritable, c'est le S.G.C.T., un syndicat à eux, québécois, contrôlé par eux, affilié à la CSN et qui, contre l'employeur, le C.C.R.O., les unions américaines, le gouvernement et tout le bagage, a plus lutté pour eux en trois ans et leur a obtenu réellement plus de gains de toutes sortes, même sans accrédition, que les semblants d'union qui les ont "représentés" pendant quinze ans antérieurement et qui les sollicitent encore avec leur frère jumeau, le SCFT.

"L'impérialisme syndical, vide de sens, sera finalement vaincu."

Cook propose un fédéralisme 'souple'

TORONTO (PC) — Un historien de Toronto a recommandé un fédéralisme souple qui éviterait la séparation du Québec du reste du Canada. M. Ramsay Cook, de l'Université de Toronto, a déclaré que le nouveau fédéralisme auquel il songe serait l'alternative la moins indésirable aux théories que l'on présente couramment.

Il a affirmé que la théorie du statut d'Etat associé pour le Québec est historiquement irréalisable, et que l'idée de donner au Québec un statut spécial dans la Confédération est à mi-chemin du séparatisme.

Trap Loin du CENTRE DE MONTREAL?

PORT-ROYAL

1455 ouest, rue Sherbrooke

...vous rapproche de tout et vous offre, en plus, les plus beaux Appartements.

Studio, 1, 2 et 3 chambres à coucher, et plus, à partir de \$215, \$285, \$350, \$565 et plus.

Inclus: électricité, rideaux de soleil, locker pour chaque Appartement, etc.

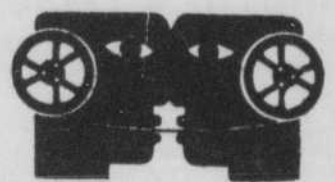
DEMANDEZ NOS PRIX MEUBLES

Sur rendez-vous: Angèle Sole, F.R.I.
Bureau de location sur les lieux
937-9311 et 937-3709

Appartements Modèles Ouverts: 10 A.M. à 5 P.M.
Sam. et Dim. 2 P.M. à 6 P.M.

VOULEZ-VOUS PARLER ANGLAIS

Enseignement audio-visuel avec laboratoire en studio ou à la maison



COLLEGE CANADIEN DU BILINGUISME

4956, rue HOCHELAGA, MONTRÉAL

Tél. 254-6011

Service téléphonique 24 heures par jour

DEMANDEZ NOTRE PROSPECTUS

COLLEGE CANADIEN DU BILINGUISME
4956, rue HOCHELAGA, MONTRÉAL — Tél. 254-6011

Je désire recevoir plus de renseignements sur vos cours avec laboratoire (sans obligation) ☐ en studio ☐ à domicile

J'aimerais évaluer mes aptitudes par un test GRATUIT ☐ sans obligation de ma part.

NOM

ADRESSE

VILLE TEL.

VOTRE CONCESSIONNAIRE A.M. RAMBLER - JEEP - ALOUETTE

Ambassador Rambler 1967

Au prix coûtant
Pas de comptant

1er versement en 68

Choix complet modèles 68

DES FAITS:

L'Ambassador 1968

Avec climatisation sans
frais supplémentaires

Toujours les plus bas
prix Rambler au Québec

Livraison immédiate



LA QUALITÉ DE
NOTRE SERVICE
EST L'ASSURANCE
DE VOTRE
SATISFACTION

Georges Éloi
Gérant de service



À votre service pour...

VENTE - SERVICE - PIÈCES

JEEP UNIVERSAL - WAGONEER - JEEPSTER

Installation de chargeur à neige
hydraulique.

Neufs ou usagés, au vrai centre
du Jeep au Canada.



LE CENTRE DU JEEP
AU CANADA

VOYEZ IMMÉDIATEMENT
"Monsieur JEEP"

Livraison immédiate

On épargne en "MASSE" chez



Aucun comptant

\$8²⁵ par
semaine



Allez le long des pistes boisées, traversez
les montagnes, les lacs gelés; l'Alouette
roule en toute sécurité et sûreté de
fonctionnement. Vitesse exceptionnelle -
commande positive - freinage précis -
tous les suppléments - l'Alouette.

Moins dispendieux
qu'une location!!!

Livraison immédiate

2303 De LaSalle

2 rue à l'est de Pie IX
au sud d'Hochelaga

254-4524

FAITES FRUCTIFIER VOTRE ARGENT
PROCUREZ-VOUS UN CERTIFICAT
DE PLACEMENT GARANTI

de

Crown Trust
COMPANY

INTERET

6³⁰/₄%

PAR ANNÉE

ÉCHÉANCE DE 5 ANS

Renseignements sur demande...

sans obligation, naturellement.

842-8362

CROWN TRUST COMPANY,
393 ouest, rue St-Jacques,
Montréal 1.

A titre de renseignements, j'aimerais recevoir votre dépliant sur les
CERTIFICATS DE PLACEMENTS GARANTIS.

NOM

(en lettres majuscules, s.v.p.)

ADRESSE

VILLE PROVINCE

Arts et spectacles

A la Comédie-canadienne

"Elle tournera la terre"

par Jean Basile

On attendait beaucoup de l'équipe Carrier-Léveillé. La nouvelle production (présentée actuellement à la Comédie-canadienne) est nettement en dessous de ce à quoi on s'attendait.

Basée (vaguement) sur "On ne badine pas avec l'amour" d'un dénommé Musset, sous-titrée "tragi-comédie musicale", l'œuvre s'intitule "Elle tournera la terre" et expose à sa petite façon qu'il ne faut pas jouer avec les sentiments du cœur. La référence à Musset s'arrête à cette généralité.

Donc, un Percidan nouvelle manière, tout répétiteur de musique qu'il soit, veut séduire la vedette (qu'il aime) du spectacle pour lequel il travaille: Dominique. Mais Dominique ne veut rien entendre. Percidan-Pierre entend de faire semblant d'être amoureux d'Odette; pourvue d'une rivale, Dominique succombe et Odette, déçue, fait de même, en se prenant pour Juliette.

La pièce se passe durant les répétitions d'un spectacle apparemment chorégraphique. On devine le truc. Tantôt en habit de ville, tantôt en costume de scènes, les personnages vont et viennent en citant, bien sûr, le "paradoxe du comédien", quand ce n'est pas le "tragi-que".

La situation eût pu être amusante si elle n'était pas sur-exploitée.

Auteur du livret, des dialogues, des paroles des chansons et de la mise-en-scène, Louis-Georges Carrier a commis une grosse erreur: il s'est pris au sérieux. Bien entendu, chacun a droit à son petit message, encore faut-il qu'il soit à sa place. Au lieu de vouloir nous distraire en honnête homme qu'il est, il entreprend de dresser un tableau satirique de notre milieu artistique, fort triste comme l'on sait. En réalité, la tragi-comédie musicale est une comédie de mœurs. Musset, Shakespeare (pour Juliette), Roussin (pour les répliques), Anouilh (pour le déguisement), voilà qui est beaucoup pour un seul homme. Bref on patauge; c'est une occupation de saison.

Au demeurant, Louis-Georges Carrier est parfois un dialoguiste percutant et il sait faire rire, ce qui est beaucoup. Mais il s'écoute, il file son dialogue, de telle sorte que certaines scènes, par trop allongées, perdent leur pouvoir de choc.

Mais c'est surtout dans le rapport musique-action que "Elle tournera la terre" déçoit. On se demande avec un peu de tristesse ce que devient l'invention musicale de Claude

Léveillé. Toute tragique qu'elle soit, on aimerait qu'une comédie musicale soit musicale. Ne serait-ce les arrangements d'André Gagnon, on chercherait en vain les notes. Aucun jaillissement, aucune ligne de force. La musique est ici une parente pauvre. Seule la partition qui accompagne les numéros de danse a un peu de "pep".

Ce qui manque à ce coquet, c'est le mélange des ingrédients. Il ne suffit pas de dire dix minutes de textes, cinq minutes de chansons et, hop, un petit pas de danse... Encore faudrait-il que tout soit logique, nécessaire, intégré.

Si Louis-Georges Carrier avait bien voulu oublier qu'il était un "personnage tragique", il aurait sans doute pu améliorer considérablement sa nouvelle production en coupant son texte (quitte à proposer ensuite les scènes coupées chez Miville), en ou-

blant que l'on ne badine pas avec l'amour après Musset et en supprimant cette fin "tragique" tout à fait superflue. "Elle tournera la terre" aurait eu plus de vie, plus de charme avec un rien de nostalgie qui nous eût pincé le cœur.

La distribution joue le jeu avec une belle énergie. Andrée Lachapelle continue de prendre des leçons de chant mais rien ne fera jamais qu'elle chante. Lise Lasalle est délicieuse et chanterait bien si elle avait à chanter un peu plus; c'est elle avec Jean Besré qui donne du tonique quand on languit. Benoit Girard campe avec esprit et justesse un personnage de chorégraphe dont on parle comme d'un metteur en scène. Marjolaine Hébert et Guy Sanchez complètent la distribution.

Dans le rôle principal, Claude Léveillé joue la comédie avec assez de conviction pour nous le faire apprécier quand il chante.

Théâtre instantané

A compter de jeudi, le 23 novembre, le Théâtre Instantané présentera ses spectacles en soirée, en plus des représentations régulières du midi.

Le Théâtre de la Place, à la Place Ville-Marie, est maintenant la propriété exclusive de Centaur Foundation for the Performing Arts et ce groupe, qui présente régulièrement Instant Theatre, se propose de présenter en plus des pièces de courte durée, des pièces de plusieurs actes et même une revue. Ce groupe présente aussi, "le midi", "Une Demande en Mariage", de Tchekov, et répète quelques autres pièces en français.

THÉÂTRE

COMÉDIE-CANADIENNE: "Elle tournera la terre", comédie-musical de Louis-Georges Carrier et Claude Léveillé - 20h.30 (relâche les lundis)

NEW PENELOPE: The Siegfell Swall Band tous les soirs - Vendredi et samedi après-midi: "Sanny Greenwich Quartet"

L'ESCALE: "C'est maintenant qu'il faut boire" de Roger Fournier. Tous les soirs à 20h.30 (relâche les lundis) - Jusqu'au 19 novembre

PATRIOTE: Hervé Brousseau. THÉÂTRE DU RIDEAU-VERT: "Le Malentendu" de Camus - Du lundi au samedi (20h.30) - Dimanche en matinée à 14h.30 et 19h.30

LA BOITE À CLEMENCE: "Sois toi-même", revue musicale de Clémence Desrochers et Pierre F. Brault. Mercredi, jeudi et vendredi: 21h. et 23h.; samedi: 20h.30, 22h.30 et 00h.30.

LES SALTIMBANQUES: "Pasean'co por Espana", chants, poèmes et danses de l'Espagne (jusqu'à la fin de novembre).

PLACE DES ARTS. THÉÂTRE WILFRID-PELLETIER: Roy Charles - 20h.30 (Samedi et dimanche).

THÉÂTRE MAISONNEUVE: Les Jérolas - Samedi: 20h.30, Dimanche: 14h.30 et 20h.30.

THÉÂTRE PORT-ROYAL: Le T.N.M. présente "Bois-Brûlés" de Jean-Louis Roux - 20h.30 (jusqu'au 3 décembre).

VILLERAY: "L'Amour à la plage" 12.15-3.32-6.44-10.01 "oo3 Agent secret" 1.51-5.08-8.20

CINÉMA

EN LANGUE FRANÇAISE

AMHERST: "Filles derrière les barreaux" 11.15 - 2.55 - 6.30 - 10.05 - "Filles sexy de nuit" 1.00 - 4.40 - 8.20

BIJOU: "Le voyage du père" 12.30 - 3.43 - 6.36 - 9.49 - "Appelle-moi maître" 1.55 - 5.08 - 8.21

CANADIEN: "L'incompris" 12.20 - 3.20 - 6.25 - 9.30 - "Alerte à toutes les polices" 2.00 - 5.00 - 8.20

CHAMPLAIN: "Le Docteur Jivago" 1.30 - 8.15

CHATEAU: "Les Dieux sauvages" 2.50 - 6.10 - 9.35 "I Super coup de 7 milliards" 1.10-4.30-7.55

CREMAZIE: "Un homme pour l'éternité" soirs sem: 7.15 - 9.30 - Sam et dim: 1.10 - 3.10 - 5.15 - 7.30 - 9.30

DAUPHIN: "La Curée" sur sem: 7.30 - 9.30 - sam et dim: 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30

ELECTRA: "Un Million d'années avant J.C." et "La Diligence vers l'ouest"

ELYSEE: Salle Alain Resnais. "Mouchette" sem: 7.30 - 9.30 - sam et dim: 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30 (10.00 sam.)

ELYSEE: Salle Eisenstein. "Masculin-Féminin" sem: 7.30 - 9.30 - sam et dim: 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30 (10.00 sam.)

EMPIRE: "Muriel" 8.10

FLEUR DE LYS: "Piège pour Cendrillon" 12.30 - 2.45 - 5.05 - 7.20 - 9.40

FRANÇAIS: "Les Dieux sauvages" 2.40-6.00-9.25 "6 Super coup de 7 milliards" 1.00 - 4.20 - 7.45

GRANADA: "Super coup de 7 milliards" 2.40 - 6.10 - 9.30 "Les Dieux sauvages" 1.00 - 4.20 - 7.45

JEAN-TALON: "L'incompris" sur sem: 6.25 - 9.30 - dim: 12.20 - 3.20 - "Alerte à toutes les polices" sur sem: 5.00 - 8.20 - dim: 2.00 - 5.00 - 8.30

MERCER: "La Diligence vers l'ouest" 12.30 - 4.17 - 8.02 "Un Million d'années avant J.C." 2.33 - 6.18 - 10.03

MONTCAUM: "Un truant", "La chatte sur un toit brûlant" et "Entre l'alcove et la potence" sem: 6.30

PAPINEAU: "Filles sexy de nuit" 2.45 - 6.05 - 9.40 "Filles derrière les barreaux" 1.05 - 4.30 - 7.50

PARISIEN: "Belle de jour" 10.45 - 12.50 - 3.00 - 5.15 - 7.30 - 10.00

PLAZA: "L'incompris" 12.20 - 3.20 - 6.25 - 9.30 - "Alerte à toutes les polices" 2.00 - 5.00 - 8.20

RIVOLI: "Filles derrière les barreaux" 2.50 - 6.10 - 9.40 - "Filles sexy de nuit" 1.05 - 4.30 - 7.50

SAINT-DENIS: "Le voyage du père" 12.30 - 3.43 - 6.36 - 9.49 - "Appelle-moi maître" 1.55 - 5.08 - 8.21

EN LANGUE ANGLAISE

VENDOME: "Un homme et une femme" 12.45 - 2.50 - 5.00 - 7.15 - 9.30

VILLERAY: "Un million d'années avec J.C." et "La Diligence vers l'ouest"

ALOUETTE: "Gone with the Wind" 8.15

ATWATER: "Rough Night in Jericho" 1.00 - 3.10 - 5.20 - 7.30 - 9.40

AVENUE: "The Comedians" 12.35 - 3.10 - 6.00 - 9.00

CAPITOL: "The Last Challenge" 10.35 - 12.45 - 3.00 - 5.10 - 7.25 - 9.40

CINERAMA-IMPERIAL: "Grand Prix", soirs lun. au sam: 8.30 - dim: 7.30 - et matinées sam. dim. et mer: 2.00

KENT: "Thoroughly Modern Millie" 2.15 - 8.15

LOEW'S: "Cool Hand Luke" 10.00 - 12.15 - 2.30 - 4.45 - 7.00 - 9.20

PALACE: "Point Blank" 10.15 - 12.30 - 2.45 - 5.00 - 7.15 - 9.35

PLACE DU CANADA: "Privilege" 1.05 - 3.15 - 5.25 - 7.30 - 9.40

PLACE VILLE-MARIE (petite salle): "Blow-Up" 12.10 - 2.20 - 4.30 - 6.40 - 8.50

SEVILLE: "To Sir with Love" 1.05 - 3.10 - 5.15 - 7.25 - 9.35

SNOWDON: "Far from the Madding Crowd" en soirée: 8h.15 - Matinée (merc., sam. et dim.): 2.15

STRAND: "Women of the World" 11.35 - 2.55 - 6.15 - 9.40 - "An Eye for an Eye" 10.00 - 1.20 - 4.40 - 8.05

VAN HORNE: "Enter Laughing" 1.10 - 3.10 - 5.10 - 7.10 - 9.10

WESTMOUNT: "Camelot" 8.15 - Matinées mer. sam. dim. 2.15

YORK: "Bonnie and Clyde" 12.45 - 2.50 - 5.00 - 7.05 - 9.25

ITALIEN s.t. anglais

PLACE VILLE MARIE (grande salle): "The Birds, The Bees and The Italians" 12.40 - 2.50 - 5.05 - 7.15 - 9.25

Espagnol s.t. anglais

VERDI: Luis Bunuel "El" sem: 7.45 - 9.45 - "Un chien Andalou" sem: 7.30 - 9.30 - sam et dim: "El" 1.45 - 3.45 - 5.45 - 7.45 - 9.45 - "Un chien Andalou" 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30

Japonais s.t. anglais

ART: "The Last Sex" sem: 7.15 - 9.15 - dim: 1.15 - 3.15 - 5.15 - 7.15 - 9.15

Suédais s.t. anglais

EMPIRE: "Persona" 6.30 - 10.15

Danois s.t. anglais

FESTIVAL: "A Stranger Knocks" sem: 7.30 - 9.30 - Dim: 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30

CINEMATHEQUE CANADIENNE: 6.30 courts métrages du nouveau cinéma yougoslave

9.00 "Kriemhild's Revenge" Relâche samedi et dimanche

68^{ème} SEMAINE à Montréal

maintenant au

VENDOME

PLACE VICTORIA TEL. 878-1431

un homme et une femme

un film de Claude Lelouch

avec Anouk Aimée Jean-Louis Trintignant Pierre Barouh

SIÈGES RÉSERVÉS

GONE WITH THE WIND

CLARK GABLE - VIVIAN LEIGH

LESLE HOWARD OLIVIA DE HAVILLAND

MATINÉES Sam. Dim. & Merc. 2h.15 p.m. Soirées à 8h.15

ALOUETTE 318 STE-CATH. O. 861-2807

BELLE DE JOUR

aussi QUÉBEC...?

10.00 12.25 2.35 4.45 7.00 9.20

CINEMA **PARISIEN**

Tel. 861.2697 480. Ouest Ste. CATHERINE

CE SOIR À 8H.15

Blue Bonnets

Le dimanche: 2h.15 - Pas de courses le jeudi

ENFIN! Un film différent!

démontant le chef-d'œuvre méconnu de **LUIS BUNUEL**

UN CHIEN ANDALOU

de BUNUEL et SALVADOR DALI

Le ven. 7.30-9.30

Sem et dim: 1.30-3.30-5.30-7.30-9.30

verdi

LES TOURNANTS DIABOLIQUES

mouchette

JEAN-LUC GODARD

LA CRITIQUE EST UNANIME... à l'exception d'un seul chef d'œuvre

UNE ENFANT FEMME VII SOUFFRE MEURT

MASculin FEMMin

le sexe et la jeunesse de la FRANCE d'aujourd'hui

SIXIÈME SEMAINE

SALLES CLIMATISÉES

SAINT-DENIS et Bijou

1096, 01-8888 841-2071

LA DOULEUREUSE SURPRISE D'UN PÈRE À LA RECHERCHE DE SA FILLE

FERNANDEL

LILI PALMER

LAURENT TERZIEFF

Le voyage du père

JACQUELINE MAILLAN CLAUDE RICH - PIERRE MONDY CHRISTIAN MARIN - MICHEL GALABRU

APPELEZ-VOI MARIÈRE

VOTRE DERNIÈRE CHANCE * **CE SOIR** 8 hrs

ICE CAPADES

America's #1 Family Show

LE SPECTACLE QU'IL NE FAUT PAS MANQUER!

FORUM IL VOUS ENCHANTERA!

Billets: 2.00 - 2.50 - 3.50 - 4.00 - 4.50

Il en reste à tous les prix aux guichets du FORUM

théâtre du rideau vert

Du lundi au samedi à 20 h. 30

Dimanche matinée à 14 h. 30 et soirée à 19 h. 30

Le MALENTENDU

Albert Camus

Mise en scène: Yvette Brind'Amour

Décor: Hugo Wuestrich - Costumes: François Barbeau

avec Yvette Brind'Amour Gérard Poirier François Faucher Luc Le Courtaud

Au SteHa - Tel. 844-1793 - 4664 St-Denis - Métro Laurier

théâtre de l'échelle

du 20 au 26 novembre

Renée et Claude

en première partie: **michel conte**

avec les beatles: **bécaud vigneaull brassers ferland nelligan ferre**

Billets \$2.50 - \$3.00 - \$4.00

A L'ESCALE AU PIED DE LA RUE

200-5589

10am à 7pm

Métro: Station Victoria et Bus 136 (3 arrêts)

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL

FRANZ-PAUL DECKER, directeur artistique

CONCERT BEETHOVEN

avec un des plus grands violonistes de notre époque

NATHAN MILSTEIN

et l'OSM sous la direction de **FRANZ-PAUL DECKER**

PROGRAMME

"Coriolan" — ouverture op. 22

Concerto pour violon op. 61

Symphonie "Pastorale" op. 68

Une occasion unique d'entendre trois des chef-d'œuvres de Beethoven.

MERCREDI, LE 22 NOVEMBRE, 8:20

Il ne reste que des places à \$6.00 et \$6.75 seulement

PLACE DES ARTS SALLE WILFRID-PELLETIER MONTREAL 18 (QUÉBEC) TEL. 842-2112

LE PATRIOTE

du 20 nov. au 26 nov.

RAOUL ROY

Tous les soirs à 9h. et 11h.

1474 est, Ste-Catherine - Rés. 521-6666 à compter de 11h. A.M.

CINERAMA 7h. 30 DIM. - 8h. 30 LUN. au SAM. 2 h. MER. SAM. et DIM.

Grand Prix

James Garner Eva Marie Saint Antonio Banderas François Hardy Yves Montand Toshio Miyano

IMPERIAL CINERAMA

1430 Bligny, Mt. - AV. 8-7102 ou 5603

Les films à voir:

L'INCOMPRIS

5 MILLIONS DE SPECTATEURS À TRAVERS LE MONDE L'ONT DÉJÀ APPLAUDI

ET VOUS?

SCOPE - EN COULEURS

AUSI: ALERTE À TOUTES LES POLICES

1204 EST. STE-CATHERINE STATION BEAUBIEN 4605 ST-HUBERT STATION BEAUBIEN JEAN-TALON, À L'EST DE PIERRE

CANADIEN PLAZA JEAN-TALON

DANY CARREL

UN FILM DE ANDRÉ CAYATTE

Piège pour Cendrillon

Il est nécessaire de voir ce film dès le début

HORAIRE: 12.30 3.45 5.57 8.40

Tél. 388-3303, STATION BERRI - 838 EST. STE-CATHERINE

fleur de lys

UNE ŒUVRE PROVOCANTE ET SAISSANTE!

DES IMAGES BOULEVERSANTES QUI TÉMOIGNENT DE L'ANGOISSE PHYSIQUE ET SPIRITUELLE!

UN FILM POUR LES ADULTES, PLEIN DE L'YRISME ET DE TALENT!

PARIS-MATCH

UNE ŒUVRE CHARGÉE DE MYSTÈRE ET DE FASCINATION!

EN DANOS/ SOUS-TITRES ANGLAIS

L'ÉTRANGER

FRAPPE À LA PORTE

SURSEM: 7.30 - 9.30

DIMANCHE 1.30 - 3.30 - 5.30 7.30 - 9.30

1204 EST. STE-CATHERINE - 533-8400

Bientôt Inauguration du nouveau cinéma

Maisonnette

3019 EST. SHEPPARD AVE. E. PRÈS FRODOYAN Centre Commercial Maisonnette

LOUIS DE FUNÈS

OSCAR

LES CINEMAS ODEON

QUALITE COURTOISIE CONFORT

Enfin en français!

LE DOCTEUR JIVAGO

EN COULEURS

HORAIRE: 1.30 8.15 P.M. MATS 5.15 SOIR et DIM. 5.20 LAISSEZ-PASSER NON VALABLES

CHAMPLAIN

station papineau 524-1685

meilleur film!

6 Oscars

UN HOMME POUR L'ÉTERNITÉ

A MAN FOR ALL SEASONS

EN COULEURS

HORAIRE: Ce soir 7.15 9.30 Admision \$2.00 LAISSEZ-PASSER NON VALABLES

CREMAZIE

station cremazie 388-4210

Par le gagnant du PRIX DE L'ACADÉMIE pour "WAR GAME" PETER WATKINS

PRIVILEGE

TECHNICOLOR*

HORAIRE: 1.05, 3.15 5.25, 7.30, 9.40

ENTRÉE VIA LE CHATEAU CHAMPLAIN

CINEMA ODEON

PLACE DU CANADA

WINDSOR et LAGAUCHETIÈRE 861-4595

DERNIÈRES SEMAINES!

Jane Fonda

LA CURÉE

TECHNICOLOR*

SEM. 7.30, 9.30

Arts et spectacles

Radio
TélévisionNelligan ou
le génie

Samedi midi, au lieu de nous distraire bêtement, nous avons écouté la radio, poste d'Etat, bien sûr, où l'on étudiait le cas Nelligan. Etait-il génial? Personne ne peut, croyons-nous, se permettre d'en décider. Il fut sans aucun doute le premier poète canadien-français qui s'imposait les règles de l'art comme règle de vie et qui tira de cette rigueur une œuvre exceptionnelle. Le réalisateur de "L'histoire comme ils l'ont faite", M. Gilles Archambault, a très bien construit son émission; c'est le tribut qu'il faut lui payer. Il a demandé à quelques professeurs de risquer leur tête et leur réputation en définissant le génie particulier du poète. Mlle Nicole Deschamps, qui n'est à l'aise que dans une sorte de fantaisie incohérente, se plaisait à évoquer le visage du poète, ses joues, ses cheveux, avec le sentiment de dire n'importe quoi, pour le plaisir, attitude qu'elle attribua assez gratuitement, à notre avis, au poète de qui elle parlait. "Ah! comme la neige a neigé", cela ne veut strictement rien dire, selon elle, le poète écrivant comme ça des

mots, pour se distraire de la monotonie des jours qui passent, des feuilles que le vent du Nord charrie vers le fleuve qui les emporte... Le professeur Gérard Bessette, romancier considérable, a souligné, quant à lui, le problème psychologique du poète, qui est de nature oedipienne. Si le poète n'a jamais résolu intérieurement ce drame, il l'a, du moins, transformé en un langage qui est celui d'un poète maître de son expression. Le professeur Robidoux, lui aussi, affirme que Nelligan est un grand poète. Le lecteur Guy Sanche nous le démontre d'ailleurs assez bien en lisant quelques-uns des poèmes de Nelligan. Pour finir, que dire? Avait-il du génie, n'avait-il du talent? Nous sommes trop humble pour croire qu'il existe une réponse. Nous savons seulement que nous le lirons encore, qu'on le lira peut-être outre-frontières, et cela devrait suffire à combler notre orgueil national.

Dimanche matin, à l'émission Ni ange ni bête consacrée à la bohème de Québec, nous en avons entendu des vertes et des pas mûres. Des jeunes gens, s'octroyant sans modestie la vocation du génie, parlant d'ailleurs un dialecte indéchiffrable, expliquaient ce qu'ils étaient, et on était forcé de conclure qu'ils n'étaient pas grand-chose si ce n'est des incapables, incapables de comprendre le monde qui les entoure, d'en saisir la vérité, et de se comporter en êtres souverains et dignes. Leur caprice est leur seul maître. Ils n'ont sur eux-mêmes aucun pouvoir; on peut même douter qu'ils puissent jeter sur eux-mêmes un regard franc et lucide. Ils sont finalement les victimes d'une facilité qui leur paraît le signe du bonheur terrestre.

ANDRÉ MAJOR

En un clin d'oeil

● JEUNESSE: au "Club des Jnobs" de Jeunesse oblige, à 18 heures, ce soir, Guy Boucher et Mariette Lévesque reçoivent le chansonnier français Jean-Loup Chauby.

● CINEMA: au canal 10, à 12 heures 15, le ciné-roman, "La Chartreuse de Parme". A 23 heures 35, au canal 2, "Pour une nuit d'amour", drame naturaliste de E.-T. Gréville avec Odette Joyeux et Jacques Castelot.

● FEMMES: à "Femme d'aujourd'hui", canal 2, à 15 heures, les animateurs Aline Desjardins et Yolande Guérard présenteront "la cuisine, les trousseaux-maison et les artistes qu'on aime".

● THEATRE: à la radio d'Etat, à 20 heures 30, "Sur toutes les scènes du monde" LA JALOUSIE de Sacha Guitry, réalisée par Roger Citerne. Une comédie de boulevard.

Horaires-TV

LUNDI	
Le sigle C marque une émission en couleur.	
CBFT 8	
9.55 Aujourd'hui à CBFT	
10.00 Le roman de la science	
10.30 Monsieur Surprise présente "La maison de Toutou"	
10.45 La souris verte	
11.00 Le corsaire de la reine	
11.30 Long métrage "Les dieux du stade" - Reportage - Allemagne	
1.00 Téléjournal	
1.15 Ciné-feuilleton: "Son fidèle compagnon"	
1.30 Long métrage "L'Évade du bagne" - Mélodrame - Italie (1952-53)	
3.00 Femme d'aujourd'hui	
4.00 Bobino	
4.30 La boîte à surprise	
5.00 Linus	
5.30 Les hommes de l'espace	
6.00 Jeunesse oblige: "Club des Jnobs"	
6.25 Nouvelles du sport	
6.30 Téléjournal	
6.45 Aujourd'hui	
7.30 Jinny	
8.00 Les belles histoires	
9.00 Le prisonnier	
10.00 Le sel de la semaine	
11.00 Téléjournal	
11.20 Supplément régional	
11.30 Nouvelles du sport	
11.35 Cinéma "Pour une nuit d'amour" - Drame - France (1948-49)	
1.15 Téléjournal	
CFTM 10	
7.15 Mire - Musique	
7.30 Les p'tits bonshommes	
7.45 Métro-matin	
8.45 36 - 24 - 36	
9.00 Toast et café	
10.00 Voix de femmes	
10.35 Leçons de beauté	
10.45 L'école du bonheur	
11.00 Voix de femmes	
11.30 Éternel amour: "L'amour viennois" (#1)	
12.00 Première édition	
12.15 Ciné-Roman "La chartreuse de Parme" (#6)	
12.30 Ciné-Midi "L'invité de la onzième heure" - Policier - France	
2.00 Ciné-Lundi "Mission périlleuse" - Policier - E. U.	
3.30 Les deux font la paire	
4.00 Furie	
4.30 Zoo du capitaine bonhomme	
5.30 Super Héros	
6.00 Télémetro	
6.40 Sports-images	
6.50 Télé-Méto	
7.00 Dernière heure	
7.15 Télé-Méto	
7.30 Au-delà du réel	
8.30 Ma sorcière bien aimée	
9.00 Lecoq et Fils	
9.30 Formi... formidable	
10.00 Les trois cloches	

Conclusion d'un colloque de la SSJB

L'école publique
française pour tous

par Gilles Lesage

Les participants à un colloque organisé par la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal ont réclamé sans restriction aucune, samedi, que les écoles publiques du Québec soient françaises à tous les niveaux, et qu'aucune subvention publique ne soit accordée à toute école qui n'enseigne pas le français au même niveau que l'école officielle française.

Ils ont aussi recommandé, sans toutefois prendre de position ferme sur ce sujet, que le ministère de l'éducation du Québec ait seul la responsabilité de l'éducation du citoyen, et que, dans ce sens, il étudie l'opportunité d'abolir toutes les commissions scolaires locales.

Ils ont également demandé que la SSJB, les partis politiques et autres groupements intéressés, organisent une marche sur Québec afin d'amener le gouvernement à décréter l'unilinguisme français au Québec.

Le colloque a réuni tout au plus un cinquantaine de personnes et ses conclusions réaffirment en grande partie les propositions d'un mémoire que la SSJB de Montréal a présenté au premier ministre, M. Johnson, le 18 avril dernier, mais que l'organisme n'a pas encore eu l'occasion d'expliquer verbalement au gouvernement.

Ainsi, on affirme que l'école française s'impose pour que tous les citoyens apprennent suffisamment le français, de sorte qu'après leurs études ils soient en mesure de travailler et de se déplacer au Québec en y utilisant la langue française, devenant ainsi des citoyens à part entière dans un authentique État français.

D'autre part, partout où vit un groupe important d'une minorité linguistique, le Québec fournira des écoles primaires, à direction francophone, mais d'un type spécial, à l'intention de ce groupe. Dans ces

écoles, les enfants pourront apprendre leur langue maternelle. Ils devront être progressivement en mesure de poursuivre leurs études en français au niveau secondaire et autres. Toute juridiction actuelle des anglophones sur les écoles des autres minorités linguistiques devra cesser immédiatement.

L'Etat français

Les participants du colloque vont toutefois plus loin que la position officielle de la SSJB de Montréal, d'un point de vue tactique et afin que les deux exigences précédentes ne soient pas reléguées aux oubliettes, la société patriotique suggère en effet un statut particulier pour la minorité anglophone, un statut semblable à celui que la loi ontarienne offre à la minorité francophone de l'Ontario.

Par une faible majorité, le colloque a fait bifurquer la troisième partie du vœu préconisé par les membres de la SSJB, réclamant de ce fait, et sans mesures de transition, l'État français intégral au Québec.

En ce qui concerne la disparition des commissions scolaires, elle a été demandée par le leader du Ralliement national, M. Gilles Grégoire, et par quelques autres participants; mais la majorité a conclu, à la suite d'une forte suggestion du président de la SSJB de Montréal, Me Yvon Groulx, qu'elle n'avait pas la compétence requise pour prendre une décision immédiate à cet égard.

Au sujet de la démonstration montrée en faveur de l'unilinguisme, M. Groulx a dit qu'il ne s'y opposait pas et que la SSJB était prête à la cautionner, à la condition qu'un autre organisme se charge de l'organiser.

L'immigration

L'assemblée a d'autre part réclamé un ministère de l'immigration pour le Québec.

Au cours d'une table ronde, Mlle Juliette Barcelo, adjointe au secrétaire général de l'université de Montréal, a fait part de sa longue expérience au ministère fédéral de l'immigration et au service provincial de l'immigration. Elle a dit sans ambages que l'immigration continuera de jouer contre la majorité francophone du Québec aussi longtemps que ne sera pas établie l'école publique française pour tous les Québécois.

Invitée à dire ce qui n'allait pas à l'immigration, Mlle Barcelo a précisé qu'à Ottawa, avec les "idéas nationalistes" qui sont les siennes, il lui était devenu impossible de continuer de travailler dans un contexte fédéral qui favorisait la majorité anglophone.

Quant à son passage au service québécois de l'immigration, dont elle fut d'ailleurs le premier titulaire, elle a dit qu'il ne servait à rien d'attirer des immigrants et de leur ouvrir toutes grandes les portes si la majorité francophone continue de les jeter, à toutes fins utiles, dans les bras de la minorité anglophone. Elle a ajouté qu'il fallait aller au-delà de ce que le parti libéral avait fait dans ce domaine, et que le gouvernement ne pouvait plus remettre la question "ad infinitum".

Geste de défense

D'autre part, face au député libéral d'Oliver à Québec, M. Fernand Picard, qui s'opposait à des mesures coercitives et préconisait la persuasion, l'assemblée s'est rangée en masse du côté de M. Marcel Chaput, qui a dit que l'heure n'était pas aux attitudes individualistes et aux revendications personnelles, mais à une action énergique de l'État.

Un appel a été lancé à tous les partis politiques, quelles que soient leurs options constitutionnelles actuelles, d'unir leurs énergies et leurs forces pour faire du Québec un véritable État français, où la langue officielle sera le français, où le système d'école sera français, où la vie sera française.

Me Yvon Groulx a préconisé qu'il était temps que cesse, dans le domaine scolaire, la situation anormale en vertu de laquelle "nos propres écoles, sous notre propre direction, sont des fabriques d'anglophones". Le président de la SSJB de Montréal a ajouté que ce colloque était un "geste de défense" de la nation canadienne-française contre une situation qui la rend minoritaire dans sa propre maison.

Au terme de la semaine de la sobriété

Le Dr Roch Boivin révèle les grandes
lignes d'un projet de loi sur l'alcoolisme

par Jean-Claude Leclerc

Il faut respecter les alcooliques, cesser de les considérer comme des malades qui ne pourraient pas être traités avec d'autres malades, et leur fournir des lits dans les hôpitaux généraux, a déclaré en substance le ministre d'État à la Santé, M. Roch Boivin, dans une allocution où il a dévoilé les grands traits du projet de loi à l'étude à Québec, à l'occasion du banquet de clôture de la Semaine nationale de la sobriété, sur le thème: "Le citoyen sobre... un actif pour la société".

Lacordaire depuis 27 ans, médecin depuis 25 ans et maire de Chicoutimi-Nord pendant 20 ans, le ministre Boivin a exposé la philosophie qu'il envisage au chapitre de la prévention et du traitement de l'alcoolisme et des autres toxicomanies, pour lesquels une loi créera bientôt un "office" assorti de trois services et de deux comités consultatifs.

"On se doit d'insister davantage sur les points par lesquels l'alcoolisme nous ressemble, que sur les points par lesquels il se distingue de nous, a-t-il dit. Sa réadaptation exige de la part de tous le respect de sa personne. On ne peut vraiment le respecter si on adopte à son égard une attitude de complaisance, de paternalisme ou de supériorité."

Le gouvernement a décidé d'unifier les quatre organismes qui existent déjà dans ce domaine, soit l'Institut d'étude sur l'alcoolisme et l'Association des cliniques et des unités de réadaptation pour alcooliques (Domrémy), deux organismes privés déjà subventionnés par l'État, et l'Office provincial sur l'alcoolisme et le Comité d'étude et d'information sur l'alcoolisme, tous deux créés par le gouvernement.

Le ministre a laissé entendre que le prochain "Office de la prévention et du traitement de l'alcoolisme et des autres toxicomanies" pourrait être une fondation dont le statut serait à mi-chemin entre l'en-

treprise privée et l'entreprise d'État.

Dans son état actuel, le projet de loi prévoit la formation de deux comités consultatifs rattachés à l'Office, un premier regroupant des représentants des ministères de la justice, du bien-être, des transports, de l'éducation et du travail, un deuxième rassemblant des représentants des mouvements d'abstinence, des syndicats et du patronat, des Chambres de commerce, et des médecins et travailleurs sociaux.

Un service de la prévention serait créé qui remplirait son rôle par l'éducation, l'information et la formation professionnelle. Un service du traitement s'occuperait de la réadaptation des alcooliques et de la formation de thérapeutes. Un service de recherche étudierait les causes de l'alcoolisme et autres toxicomanies, ainsi que les facteurs susceptibles d'en contrôler l'expansion, et contribuerait également à expérimenter dans ce domaine.

Le ministre Boivin a souligné qu'en 1956 le Québec ne comptait que deux lits pour

les alcooliques, et qu'en 1967 pour une population de cinq millions on en comptait 377 répartis dans huit cliniques spécialisées. Le Québec compte aussi 41 unités de réadaptation et cinq centres de consultations externes. A cet égard, le ministre a déclaré qu'il n'était pas possible d'investir dans les hôpitaux spécialisés et que les administrateurs d'hôpitaux généraux devraient mettre au service de la population le nombre de lits nécessaires.

Parlant d'une thérapie à la dimension de la maladie, qui apparaît "à la fois d'ordre physique, psychologique, social et moral", le ministre a dit que la réussite en ce domaine semblait reposer sur "le travail conjugué de médecins, psychiatres, travailleurs sociaux, psychologues, conseillers moraux".

Cette constatation est cependant contestée en apparence par les résultats d'une consultation populaire faite par les Lacordaire dans 19 diocèses principalement situés dans le Québec. Sur 2534 personnes interrogées, plus de 70 p.c. ont répondu que

dans la lutte contre l'alcoolisme, la "première responsabilité revenait à chaque citoyen et non pas à l'État ou aux organismes spécialisés."

Ces chiffres doivent cependant être lus dans la perspective où l'opinion consultée est davantage représentative des régions situées à l'extérieur des grands centres urbains. Les informateurs du diocèse de Montréal ne comptent que pour 129 comparativement à 652 pour le diocèse de Québec et à plus de 140 pour les diocèses de Rimouski, Saint-Jean, Joliette et Edmundston.

Quelque 86 p.c. des personnes interrogées estiment qu'il devrait y avoir un enseignement spécialisé sur l'alcoolisme et la sobriété dans les écoles. Plus de 77 p.c. sont favorables à l'établissement d'un test de l'haleine (ivresomètre) pour les conducteurs impliqués dans un accident d'automobile.

En outre, près de 28 p.c. des informateurs disent être touchés par le problème de l'alcoolisme "parmi leurs proches parents" et plus de 36 p.c. "parmi leurs connaissances et amis".

Le pape remercie ceux qui l'ont
réconforté durant sa maladie

CITE DU VATICAN (AFP) — Apparaissant pour la première fois à la fenêtre de son bureau, après l'opération qu'il a subie le 4 novembre dernier, Paul VI a prononcé l'allocution suivante aux 20,000 fidèles qui s'étaient rassemblés sur la Place Saint-Pierre:

"Très chers fils, nous voici de nouveau, heureusement, au rendez-vous avec vous pour notre prière hebdomadaire après l'épreuve subie par notre santé. Nous en remercions le Seigneur qui, dans sa bonté, nous a rétablis dans notre ministère, que nous espérons avec un peu de patience, reprendre bientôt régulièrement."

Après avoir remercié les médecins qui l'ont soigné, les fidèles présents, ainsi que tous ceux, "personnalités et gens du peu-

ple", qui "nous ont réconforté avec leur sympathie et avec leurs vœux", le pape a ajouté: "Nos 70 ans et nos infirmités... nous ont fait penser, d'une part, avec plus de lucidité, au caractère précaire et à la brièveté de cette vie dans le temps, d'autre part, ils ont rendu plus

COURS DE FORMATION SOCIALE

par correspondance

INSTITUT DE FORMATION SOCIALE
DU QUÉBEC INC.Annexé à l'Université de Sherbrooke.
Subventionné par le Ministère de l'Éducation.

Pour renseignements:

750, rue Genest, Sherbrooke, Qué.
Tél: Montréal, 527-8831Chez Avis, une réservation,
c'est une réservation.Chose promise.
Chose due.

Les gens louent de plus en plus de voitures.

Si ça fait l'affaire d'Avis, ça fait peut-être moins la vôtre. Surtout quand il vous faut une voiture et que vous ne pouvez en obtenir.

Le meilleur moyen d'éviter ce désagrément, c'est de réserver l'une de nos voitures, une Plymouth par exemple.

Un simple coup de téléphone à notre service de réservation Avis suffit pour vous réserver une voiture, n'importe où au Canada et presque n'importe où dans le monde.

Dix cents, c'est pas cher pour avoir l'esprit en paix.

Avec Avis vous êtes sûr qu'une voiture sera prête et vous attendra à votre arrivée.

Notre numéro de téléphone est 878-4237.

Vous avez dix cents?

La production de coton, à un niveau inférieur à la consommation dans le monde

potins financiers

Les Bourses de Montréal, Toronto, Londres, Paris et N.Y. étaient fermées en fin de semaine comme de coutume, de même que les marchés du blé de Chicago et de Winnipeg, d'où l'absence, ce matin, des tableaux réguliers dans nos pages financières.

Commercial Engineering Products réunira ses actionnaires en assemblée jeudi de cette semaine.

Wall Street semble plus vulnérable, après 5 séances consécutives à la hausse.

Il est évident que le gouvernement canadien est en train de préparer l'élaboration d'un programme avec le monde du travail et les patrons, afin que chacun fasse sa part pour enrayer la poussée inflationniste actuelle, en train de menacer pour de bon l'économie canadienne. L'inflation est le plus grand fléau après la guerre, ce n'en vient-on pas à prendre les mesures qui s'imposent, soit restreindre le crédit sous toutes ses formes, allant jusqu'à exiger un fort paiement, comme premier versement dans les ventes à tempérament. Ce serait le meilleur moyen d'enrayer l'inflation. On l'a, d'ailleurs, déjà fait durant le dernier conflit.

Les détenteurs d'actions ordinaires (autres que ceux résidant aux E.U.) de Satellite Metal Mines Ltd immatriculés le 24 novembre 1967 auront le droit de souscrire à 30 cts chacune à des actions ordinaires additionnelles, à raison de 1 nouvelle action pour chaque 7 actions détenues. Les droits expireront à la fermeture des affaires le 22 décembre 1967 et les actions se vendront sur la Bourse Canadienne ex-droits à partir du 22 novembre 1967.

La Bourse Canadienne a été notifiée que l'accord, en date du 7 septembre 1967, conclu entre Canadian Gold Corp. Ltd. et Peel-Elder Ltd. a pris fin.

The Ogilvie Flour Mills Company Limited a fait savoir à la Bourse de Montréal que les livres d'enregistrement des transferts des actions ordinaires et privilégiées de la compagnie seront fermés à partir de vendredi le 24 novembre 1967 jusqu'à l'ouverture des affaires vendredi le 8 décembre 1967.

A partir de ce matin, les droits de Maritimer Telegraph and Telephone Co. Ltd., se vendront sur la Bourse de Montréal sur la base régulière.

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

U A P Inc. a vu son profit net augmenter de 15% en 9 mois

Le profit net non vérifié de U A P Inc. s'élevait à 15%, soit \$609,000, pour les neuf premiers mois se terminant le 25 septembre 1967 (\$530,000) à pareille date en 1966. Gains par action: classe "A" — \$1.55 (\$1.375); classe "B" — \$1.175 (\$1.000).

Le profit d'exploitation avant impôts, accusé une augmentation de 18.3%, soit \$1,222,000, (\$1,033,000), tandis que les ventes ont augmenté de 10.3%, soit \$19,315,000 (\$17,488,000). Lors de sa dernière assemblée, le conseil d'administration a déclaré un dividende régulier trimestriel de \$0.25 sur les actions classe "A" et un dividende de \$0.20 sur les actions classe "B", payables le 15 décembre 1967.

Ceci porte le total des dividendes, pour 1967, à \$1.00 sur les actions classe "A" et à \$0.50 sur les actions classe "B". Selon les conditions régissant le capital-actions de la compagnie, tous dividendes supplémentaires déclarés en plus de ceux de \$1.00 et \$0.50 annuellement pour les actions classe "A" et "B", seraient payés, en montants égaux, par action, aux détenteurs des actions des classes "A" et "B".

Fonds Mutuel Corporation de Prêt et Revenu du Canada Ltée publie son rapport trimestriel

On lit dans le bulletin Prêt et Revenu, qui vient d'être publié d'intéressantes données sur les activités de Fonds Mutuel Corporation de Prêt et Revenu du Canada Limitée au cours du trimestre qui s'est terminé le 31 octobre 1967, entre autres les changements survenus dans son portefeuille, dont voici les détails:

TRANSACTIONS DE PORTEFEUILLE 1er août au 31 octobre 1967				
ACHATS	Augmen- tation Nette Total	VENTES	Diminu- tion Nette Total	
American Broadcasting	2,000 7,000	Banque Provinciale	2,000	
American Express	1,000 3,000	Banque Royale du Canada	17,500	
Avco Corporation	5,000 9,000	Banque Toronto-Dominion	15,000	
Bank of Montreal	40,000 50,000	British American Oil	25,000	
Bank of Commerce Canada	28,000 35,000	Coastal States Gas Products	5,000	5,000
Bank of Montreal (1)	27,000 27,000	Glens Falls Insurance	5,000	
Couverture & Prêt	50,000 50,000	Husky Oil Co. priv. 54%	1,800	
Dominion Foundries & Steel	5,500 20,000	International Business Machines	525	500
Imperial Oil	7,000 22,000	International Utilities, priv.	8,000	
National Airlines	5,500 5,000	Jefferson Lake Petrochemical	10,000	
Northern & Central Gas, priv. \$1.50 "B" conv.	10,000 10,000	Kerr-McGee	5,000	
Polaroid Corporation	700 2,700	Lamontagne "A"	800	6,200
Rio Algom Mines	3,000 23,000	Latin Industries	5,000	
Sperry Rand	8,300 28,300	Quebec-Téléphone	3,000	
Standard International	10,000 10,000	Sobeys Stores	20,000	
5% — 1/8.87 conv.	\$174M \$174M	Placements à court terme	\$1,700,000	
Tecoco Canada	15,000 15,000	(1) Subdivision 5A1		
Xerox Corporation	1,600 1,600			
Placements à court terme	\$1,900,000			

La Banque de N-E est la première institution bancaire canadienne à ouvrir une succursale en Belgique

La Banque de la Nouvelle-Ecosse annonce l'ouverture d'une succursale à Bruxelles. Cette succursale offrira une gamme complète de services bancaires et représente la seule banque canadienne établie en Belgique.

L'ouverture de la succursale de Bruxelles marque un important jalon dans le développement de nos opérations internationales, nous confie M. F. William Nicks, président et directeur du conseil d'administration. "Bruxelles est le centre financier et politique du marché commun en Europe et, en s'établissant à ce point convergent de l'activité industrielle et commerciale, la Banque de Nouvelle-Ecosse sera en mesure de mieux servir les entreprises européennes et nord-américaines faisant affaires dans ce secteur".

La direction de la succursale de Bruxelles, 66 boulevard de l'Impératrice, a été confiée à M. Robert Kok. Il apporte dans l'exercice de ses fonctions une expérience de vingt années dans les opérations bancaires internationales, en Europe, aux Antilles et en Amérique du Sud. Depuis 1964, il occupait le poste de maître à la Banque de Nouvelle-Ecosse en Hollande.

Avec l'ouverture de sa succursale en Belgique, la Banque de Nouvelle-Ecosse compte aujourd'hui des bureaux dans 22 pays hors du Canada.

En mai des cours sur le commerce des valeurs mobilières donnés par nos Bourses

Les membres des Bourses de Montréal et Canadienne viennent d'être avisés que les demandes d'application pour les cours d'hiver accélérés (3 mois) sur les valeurs mobilières canadiennes sont actuellement reçues. Les brochures se rapportant aux cours et les formulaires d'application peuvent être obtenus actuellement en s'adressant aux Bourses précitées ou à l'IDA. Les applications doivent être soumises d'ici le 10 janvier 1968, bien que, dans certains cas spéciaux, des acceptations pourraient être reçues plus tard si l'étudiant est capable de soumettre son premier travail à la date régulière adoptée. Les applications doivent être présentées mercredi le 10 janvier 1968; les cours seront expédiés par la poste aux étudiants lundi le 22 janvier 1968; le premier travail est dû vendredi le 9 février 1968; le second, le mercredi le 29 février; le troisième, vendredi le 15 mars, le quatrième mercredi le 13 avril et l'examen final, de 7 à 10 p.m. mercredi le 24 avril 1968.

Il y aurait cinq périodes de cours durant 1968. Il y aura 3 cours accélérés d'une durée de trois mois. De la fin de janvier 1968 au 24 avril de la même année — les applications devront être remplies pour le 10 janvier 1968; 2. Du mois de juin à la fin d'août 1968 et les applications devront être remplies pour le 15 mai 1968; 3. Du milieu de septembre au milieu de décembre 1968 et les applications devront être remplies pour le 31 août 1968. Il y aura 2 cours plus prolongés, soit: 4. Du début de mars à la fin d'août 1968 et les applications devront être remplies pour le 15 février 1968; 5. D'octobre 1968 à avril 1969 et les applications devront être remplies pour le 31 août 1968.

Il importe, certes, qu'ils soient en plus nombreux les représentants de nos firmes d'agents de change à s'inscrire aux cours précités, d'autant plus que de nos jours, on n'est jamais assez renseigné pour conseiller les autres.

Marcel Clément

Selon Merrill, Lynch, Pierce, Fenner and Smith Inc.

Pour la deuxième année consécutive, la production de coton dans le monde est tombée à un niveau nettement inférieur à celui de la consommation. Selon le département d'études sur les matières premières de Merrill Lynch Pierce Fenner and Smith Inc., ce phénomène est principale-

Sommaire des transactions de la semaine dernière à la Bourse Canadienne

1967	Haut	Bas	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Chang.
INDUSTRIELLES							
2.30	1.00	—	Amer. Metro	100,403	2.30	2.05	—15
1.00	—	—	Building Corp.	100	2	2	unch.
3.45	2.50	—	Blue Bonnets	3,100	2.45	2.55	+ .05
1.00	—	—	British C. Oil	500	—	—	unch.
1.00	—	—	CFR Ltd.	200	8 1/4	7 1/4	+ 1 1/4
29	25	(b)1.30	Cdn. Int. Invest.	25	28	28	+ 3
3.80	2.30	—	Cdn. Insuranc.	1,200	3.80	3.40	unch.
3.10	1.75	—	Cdn. Sec.	4,800	2.80	2.75	—16
3.15	2.50	—	Cassidy's Ltd.	1,240	7 1/4	7 1/4	—1 1/4
8	—	—	Commercial Hld.	100	65	65	—04
65	42	—	Commodore Bus	53,185	4.45	3.90	3.15
2.00	—	—	do. Wts.	18,200	90	65	—25
4.25	1.00	—	Dalla Elect.	3,410	3.20	3.20	+20
1.00	—	—	Do. Mfg.	1,215	12 1/2	12 1/2	+ 4
4.50	4.50	(a)	Fabi Ltd.	250	4.50	4.50	—00
2.20	1.20	—	Foreign P. Sec.	1,000	1.80	1.80	—05
14 1/4	11	—	Foreign P. Sec.	100	14 1/4	14 1/4	+ 1/4
4.10	2.50	—	Gritas Food	600	2.50	2.60	+ .05
4.20	2.15	—	Inland Chemical	800	3.50	3.45	—25
9 1/4	6	—	Superpack	2,075	7	6 1/2	+ 1
30	12	—	do. Rts.	6,536	30	12	30
1.65	1.25	—	Inspiration Ltd.	700	1.25	1.25	unch.
1.65	1.25	—	Jockey Club	100	3.05	3.05	—20
2.00	1.00	—	Kenting	5,750	25 1/4	24	+ 1 1/4
1.65	—	—	Kodak Petr.	25,509	92	80	—04
1.85	1.20	—	Lambert "A"	200	18	18	+ 2
1.85	1.20	—	Nat. Auto. Vend.	800	1.50	1.50	unch.
12 1/4	9 1/4	—	Pr. CP-2nd Pfd.	130	9 1/4	9 1/4	unch.
75	55	—	St. Law. Lands	500	60	60	unch.
2.50	2.00	—	Select Ptn.	2,700	2.20	2.20	unch.
3 1/2	8 1/4	—	Sogena	200	8 1/4	8 1/4	—1 1/4
1.20	—	—	Spartan Air	12,365	1.15	1.00	—05
1.00	—	—	Superpack	3,970	9 1/4	9	unch.
6 1/2	2.50	—	Van Der Hout	500	3.00	2.80	—20
1.00	—	—	Wabasco Cotton	200	14 1/4	14 1/4	+ 1 1/4
62	45	—	Wainson	100	65	65	unch.
9 1/4	5	—	Woodford "A"	140	9 1/4	9 1/4	+ 3 1/4
1.70	1.25	—	Woodford "B"	3,280	1.70	1.70	+ 45
MINES ET HUILES							
5.1	18	—	Acaniz	50,000	39	38	+ .01
19 1/2	10	—	Alax Min.	1,801	12	11	+ .02
2.45	1.20	—	Alkops Cons.	56,262	2.45	2.25	+ .20
96 1/4	94	—	Alko	1,000	95	95	—01
105	82	—	Amercanium	8,000	94	94	+ .09 1/4
21	17	—	Antenna	2,000	96	96	+ .02
99	94	—	Apro	12,500	94	94	unch.
29	28	—	Autismia Min.	1,000	28	28	unch.
41	38	—	Raker Tail	56,000	34	34	—07
98	92 1/4	—	Barvalles	3,000	98	98	unch.
100 1/4	98 1/4	—	Bateman	40,500	98 1/4	98	—00 1/4
25	24	—	Beauve Placer	24,500	13	98	—01 1/4
7.50	6	—	Bellicase	3,000	10	10	—02
1.10	4.50	(b)	Beth. Copper	1,200	7 1/4	7 1/4	+ 20
1.15	25	—	Black Hawk	1,000	24	24	+ .01
14	16	—	Black River	1,000	16	16	unch.
20	19	—	Bruce	1,000	19	19	—01
14	14	—	Bruce-Presto	29,000	10	98	—02 1/4
22	11 1/4	—	Bruscar	11,000	10	14	—01
88	87	—	Burnt Hill	67,250	87	87	—06
4.00	2.50	(a)	Camflo Malt	13,900	4.00	3.75	—05
78	74	—	Cdn. Magnesia	1,200	75	75	+ .05
4.00	2.50	—	Cannon Mines	12,500	18	18	+ .02
4.05	2.50	—	Carte	301,975	4.00	3.75	—05
10	10	—	Cart. Quebec	1,000	10	10	unch.

À noter...

Des soumissions seront reçues le jeudi 23 novembre 1967 pour \$150,000,000 de bons du Trésor du gouvernement canadien, jouissance et livraison le 24 novembre 1967, dont \$120,000,000 en bons à 91 jours et \$30,000,000 à 182 jours. \$145,000,000 de bons en circulation arriveront à l'échéance le 24 novembre 1967.

La valeur du commerce de gros s'est élevée à \$1,083,872,000 en août, contre \$1,037,311,000 en août 1966 (plus 4.5%). Les ventes se sont accrues dans 13 des 18 commerces observés; les augmentations varient de 1.5% (médicaments et produits pharmaceutiques divers) à 21.4% (équipement et fournitures de commerces, institutions et services). Les diminutions vont de 2.2% (viande et produits laitiers) à 34.4% (machines agricoles). De janvier à août, les ventes ont augmenté de 3.8% (\$8,923,187,000 contre \$8,593,318,000).

Les actions des entreprises suivantes se vendront ce matin ex-dividende: Continental Can Company Inc. 50 cts l'action ordinaire. Famous Players Canadian Corp. Ltd., ex-dividende, 32 1/2 cts l'action ordinaire. Oshawa Wholesale Ltd., ex-dividende, 3/4 cts l'action de la classe "A".

Virginia Dare Ltd vient de présenter à la Cour Suprême de l'Ontario une demande de faillite volontaire. Cette firme possède 17 magasins et ses actions privilégiées étaient inscrites sur la liste des valeurs de la Bourse de Toronto.



M.W.W. Foot, F.I.C.C. président et gérant général de The Economical Mutual Insurance Company, adressera la parole jeudi soir le 23 novembre au dîner annuel que l'Institut d'Assurance de la province de Québec donnera à l'Hôtel Sheraton Mt-Royal.

ment dû à l'évolution de la situation aux E.U. On estime qu'au 1er août 1967, les stocks mondiaux de coton totalisaient 26 millions de balles de 500 livres, contre 30,3 millions un an auparavant. Pour les E.U. seuls, les chiffres comparatifs sont 16,8 millions de balles en août 1966, contre 12,2 millions seulement cette année. La production mondiale de coton de la dernière saison 1966-67 s'est élevée approximativement à 47,5 millions de balles, dont 9,6 millions pour les E.U., soit environ 11 p.c. de moins que lors de la campagne précédente, qui avait toutefois enregistré une production record. La production de la présente saison est sensiblement égale à celle de la précédente.

Aux E.U., la diminution de la production est due, avant tout, au programme gouvernemental de réduction de plantations. Or cette réduction a coïncidé avec des conditions défavorables de développement des cultures. La production des pays du monde libre a, également, légèrement baissé, tandis que la cueillette russe augmentait d'environ un million de balles. En outre, alors que la production mondiale globale diminuait sensiblement, la consommation continuait de s'accroître dans plusieurs pays du monde libre, et notamment au Japon. Si la tendance actuelle se maintient, les stocks mondiaux de coton subiront une nouvelle diminution d'environ 5 millions de balles au cours de la présente campagne et ne totaliseront plus que 21 millions de balles le 1er août prochain.

Si les stocks excédentaires des E.U. restent à un niveau relativement élevé, l'offre est devenue assez précaire en ce qui concerne les qualités dont la longueur dépasse un pouce. Ces variétés se traitent, actuellement, à un niveau supérieur de 3 à 4 cts par livre aux cours pratiqués il y a un an. Les changements intervenus dans la qualité des cotons offerts ont encouragé les commerçants et les acheteurs industriels à acquérir de grandes quantités des variétés les plus longues de la Commodity Credit Corporation. Mais ce phénomène a fait passer les stocks de coton de cet organisme de 10,4 millions de balles à novembre 1966, à 2,9 millions de balles environ à l'heure qu'il est.

Les stocks du marché libre et ceux de l'industrie de transformation ont fortement augmenté aux E.U. depuis un an. Comme les cours actuels du coton sont nettement plus élevés que les prix de soutien gouvernementaux, le volume du coton qui sera remis cette année entre les mains de la Commodity Credit Corporation sera négligeable. Cela signifie donc que la quasi totalité de la nouvelle récolte, soit environ 8 millions de balles, restera en mains privées. La consommation industrielle atteindra approximativement 9 millions de balles et les exportations ont été estimées à 4,7 millions de balles. La consommation totale devrait donc dépasser la production de 5,7 millions de balles, ce qui porterait le niveau des stocks américain de coton au 1er août prochain, à moins de 7 millions de balles. Si la situation devait effectivement évoluer de cette manière, Merrill Lynch est d'avis que les cours à terme du coton des meilleures qualités pourraient enregistrer une hausse substantielle au cours des prochains mois.

Sommaire des transactions de la semaine dernière à la Bourse de Montréal

1967	Haut	Bas	Div.	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Chang.
12	8 1/4	56	Abitibi	14,240	8 1/4	8 1/4	unch.	
36 1/4	25	1.00	Alcan	21,718	27 1/4	26 1/4	— .05	
45	34	1.70	Alcan 4 1/4 p.	11,825	21 1/4	20 1/4	— .05	
27 1/4	20	1.00	Algonia Steel	14,244	21 1/4	20 1/4	— .05	
1.35	1.05	—	Alliance A	1,000	12 1/4	12 1/4	+ .05	
11 1/4	7 1/4	—	Ang. C.P. & P.	50	82	82	unch.	
24 1/4	15 1/4	—	Ang. C.P. & P. pfd.	50	82	82	unch.	
25	48	3.15	Ang. C. Tel. pfd.	100	16 1/4	16 1/4	unch.	
20	17 1/4	—	Ang. Scand. p.	130	17 1/4	17 1/4	unch.	
14 1/4	12 1/4	—	Argus Corp.	150	12 1/4	12 1/4	unch.	
13	8 1/4	—	do. C. pfd.	1,100	9 1/4	9 1/4	unch.	
25 1/4	20	—	Asbesto	2,815	23 1/4	23 1/4	+ 1 1/4	
13	8 1/4	—	Atlantic Sugar	2,510	12 1/4	12 1/4	unch.	
15 1/4	9 1/4	(b)	Bank C&D	3,170	10 1/4	10 1/4	+ 1 1/4	
13 1/4	11	(b)	Bank Montreal	24,841	12 1/4	12 1/4	unch.	
16	13	(b)	Bank N. Scotia	5,497	14 1/4	14 1/4	unch.	
11 1/4	10	(b)	Bank CN	10,187	10 1/4	10 1/4	unch.	
16	8 1/4	(b)	Bank Provinciale	3,587	14 1/4	14 1/4	unch.	

l'information sportive... l'information sportive... l'information sportive...

Dans la finale de la Conférence de l'Ouest

Le compte est de 1-0 en faveur des Stampedeers!

CALGARY — Les Stampedeers de Calgary ont pris une avance de 1-0 dans leur série de 2 de 3 dans la finale de l'Ouest en remportant une victoire de 15-11 sur les Roughriders de la Saskatchewan, samedi, à Calgary.

Jack Abendschan a donné l'avance aux Riders dès le premier quart à la suite d'un placement précis, mais Calgary est revenu à la charge à la deuxième reprise avec un touché de Terry Evanshen, converti par Bill Goods. Abendschan a réduit l'avance des Stampedeers avec un autre simple avant la fin de la première demie. Calgary 7, Regina 4.

Regina prit ensuite l'avance dans le match en raison d'un touché de Campbell, converti par Abendschan, l'homme à tout faire des Roughriders. Regina 11, Calgary 7.

Mais la victoire ne devait pas échapper aux Stampedeers qui ont scellé l'issue de la rencontre après seulement 723 minutes à l'engagement final lorsque Coleman marqua le dernier touché de la partie après qu'une interception de Frank Andrews eut ramené le ballon à la ligne de 4 verges de Regina.

La première partie s'est déroulée sur le terrain des Stampedeers et la deuxième aura lieu mercredi sur celui des Roughriders. Le duel tant attendu entre Peter Liske et Ron Lancaster, en fait, ne s'est pas matérialisé et c'est en somme la défensive qui a

prédominé tout au long du match.

SOMMAIRE

Premier quart

1. Regina: Placement (Abendschan) 345

41 verges

Deuxième quart

2. Calgary: Touché (Evanshen) 325

3. Calgary: Converti (Goods)

4. Regina: Simple (Abendschan) 1302

Troisième quart

5. Regina: Touché (Campbell) 235

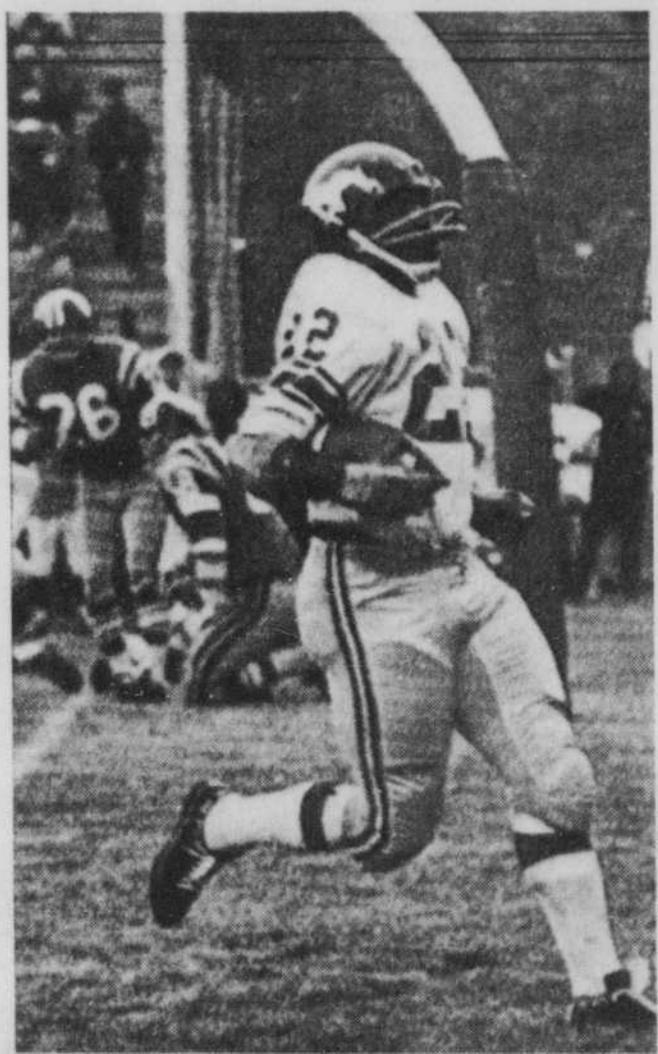
6. Regina: Converti (Abendschan)

Quatrième quart

7. Calgary: Touché (Coleman) 223

8. Calgary: Converti (Goods)

9. Calgary: Simple (Robinson) 1036



Lovell Coleman porte ici le ballon dans la zone des buts du Regina pour ainsi assurer les Stampedeers de Calgary d'une victoire de 15 à 11 sur les Roughriders dans le premier match de la série finale 2 de 3 de la Conférence de l'Ouest.

FOOTBALL

LIGUE CANADIENNE

Samedi

Calgary 15, Regina 11
(Calgary mène la série finale 1-0)

Hier

Hamilton 11, Ottawa 3
(Hamilton mène la série de 2 parties par 8 points)

LIGUE NATIONALE

Détroit 7, Baltimore 41
Los Angeles 31, Atlanta 3
Minnesota 21, Cleveland 14
N-Orléans 21, Philadelphie 48
Pittsburgh 20, New York 28
St-Louis 3, Chicago 30
San Francisco 0, Green Bay 13
Washington, Dallas

LIGUE AMERICAINE

Denver 21, Buffalo 21
Miami 17, Oakland 31
New York 29, Boston 24
San Diego 17, K-City 16

SATELLITES:
CHAMPIONS DU
FOOTBALL SR

TORONTO — Les Satellites de Toronto ont remporté samedi leur quatrième championnat canadien de football senior consécutif en infligeant un revers de 4 à 0 aux Bulldogs de St-Vital, Manitoba.

La fin de semaine précédente, les Satellites avaient défait, dans la finale de l'Est du Canada, les Ramblers de Chateaugay.

EMERSON,
CHAMPION
EN SIMPLE

BRISBANE, AUSTRALIE — Roy Emerson d'Australie a défait hier le vainqueur de Wimbledon, John Newcombe en cinq sets dramatiques pour ainsi s'assurer le championnat des simples dans le tournoi de Queensland.

Emerson a battu Newcombe aux comptes de 9-7, 3-6, 6-4, 4-6 et 7-5. Il lui a fallu plus de trois heures pour atteindre ce résultat, cependant. Newcombe a aggravé une blessure qu'il s'était infligée à l'épaule, pendant le match.

Les Rough Riders sont défaites 11 à 3

Hamilton accumule une priorité
de 8 points dès le premier match

OTTAWA — Les Tiger-Cats de Hamilton ont vaincu dans la boue et la neige les Rough Riders d'Ottawa au compte de 11 à 3, hier après-midi, dans la première des deux parties au total des points de la série finale de la Conférence de l'Est de football.

Les quarts-arrière des deux équipes, les receveurs de passes et les 22.287 spectateurs étaient gelés par un vent de 30 milles à l'heure et une température de 30 degrés qui a balaissé continuellement pendant le match.

Le terrain n'était pas recouvert de neige grâce à une toile qu'on a enlevée peu avant le match et qu'on a remplacée immédiatement après la partie, car la neige a recommencé à tomber vers la fin de la joute. Le sol était glissant à plusieurs endroits et les membres des deux équipes ont souvent perdu pied.

Le quart Joe Zuger, des Cats, a connu plus de succès dans les airs, complétant huit de ses 14 tentatives de passes pour des gains de 104 verges, principale offensive des visiteurs à l'exception de la course d'Allen Smith pour un touché dans le premier quart, car les Cats n'ont gagné que 89 verges au sol dans tout le match.

Les Riders ont récolté 141 verges au sol alors que Russ Jackson connaissait une de ses pires journées dans les airs. Il n'a complété que sept de ses 22 passes pour des gains de 72 verges, en plus d'accorder trois interceptions. Jackson a profité d'une bonne protection pendant la partie, mais les défenseurs rivaux ont tellement

bien surveillé leurs adversaires que Jackson n'a pu compléter ses longs jeux habituels.

Points

Hamilton a réussi son seul touché lors de son deuxième jeu offensif quand Smith a couru 32 verges à l'extérieur de

l'aile gauche rivaie après que Ron Brewer eut recouvert un échappé des Riders au 41 du Ottawa.

Coffey a botté la transformation et a ajouté un simple dans le 2e quart sur une tentative de placement. Les Cats ont complété leur total dans le 4e

quart quand Zuger a botté un simple et quand Bo Scott, des Riders, a recouvert un échappé dans sa propre zone.

Don Sutherland a compté tous les points des locaux avec un placement de 12 verges dans la 3e période.



JACKSON, TRAQUE COMME UN FAUVE — Le quart-arrière Russ Jackson a connu une fort mauvaise journée, hier, alors que les rudes défenseurs de Hamilton furent constamment sur lui pour l'empêcher de décocher ses longues bombes. Ci-haut, Jackson sera encore incapable de lancer le ballon alors que John Barrow (61) Dave Viti (70) et Billy Ray Locklin sont sur le point de lui tomber dessus.

Téléphoto AP

Il a joué 1,000 parties

HORTON ATTEINT LE
CHIFFRE MAGIQUE

TORONTO — Le vétérinaire de défense Tim Horton, des Maple Leafs de Toronto, détenteurs de la Coupe Stanley, a joué samedi soir sa 1000ème partie dans l'uniforme des Torontois, répétant l'exploit réussi jusqu'ici par Gordie Howe avec les Red Wings de Detroit, Harry Howell avec les Rangers de New York et Alex Delvecchio également des Wings de Detroit.

D'autres joueurs ont participé à 1000 parties dans la

ligue Nationale, mais avec d'autres équipes. Ainsi par exemple Bill Gadsby a joué ses 1000 parties avec les Rangers de New York, Chicago et Detroit; Allen Stanley a fait de même, avec les Rangers de New York, Chicago, Boston et Toronto.

Maurice Rocket Richard a participé à 978 parties au cours de sa carrière de 11 ans avec le Canadien. Ted Lindsay, de son côté a joué 1068 parties, mais avec Detroit et Chicago.

INSCRITS A BLUE BONNETS

PREMIERE COURSE	TROT - CONDITIONS	BOURSE: \$1.100
1. Lobo Hanover	J. Jodan	Du double 3-1
2. Indiana State	B. Hutton	Une chance 7-2
3. Sra Min	G. Lachance	Il remontera 4-1
4. Apert	A. Hanna	Bon appétit! 9-2
5. Knight Air	R. Coutu	Si peu 6-1
6. Ayer Maude	A. Bédard	Position aidera 10-1
7. Superior Song	J. Duford	Pas dans le portrait 10-1
8. Valentine Mr	L. Bergeron	Oubliez-le 12-1
Aussi éligibles: Besque Flicka Gratton - K. Pritchard		
C. H. B. - R. Gagné		
DEUXIEME COURSE	AMBLE - A RECLAMER	BOURSE: \$1.000
1. Just Rice	Pas nommé	Assurément! 3-1
2. Roland Duke	G. Baillargeon	Bien placé 7-2
3. Rock Chief	A. Boucher	Peut tout prendre 4-1
4. Taran White Way	B. Côté	S'il tient 9-2
5. Miffin Hanover	C. St-Jacques	Un 7 chanceux? 6-1
6. Wargatus	G. Lachance	Pas cette fois 8-1
7. Brother Mac Dee	L. Lapage	Bah! 10-1
8. Wilma's Boy	Pas nommé	Longue route 10-1
Aussi éligibles: Grand View - L. Bergeron		
Grand View - G. Filon		
TOISIEME COURSE	AMBLE - CONDITIONS	BOURSE: \$1.400
1. Starling Mr	D. Laroche	Choix populaire 3-1
2. Doug Johnston C.	R. Bouthillier	Aspirant logique 7-2
3. Duke Crain	G. Lachance	Une chance 4-1
4. Key Feature	A. Hanna	De loin 9-2
5. Marie Handy	B. J. Lapage	La pôle 6-1
6. Willow Creed	K. Carmichael	Bien placé 8-1
7. Check It	K. McElroy	Oups 8-1
8. Pumper Bill	G. Filon	Notre erreur 6-1
QUATRIEME COURSE	TROT - A RECLAMER	BOURSE: \$1.300
1. Kingston	M. Dostie	De la quiniela 3-1
2. Dutch Baroda	A. Hanna	Sera la aussi 7-2
3. Isola Hanover	M. Turcotte	Une protection 4-1
4. Fairside Star	K. Pritchard	Mince part 9-2
5. Lullwater Frost	G. Lachance	Les miettes 6-1
6. Rodney Frost	G. Baillargeon	Si vous voulez 8-1
7. Ambro Earl	L. Bourgon	Bien à vos risques 10-1
8. Huddle Bronze	J. C. Martineau	Passons! 10-1
Aussi éligibles: Petty Boy - A. Boucher		
Wildwood Chris - C. Desjardins		
CINQUIEME COURSE	AMBLE - A RECLAMER	BOURSE: \$1.000
1. Ernie League	E. White	Sa place? 3-1
2. Paul Frisco	Pas nommé	Opposant 7-2
3. Hurlant	P. Savé	Pour les \$88 4-1
4. Cavalcade Mike	M. Turcotte	Difficile, ici 9-2
5. Gregg C.	A. St-Amour	Même cas 9-2
6. Richard	G. Lachance	La Pénitence? 8-1
7. Little Dandy	B. Côté	Ne tendra pas 8-1
8. Lover Hal	L. St-Jacques	Cherche un coeur? 8-1
Aussi éligibles: Abe Campbell - G. Jutra		
Fleeting Pick - G. Filon		
SIXIEME COURSE	AMBLE - A RECLAMER	BOURSE: \$1.200
1. Torrid Freight	A. Hanna	Même au froid 3-1
2. Klamath Song	B. Côté	Pas pour une chanson! 7-2
3. Beautiful Katy	G. Baillargeon	Visa la tête 4-1
4. Eden Chance	G. Beauchemin	Une autre chance 9-2
5. Speedy Painter	C. Desjardins	Avec la chance? 8-1
6. Diamond Pence	M. Picard	Une surprise 8-1
7. Cloverland Night	MacTavish	Position noire 8-1
8. Joe's Pal	Pas nommé	L'ami de qui? 10-1
Aussi éligibles: Ideal Direct - J. Hébert		
Play Rough - A. Bédard		
SEPTIEME COURSE	TROT - CONDITIONS	BOURSE: \$1.600
1. Lynn Crystal	M. Bouthillier	A coup sûr 3-1
2. Darnley's Raider	A. Aubin	"Aubin" lui? 7-2
3. Rushing Brook	J. G. Bruneau	Pour la quiniela? 9-2
4. Jet Wyndwood	P. S. Gray	Un bon prix? 4-1
5. Prince Yonder	G. Filon	Pas son prince 8-1
6. Lobelia	W. Bourgon	Joli nom, mais... 10-1
7. Northwood David B.	M. Gagné	Même pas 12-1
8. Cindy Rose	C. Desjardins	Même chose 8-1
9. Two Mountains Vane	R. Caldwell	Grand négige 9-2
10. Nellyme Course	A. Cormier	Pas moins 12-1
NEUVIEME COURSE	AMBLE - A RECLAMER	BOURSE: \$1.700
1. High Test	C. St-Jacques	Un gain 3-1
2. Super Dares	G. Baillargeon	Certain y croient 7-2
3. Klamath Song	A. Hanna	La pôle 4-1
4. Adrien Marcel	A. Bédard	Un Adrien en forme 9-2
5. Meadow Byrd	R. Ponton	De loin 6-1
6. Lincott Adria	J. G. Bruneau	Véritablement pas! 8-1
7. Bachelor's Star	R. MacGregor	Cherche l'ami sincère? 8-1
8. Baby Blackstone	R. Barreau	Pas ce soir 10-1
DIXIEME COURSE	AMBLE - A RECLAMER	BOURSE: \$1.000
1. Poplar Portia	Y. Desjardins	Mus Exact? 3-1
2. Baby Mr	S. Grisé	Un beau "babe"? 4-1
3. Sun Dr	B. Côté	Une coquette... 4-1
4. Amable	M. Turcotte	Vieille fille 9-2
5. Della's Sister	A. Hanna	Une de perdue, deux... 6-1
6. Mac's Mary	G. Lachance	Bonjour agresse! 8-1
7. Royale Bel	P. Laroche	L'effluveuse 8-1
8. Nettie Herbert	C. Rocheleau	Belie à consoler! 8-1
Aussi éligibles: Circus Song - Pas nommé		
Judith Adria - J. C. Martineau		

DÉBUT CE MATIN
D'UN PROCÈS
RETENTISSANT

NEW YORK — C'est ce matin que débutera devant le tribunal fédéral de New York le procès en dommages et intérêts de 18 millions de dollars intenté, le 9 septembre dernier, par la "National Pro Soccer League", le groupe à la ligue rivale américaine, la "United Soccer Association" (U.S.A.), la Fédération internationale de football (F.I.F.A.), la Fédération américaine (U.S.S.F.A.), et la Fédération canadienne (C.S.F.A.).

La N.P.S.L. et son président en titre, M. Ken Macker, reprochent aux divers organismes plus haut cités d'avoir violé la loi sur les monopoles (Sherman Act) en octroyant par contrat pour une période de dix ans l'exclusivité du marché américain du soccer à la U.S.A. Le contrat signé au début de l'année 1967 prévoit que chaque équipe membre de la U.S.A. (au nombre

de douze) doit verser à la fédération américaine 25.000 dollars, près de vingt pour cent sur les recettes des matches et dix pour cent sur les gains provenant des émissions télévisées ou radiodiffusées. En échange, il est reconnu à la U.S.A. le droit de décider quel club pourra être affilié ou non à la U.S.S.F.A., et par voie de conséquence à la F.I.F.A. La N.P.S.L. a toujours dénoncé le "chantage" dont elle est victime. Mise hors-la-loi, et privée de toute reconnaissance internationale — la F.I.F.A. ayant dès le début du schisme accordé son soutien à la U.S.A. — les joueurs étrangers qu'elle engage sont "marqués" pour le reste de leur carrière. Il est d'ailleurs, intéressant de constater que quelques joueurs étrangers sont partie civile, au même titre que la N.P.S.L., de ce procès.

CLARK ET BELTOISE
VIENDRONT AU QUÉBEC

Jim Clark et Jean-Pierre Beltoise seront au Québec bientôt. Le Français Beltoise sera le conférencier invité au dîner de 10e anniversaire du club Autosport de Trois-Rivières, samedi le 2 décembre. Au cours de ce même banquet, les deux champions du Québec, François Favreau et Peter Roberts, seront honorés. Le champion canadien, Ross de St-Croix sera aussi fêté.

Beltoise a conduit une Matra, voiture de production française, dans le championnat Européen de formule 2, cette saison. Il a terminé au 3e rang et est considéré comme l'un des pilotes de Grand Prix les plus prometteurs. Il a concouru au GP des Etats-Unis et du Mexique au volant de sa Matra. Clark, pour sa part, assistera au Dîner des Célébrités Sportives qui se tiendra à Montréal le 14 décembre.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

ATTENTION
CANADA DACTYLOGRAPHIE INC.
EST DÉMÉNAGÉ A
7035 AVE DU PARC
MONTREAL 15 270-1141

Brevets d'invention
MARQUES DE COMMERCE
Marion, Robic & Robic
ci-devant
Marion & Marion
2100, rue DRUMMOND
Montréal, 25 288-2152

Encouragez
nos annonceurs

LOUEZ une auto!
Connaissiez-vous les avantages à louer une automobile?
Pour informations: Conrad Goyette ou Robert Jutra
Contrat de 12 ou 24 mois
Nous achetons et payons votre automobile comptant
Téléphone: 658-8723 - 861-0181
Distributeur de:
Pontiac, Buick, Acadian, Beaumont, Camions G.M.C.

les MOTS-CROISÉS du Devoir

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

Horizontalement

1. Soumettre à des lois
2. Se préparer à faire feu
3. Entourer de ses bras
4. Infinitif - Cardinaux opposés - Carat en tous sens
5. Ce qu'apporte la mariée - Ils élèvent un terrain
6. Que personne ne peut atteindre
7. Sainte ayant donné son nom à une localité proche de Saint-Hyacinthe
8. Décidé séance tenante
9. Malpropre - Comprime dans ses bras
10. Fortune souvent cachée
11. Préposition - Lance dans le public
12. Qualifie un four macabre

Verticalement

1. Ce n'est pas la première fois qu'ils se font prendre
2. Pour activer sa monture - Il nous amène le printemps
3. De bonne humeur - Lieu de recueillement
4. Quand on y est on rêve - Amènent un arrêt des trains
5. Pays imaginaire et providentiel - Enlève
6. Ne manque pas de sel - Ce qu'il faut faire des enfants
7. Epoque qui dure longtemps - Rusé - Note

SOLUTION DE SAMEDI

1. Religieuse
2. Possessif - Du même camp - Points cardinaux
3. Dans - Université française - Saint
4. Marche en avant des affaires - Infinitif
5. Sans esprit - Vêtement

Horizontalement

1. EVANTUREL - C
2. DUVERNAY - TAS
3. MER - ARME
4. O - IODE - SAIN
5. NELLIGAN - ION
6. TU - ITALIENNE
7. OR - VILLAGE
8. NI - EO - I - O - NI
9. PO - N - ANIMES
10. NID - NAGES - OS
11. ADELE - E - T - NU
12. TES - LESTER - E

Verticalement

1. EDMONTON - NAT
2. VUE - EURIPIDE
3. AVRIL - ODES
4. NE - OLIVE - L
5. TRADITIONNEL
6. UN - EGAL - A - E
7. RAT - ALLIAGES
8. EY - NA - NE - T
9. L - AS - EGOISTE
10. TRAMON - M - R
11. CAIRON - NEON
12. SENNE - ISSUE

COMPTABLES AGRÉÉS

BELZILE, CARDINAL,
ROY & CIE
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
PIERRE CARDINAL, C.A.
CLAUDE ROY, C.A.
2345 est. Bélanger
Montréal 729-5226

Lucien Dahmé, C.A.
Comptables agréés
276 ouest, rue St-Jacques
Suite 110 845-4194

PROVOST & PROVOST
Comptables agréés
ROGER PROVOST, C.A.
Syndic Licence
ROLAND PROVOST, C.A.
928 est. boul. St-Joseph
526-1661

VIAU & ROBIN
Comptables agréés
LUCIEN D. VIAU, C.A.
H. LIONEL ROBIN, C.A.
JACQUES R. CHADLON, C.A.
ARMAND H. VIAU, C.A.
J. SERGE GUYARD, C.A.
GERARD FORGET, C.A.
CLAUDE QUINLAN, C.A.
4926 ave. Verdun, Verdun
769-3871

Duval, Buteau & Cie
COMPTABLES AGRÉÉS

159 ouest, rue Craig, Montréal 1 861-9987

Mallette, Normandin & Cie
René de Cotret & Cie

Comptables agréés
Jean Origry, C.A.
Louis P. Marin, C.A.
Pierre J. Séguin, C.A.
André St-Amour, C.A.
Bernard Proulx, C.A.
Jacques Laroche, C.A.
Jacques Carrière, C.A.
Yvan Normandin, C.A.
Michel Morin, C.A.
Paul Mallette, C.A.
Gilles Normandin, C.A.
Paul René de Cotret, C.A.
Joseph Beaudet, C.A.
André Massé, C.A.
Paul André Lachance, C.A.
Gaston Robitaille, C.A.
Jacques René de Cotret, C.A.
Robert R. Normand, C.A.
André Roussel, C.A.
Jean J. Lecavalier, C.A.
Jean-Paul Boyer, C.A.

1440 ouest, Ste-Catherine, Montréal - 866-2891
Ottawa - Québec - Drummondville - Nicolet
Trois-Rivières - St-Jérôme - Gatineau - Chicoutimi

THORNE, GUNN, HELLIWELL & CHRISTENSON
Incorporant

AIMÉ GALARNEAU & CIE
Comptables agréés
R. J. Dawson, C.A.
D. P. Atkins, C.A.
D. M. Long, C.A.
W. G. Hogg, C.A.
L. Graves, C.A.
J. F. Lewis, C.A.
J. D. Hogg, C.A.
A. C. Shickell, C.A.
E. G. Ward, C.A.
L. A. Wright, C.A.
C. A. Poissant, C.A.
A. Galarneau, C.A.
H. J. Gauthier, C.A.
P. Gauthier, C.A.
D. Huard, C.A.

l'information sportive... l'information sportive... l'information sportive...

Les Bruins gagnent 6 à 2

Shack marque deux buts contre son ancien club

BOSTON — Eddie Shack, qui le pilote Punch Imlach a laissé partir le printemps dernier, s'est vengé hier soir à sa façon de son ancien ins-

tructeur en marquant deux buts, conduisant les Bruins de Boston à un triomphe de 6 à 2 sur les Maple Leafs de Toronto.

Shack, qui a connu sa meilleure soirée jusqu'ici dans l'uniforme des Bruins, a aussi récolté une assistance au cours de ce match. Grâce à ce triomphe, les Bruins se sont hissés sur le même échelon que les Leafs, avec 20 points au classement de la ligue Nationale de hockey.

LIGUE NATIONALE										
CLASSEMENT										
Division de l'Est										
	Pt	G	P	N	Pp	Pc	Pts			
Détroit	17	9	5	3	56	48	21			
Toronto	18	9	7	2	62	44	20			
Boston	15	9	4	2	55	38	20			
New York	16	8	5	3	53	42	19			
Canadiens	16	6	6	4	36	37	16			
Chicago	17	5	7	5	44	56	15			

Division de l'Ouest										
Philadelph.	16	7	5	4	33	36	18			
Los Ang.	16	7	8	3	47	50	17			
Pittsburgh	17	7	6	3	44	44	16			
Minnesota	15	6	6	4	34	44	14			
Oakland	19	4	11	4	41	56	12			
St-Louis	16	4	10	2	38	46	10			

La charte à Blue Bonnets

PREMIERE COURSE - 67 NW \$3,000 - Conditions - Trot 1 mille - Bourse: \$1,700											
Speed Flight	5	5	2	3	1	14	133/4	2,12	A. Hanna	\$2,00	
Penny Scott	1	1	4	4	4	42	2 1/4	2,12,4	M. Dostie	3,30	
Nancy Book	2	1	1	2	3	21	3nd	2,13,2	G. Lachance	2,30	
Mr. Tyson	7	7	5	6	5	54	4 3/2	2,12,2	M. Turcotte	11,32	
Scott Gray	8	8	3	1	2	31	5th	2,14	C. Emond	18,30	
Fraser Scott	4	1	6	6	6	64	6th	2,14,1	H. Kennedy	8,40	
Sergeant Ruth	3	3	X8	8	8	72	7 1/2	2,14,1	S. Grison	8,40	
5 Speed Flight	6,00 3,30 2,50						Temps: 32,2 1,04,3 1,38,2 2,12				
1 Penny Scott	4,10 2,80						Piste bonne.				

Nancy Boot		3.10									
DEUXIEME COURSE - A réclamer - Amble 1 mille - Bourse: \$1,300											
Good Girl Mir	3	3	6	5	5	54	12	2,12,1	S. Grison	5,00	
Royal Abbe	2	2	X4	4	4	42	2 1/2	2,13,1	C. Ode	5,80	
White Flame	7	7	2	2	2	21	4 1/2	2,13,3	M. Dostie	9,80	
Major's Fairy	8	8	3E	1	1	11	54	2,14	D. McTavish	9,80	
Mits Esquire	1	1	5	5	5	54	6 1/2	2,14,4	M. Turcotte	6,40	
Mr. J. Boudrias	6	6	5	5	5	54	7 1/2	2,15	D. Ollis	29,90	
Abe Campbell	5	5	7	7	7	72	8	2,15,2	G. Filson	22,50	
3 Good Girl Mir	12,00	6,60	4,20	Temps:	32,3	1,06,1	1,38,2	2,12,1			
2 Royal Abbe	6,60	4,10		DOUBLE:	5-3	Payé:	\$2,70				
4 Little Bit Moken	3,10			Retra:	(5) Willow Brook Dk						

TROISIEME COURSE - 67 NW \$6,500 - Conditions - Amble 1 mille - Bourse: \$2,400										
Mr. Chief.....	3	3	6	5	5	54	12	2,12,2	M. Turcotte	2,00
Success Brook.....	4	4	2E	4	4	42	2 1/2	2,07,2	R. Barde	21,10
Two Mount Babe.....	1	1	4	4	4	42	3 1/4	2,07,4	M. Dostie	17,40
Diller Sport.....	8	8	8	7E	3E	31	4 3/4	2,08	J. McGregor	7,30
Paddy Pick.....	2	2	1	2	2	21	5	2,08,1	G. Horton	6,30
Valorous Pick.....	5	5	7	8	7E	51	6 1/2	2,09,4	G. Horton	25,40
Toussiege.....	7	7	5E	2E	5	41	7 3/4	2,09	J. Jodoin	25,40
Mr. Carlin.....	6	6	5E	3	4E	71	8	2,09,1	H. Filson	4,30
3 Mr. Chief.....	3,80	3,80	3,20	Temps: 31,3				1,03,1	1,35	2,07,2
4 Success Brook.....	10,50	6,70	Piste bonne.							

Two Mountains Babes										
\$7,000 - Conditions - Trot 1 mille - Bourse: \$2,600										
QUATRIEME COURSE -	67	NW	5,800	-	Trot 1 mille -	Bourse:	\$2,600			
Speedy Man.....	2	2	1	1	12	1 1/4	2,04,3	J. Jodoin	7,05	
Sherbrook Way.....	4	4	5	4	55	2 1/2	2,09	R. Gagné	5,30	
Paris Street.....	1	1	3	3	2E	22	3 1/2	2,09,2	D. Larochelle	F4,85
Gloria Elkington.....	5	5	1	2	3	3 1/2	2,09,2	P. E. Alain	7,30	
L. G. Diplomate.....	3	3	4E	4E	41	5 1/2	2,10	G. Horton	4,30	
Mr. Parib.....	7	6	6	6	6	6	2,11	S. Brison	13,30	
2 Speedy Man	16,10	6,90	4,00	Temps:	32,3	1,05,1	1,35,2	2,08,3		
4 Sherbrook Way	6,90	4,10		QUINELA:	2-4	Payé:	\$29,70			
1 Paris Street	2,70			Retire:	(6) Reggie Haver					

CINQUIEME COURSE - 67 NW \$3,000 - Conditions - Amble 1 mille - Bourse: \$1,700										
Dino Mir	5	5	8	3E	2E	21	1 1/4	2,04,2	M. Dostie	2,00
Star Alan	8	8	2E	2	3	31	2 3/4	2,08,3	R. Ode	5,50
Drummond	3	3	1	1	1	11	3 1/2	2,09,1	K. Waples	7,15
Mr. Smoke	1	1	4	4	4E	42	4 1/4	2,09,2	M. Turcotte	4,20
White Hope	7	7	5	5	5	51	5 1/2	2,09,3	A. Hanna	41,30
Adam Haver	4	4	6	6	7E	78	6th	2,11	G. Lachance	13,30
Meadow Way	2	2	3	4	5	52	7 1/2	2,11	A. Boucher	18,30
Invoké	6	6	7	8	8	88	8	2,12,2	G. St-Jacques	41,30
5 Dino Mir	6,00	3,60	3,00	Temps: 30,4				1,04,2	1,36,3	2,08,2
8 Star Alan	5,80	3,60	3,60	Piste bonne.						

SIXIEME COURSE - A réclamer - Amble 1 mille - Bourse: \$1,900										
South Newport	2	2	5	5	4E	31	1mk	2,09	R. Caldwell	7,45
Doctor Kirk	4	4	4	4	4E	21	2nd	2,09	R. Ode	7,45
Delaware	1	1	3	3	3E	31	2nd	2,09	M. Dostie	9,70
Dennis Galt	3	3	1E	1	1	11	4 1/2	2,10,3	G. Lachance	2,25
Drummond	7	7	8	8	8	81	5 1/2	2,11	P. Robarge	3,30
Rugged Pick	1	1	2	3	6	61	6 1/2	2,12	A. Deguise	14,30
Duc Drummond	5	5	7	7	7	71	7th	2,12,2	K. Waples	15,30
2 DHS	6	6	3E	3	3	31	8	2,12,2	C. Dupont	17,30
2 South Newport	16,90	6,80	4,00	Temps: 31,1 1,03,4 1,35,3 2,09						
4 Doctor Kirk	3,80	2,80	Piste bonne.							
5 Delaware	2,60									

SEPTIEME COURSE - 67 NW \$12,000 - Conditions - Trot 1 mille - Bourse: \$3,400													
Jill Feder	6	6	1E	3	2	21	1 1/2	2,08,2	G. Lachance	4,30			
Seymour	2	2	4	1	1	12	2 1/2	2,08,2	G. McLean	7,15			
Carson Haver	7	7	3E	2	3	33	3 1/4	2,08,3	H. Filson	4,25			
Agua Duke	4	4	2	4	4	42	4th	2,09,3	J. Hebert	7,30			
Arden Mir	5	5	7	7E	7E	75	5 1/2	2,09,3	G. St-Jacques	12,50			
Ruth Ann Sky	3	3	6	6	6E	61	6 1/2	2,09,4	P. Caldwell	9,80			
Night Shift	1	1	5	5	5E	57	7	2,11,2	M. Turcotte	10,00			
5 Jill Feder	10,60	4,40	3,20	Temps: 32,4	1,05,2	1,36,4	2,08,2						
2 Seymour	3,40	3,00		QUINELA: 2-6	Payé: \$16,30								
7 Carson Haver	3,70			Piste bonne.									

HUITIEME COURSE - 67 NW \$6,500 - Conditions - Amble 1 mille - Bourse: \$2,400										
Peter Dawn	3	3	7	7	4E	31	2nd	2,08,1	A. St-Amour	7,00
Dusty Kay Gold	6	6	5	5E	2E	21	2 1/2	2,08,1	G. Hardier	5,30
Andy's Son	3	3	1	1	1	11	2nd	2,06,1	R. Barre	4,30
Walvis Bay	4	4	4	4E	2E	21	3 1/4	2,06,2	A. Hanna	7,15
Dr. Harry	5	5	5E	3E	4E	44	4th	2,06,3	J. McGregor	8,50
R. Yankee	1	1	2	2	3	31	5 1/2	2,06,3	R. Boly	5,30
Jet Way	2	2	3	4	6	6	6	2,08,2	A. Craig	7,50
6 Dusty Kay Gold	9,60	4,30	3,20	Temps: 31,1 1,03,2 1,35,1 2,06,1						
3 Andy's Son	4,40	2,90		Piste bonne.						
4 Walvis Bay	2,70									

Rocky Mite 4,80													
NEUVIEME COURSE - Ouvert - Amble 1 mille - Bourse: \$9,000													
Dusty Kay Gold...	6	6	6	5E	4E	21	2 1/2	2,06,1	D. McTavish	3,80			
Andy's Son	3	3	1	1	1	11	2nd	2,06,1	R. Barre	4,30			
Walvis Bay	4	4	4	4E	2E	21	3 1/4	2,06,2	A. Hanna	7,15			
Dr Harry Cessae	5	5E	3E	4E	54	4th		2,06,3	J. McGregor	8,50			
R. Yankee Wann.	1	1	2	2	3	31	5 1/2	2,06,3	R. Boly	5,30			
Jet Way	2	2	3	4	6	6	6	2,08,2	A. Craig	7,50			
6 Dusty Kay Gold	9,60	4,30	3,20	Temps: 31	1,03,1	1,35,2	2,06,1						
3 Andy's Son	4,40	2,90		Piste bonne.									
4 Walvis Bay	2,70												
DIXIEME COURSE - A réclamer - Amble 1 mille - Bourse: \$1,500													

Tennessee Breeze	4	6	6	5E	2 1/2	2,11	G. Filson	7,15	
Diamond Wagon	2	2	4	3	3E	1 1/2 2 1/2	2,11,4	M. Dostie	12,80
Veri Will	7	7	7	7	7	73 3 1/2	2,12,1	G. Poulin	9,40
Dell Cash	5	5	6	8	7	75 4 1/4	2,12,3	R. Ode	5,30
Drummond Chief	3	3	5	5	5	51 505	2,12,4	K. Waples	3,30
Drummond Chief	1	3	3	4	4	6 5/8 3/4	2,12,4	D. MacArthur	8,80
Royal Kachal	6	6	2	2	1E	4 1 7/8	2,12,4	G. Lachance	10,20
G. P. Dixie	8	8	1E	1	XIX	8X	8	L. Bergeron	9,80
4 Tennessee Breeze	5,30	3,40	3,30				Time: 32,2	1,37,3	2,11
2 Diamond Wagon	9,50	4,40				EXACTA: 4-2	Paye: \$74,30		
7 Veri Will						3,80	Piste bonne.		

AUX QUATRE
COINS DU
MONDE

On note simplement que le général Pattakos, ministre de l'intérieur, qui devait quitter dimanche Athènes pour la province, a ajourné son voyage et qu'il participe aux délibérations qui sont principalement consacrées aux demandes de démission des militaires raziens démissionnés par la garde nationale chypriote et la rapidité avec laquelle elles furent menées "indiquent clairement" que la garde nationale "les avait projetées d'avance, au cas où les Chypriotes turcs manifesteraient une opposition quelconque".

AUX Nations unies dans un rapport spécial au Conseil de sécurité qu'il a publié samedi, le secrétaire général de l'ONU, U Thant, fait l'histoire des récentes échauffourées entre Chypriotes grecs et turcs qui se sont produites dans la région d'Ayios Theodoros et de Kophinou, à Chypre, et déclare que l'ampleur des opérations déclenchées par la garde nationale chypriote et la rapidité avec laquelle elles furent menées "indiquent clairement" que la garde nationale "les avait projetées d'avance, au cas où les Chypriotes turcs manifesteraient une opposition quelconque".

COPENHAGUE — La Pologne et ses alliés estiment que le moment est venu de commencer à penser à une dissolution simultanée du pacte de l'OTAN et du pacte de Varsovie, a déclaré samedi soir à Copenhague, M. Adam Rapacki, ministre polonais des affaires étrangères, devant une réunion d'étudiants danois. M. Rapacki a d'autre part suggéré que les plus importants problèmes européens fassent l'objet d'une discussion entre les pays les plus intéressés par une conférence sur la sécurité européenne. Selon le ministre, une telle sécurité ne saurait être envisagée sans la reconnaissance du statu quo territorial existant actuellement en Europe.

Il a souté: "La tâche primordiale du gouvernement est de parvenir au retrait des troupes israéliennes de tous les territoires arabes occupés, surtout de Jérusalem. Nous coopérons à cette fin avec tous les autres pays arabes, conformément aux décisions prises par la conférence au sommet arabe de Khartoum. Si une solution honorable n'était pas trouvée, sauvegardant nos droits des Palestiniens nous devrions poursuivre la lutte jusqu'à recouvrement de ces droits."

Et, en définitive, les forces américaines et leurs alliés sud-vietnamiens ont respecté l'an dernier les trêves d'une durée sensiblement égale à celles qui avaient été décrétées

Le général a notamment déclaré que "les bombardements frappent durement l'ennemi", depuis qu'ils ont été accrus au début de l'année. Selon le commandant en chef américain au Sud-Vietnam, les bombardements l'obligent à conserver au nord de la zone démilitarisée des forces importantes pour assurer la défense anti-aérienne, ils détruisent le système de communications du Nord-Vietnam, ils retardent les infiltrations d'hommes et de matériel et ils anéantissent les stocks de munition. En un mot, selon le général, l'ennemi continue-

Vingt-huit avions américains auraient été abattus au Nord-Vietnam depuis vendredi matin, selon des informations en provenance de Hanoi. Trois avions auraient été touchés vendredi au cours des bombardements d'Hanoi et de la région de Haiphong, et leur équipement est porté manquant par le commandement américain à Saigon. Les trois avions ont été abattus par la DCA. Samedi matin, selon Hanoi, huit avions américains ont été détruits en divers points au-dessus du Nord-Vietnam, dont deux au-dessus d'Haiphong. Hier, dimanche, un nombre record de 17 avions auraient été descendus, dont quatre par l'aviation de chasse nord-vietnamienne au-dessus de Haiphong et les autres par la DCA et des missiles en divers points du territoire.

On ignore les pertes des troupes sud-vietnamiennes. 764 Nord-Vietnamiens ont été tués, 12 blessés fait prisonniers, 158 armes individuelles et 51 collectives récupérées.

D'autres opérations de harcèlement de même caractère sont signalées en divers points. Au moment où les unités régulières nord-vietnamiennes semblent réduire leur pression autour de Dak To, le Vietcong est passé à l'attaque dans le Delta. C'est la première grosse opération déclenchée par le Vietcong au sud de Saïgon depuis le début de la saison sèche.

Conseil national de
l'esthétique industrielle
Ministère de l'Industrie
Ottawa

22 novembre—30 décembre
Centres DESIGN CANADA
Place Bonaventure, Montréal
131 ouest, rue Bloor, Toronto
10h30 à 18h
(sauf le dimanche)
Le jeudi, le Centre DESIGN
CANADA de Toronto est
ouvert de 10h30 à 21h.

M. Chaabi a enfin déclaré qu'après l'indépendance, son pays traversera une période transitoire d'un an à un an et demi au cours de laquelle une assemblée constituante élaborera une nouvelle constitution.

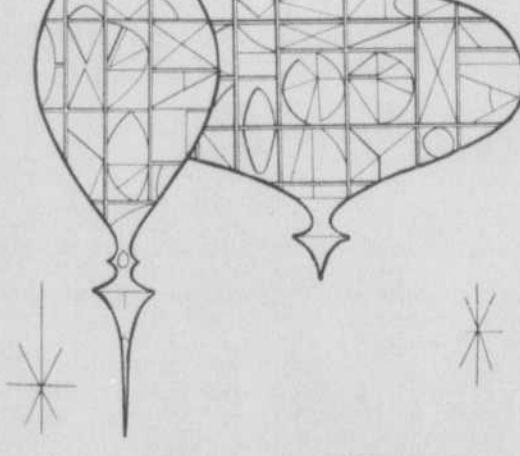
AIR CANADA 



Winnipeg	6 vols quotidiens	\$ 63.00*
Calgary	4 vols quotidiens	\$100.00*
Edmonton	4 vols quotidiens	\$100.00*
Vancouver	6 vols quotidiens	\$120.00*

Pour plus renseignements, voyez votre agent de voyages, ou appelez Air Canada à 931-4411.

NEW YORK — M. François Mitterrand, président de la fédération de la gauche démocratique française est arrivé à New York venant de Paris par avion. M. Mitterrand séjournera jusqu'au 7 décembre aux Etats-Unis, où il donnera une série de conférences dans plusieurs villes.



Splendeur de Noël

CHEZ
DUPUIS

Le grand magasin canadien à l'argent français

Void "Splendeur de Noël"
3 jours d'économies pour vous!
lundi - Vendredi - Samedi - les 23, 24 et 25 novembre.

Tous nos rayons regorgent de marchandises à prix modiques pour la période joyeuse des fêtes. Vous y trouverez vêtements, cadeaux, meubles, jouets à des prix spectaculaires! Amenez vos tout petits, ils pourront prendre le Ptit Train du Nord qui les conduira directement à la Cite des Jouets pour rendre visite au Pere Noel et à la Fee des Ettoiles. Au troisième, vous trouverez des décorations éblouissantes pour votre sapin de Noël. Et il y a le sensationnel catalogue "Guide d'Achats des Fêtes" Dupuis et ses suggestions-cadeaux à des prix du tonnerre!

VENEZ TÔT OU COMPOSEZ: 842-6171



la promenade
du dimanche

VOIR PAGE 8

NOUVELLES 204 "1968"

PEUGEOT

Sédans ● Convertibles
Coupés ● Wagonnettes

LES

**Grands
Garages
DU
Québec**

306 est, rue St-Zotique
273-9105